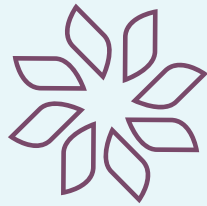




PORTRAIT- DIAGNOSTIC DE LA POPULATION ÂÎNÉE DE LAVAL

—
OCTOBRE 2019





AVIS AU LECTEUR

Ce rapport présente de façon détaillée l'ensemble des informations quantitatives et qualitatives recueillies dans le cadre du mandat confié au Carrefour action municipale et famille par la Ville de Laval.

Le contenu de ce rapport doit donc être abordé pour ce qu'il est, c'est-à-dire un outil de travail renfermant la base d'informations qui permettra, entre autres, à la Ville de Laval et ses partenaires de se doter d'un cadre de référence et d'un plan d'action visant les aînés lavallois.

* À noter que l'utilisation du masculin dans ce rapport a pour but d'en faciliter la lecture.

TABLE DES MATIÈRES

PORTRAIT DE LA POPULATION, DES SERVICES ET DES BESOINS

INTRODUCTION	10
1. MISE EN CONTEXTE	10
1.1 MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS	10
2. MÉTHODOLOGIE	12
3. PORTRAIT DU TERRITOIRE LAVALLOIS	13
3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE	13
3.2 AFFECTATION DU TERRITOIRE	14
4. PORTRAIT DE LA POPULATION AÎNÉE DE LAVAL	14
4.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION	15
4.1.1 Évolution de la population lavalloise	15
4.1.2 Évolution de la population aînée de Laval	16
4.2 PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES	17
4.3 PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES AÎNÉS	19
4.3.1 Répartition des aînés sur le territoire de la ville de Laval	19
4.3.2 Taille des ménages	20
4.3.3 État matrimonial	21
4.4 GÉNÉRATIONS, LANGUES ET MIGRATION	22
4.5 SCOLARISATION ET PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	23
4.5.1 Scolarisation	23
4.5.2 Participation au marché du travail	25
4.6 SITUATION ÉCONOMIQUE	27
4.7 HABITATION	31
4.8 MOBILITÉ	34
4.8.1 Déplacements en voiture	34
4.8.2 Transport collectif	34
4.8.3 Transport adapté	38
4.8.4 Transport actif	38

4.9	ÉTAT DE SANTÉ ET ACCÈS ALIMENTAIRE	39
4.9.1	Espérance de vie et taux de mortalité	39
4.9.2	Incapacités et maladies chroniques	39
4.9.3	Santé mentale	39
4.9.4	Utilisation des services de santé	40
4.9.5	Saines habitudes de vie	40
4.9.6	Accès alimentaire	40
4.10	PROCHE AIDANCE	41
4.11	MALTRAITANCE	42
4.12	BÉNÉVOLAT	45
4.13	PARTICIPATION AUX LOISIRS	46
5.	PORTRAIT DES SERVICES ET DES PROGRAMMES	46
5.1	PORTRAIT DES SERVICES ET DES PROGRAMMES MUNICIPAUX ET PUBLICS MIXTES OFFERTS AUX ÂÎNÉS SUR LE TERRITOIRE DE LAVAL	46
5.1.1	Transport et mobilité	46
5.1.2	Habitat et milieu de vie	59
5.1.3	Espaces extérieurs et bâtiments	62
5.1.4	Sécurité	63
5.1.5	Santé et services sociaux	64
5.1.6	Communication et information	65
5.1.7	Respect et inclusion sociale	66
5.1.8	Loisirs	66
5.1.9	Participation sociale	67
5.2	PORTRAIT DES SERVICES ET DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES, ASSOCIATIFS ET D'ÉCONOMIE SOCIALE OFFERTS AUX ÂÎNÉS LAVALLOIS	68
5.2.1	Transport	69
5.2.2	Habitat et milieu de vie	70
5.2.3	Sécurité	70
5.2.4	Santé et services sociaux	71
5.2.5	Communication et information	77
5.2.6	Respect et inclusion	78
5.2.7	Loisirs	78
5.2.8	Participation sociale	79

5.3 PORTRAIT DES SERVICES ET DES PROGRAMMES PRIVÉS OFFERTS AUX AÎNÉS LAVALLOIS	80
5.3.1 Habitat et milieu de vie	80
5.3.2 Transport partagé	80
5.4 PORTRAIT DES SERVICES ET DES PROGRAMMES PUBLICS GOUVERNEMENTAUX OFFERTS AUX AÎNÉS LAVALLOIS	80
5.4.1 Réseau de la santé	80
5.4.2 Services et programmes publics gouvernementaux	83
6. IDENTIFICATION DES BESOINS	84
6.1 ENJEUX DES AÎNÉS DU QUÉBEC	84
6.1.1 Transport et mobilité	85
6.1.2 Habitat et milieu de vie	85
6.1.3 Santé et services sociaux	85
6.1.4 Respect et inclusion sociale	86
6.1.5 Participation sociale	86
6.2 BESOINS DES AÎNÉS LAVALLOIS	86
6.2.1 Transport et mobilité	86
6.2.2 Habitat et milieu de vie	87
6.2.3 Espaces extérieurs et bâtiments	88
6.2.4 Sécurité	88
6.2.5 Santé et services sociaux	88
6.2.6 Communication et information	89
6.2.7 Respect et inclusion sociale	89
6.2.8 Loisirs	89
6.2.9 Participation sociale	89
 LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1 : Secteurs territoriaux de Laval	13
Tableau 2 : Variation de la population lavalloise de 2006 à 2016	16
Tableau 3 : Population par tranche d'âge et par sexe à Laval et au Québec, 2016	16
Tableau 4 : Population projetée aux cinq ans selon le scénario de référence, Laval, 2016 à 2036	17
Tableau 5 : Proportion des 65 ans et plus, Québec, régions administratives, 2016-2036	18
Tableau 6 : Statut des générations de la population lavalloise totale et de la portion âgée de 65 ans et plus vivant en ménage privé, 2016	22

Tableau 7 : Mobilité des Lavallois de 65 ans et plus depuis les cinq dernières années, 2016	23
Tableau 8 : Répartition de la population lavalloise à partir de 50 ans et plus vivant dans un ménage privé, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, 2016	24
Tableau 9 : Évolution du taux d'emploi chez les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à Laval de 2010 à 2016	26
Tableau 10 : Nombre de Lavallois de 50 ans et plus vivant en ménage privé, selon son type d'activité durant l'année de référence, 2015	27
Tableau 11 : Revenu total médian avant impôts des Lavallois âgés de 50 ans et plus, selon certains groupes d'âge et le sexe, 2016.	27
Tableau 12 : Fréquence (%) de faible revenu après impôts chez les Lavallois de 65 ans et plus, selon certains groupes d'âge et le sexe, 2016	28
Tableau 13 : Composition du revenu total de la population lavalloise âgée de 50 ans et plus, selon certains groupes d'âge et le sexe, 2016	30
Tableau 14 : Répartition selon le type de mode d'occupation pour les personnes âgées de 65 ans et plus, Laval et Québec, 2006 et 2016	31
Tableau 15 : Habitation pour les Lavallois âgés de 65 ans et plus habitant dans des ménages privés selon le mode d'occupation, 2016.	32
Tableau 16 : Nombre d'usagers de la STL de 50 ans et plus par jour de semaine	35
Tableau 17 : Nombre de déplacements liés titre de transport Horizon 65+	36
Tableau 18 : Nombre de voyages pour chacune des lignes communautaires, entre le 1 ^{er} mars 2017 le 1 ^{er} septembre 2018	37
Tableau 19 : Utilisateurs du transport adapté (TA) au 31 décembre 2017, selon le sexe, de 2012 à 2017.	38
Tableau 20 : Nombre de personnes âgées lavalloises potentiellement victimes de maltraitance en 2016	43
Tableau 21 : Problématiques rencontrées par Dira Laval dans les différents dossiers traités, 2017-2018	44
Tableau 22 : Nombre de dossiers ouverts par Dira Laval, selon les quartiers, 2017-2018	54
Tableau 23 : Répartition des sentiers piétonniers par secteur.	59
Tableau 24 : Répartition des habitations pour aînés de l'OMH de Laval par secteur	60
Tableau 25 : Nombre de résidents par tranche d'âge dans l'ensemble des HLM aînés de Laval, 2018.	61
Tableau 26 : Nombre d'aînés vivant seuls en HLM à Laval (en date du 19 décembre 2018)	61
Tableau 27 : Raisons des départs des aînés des HLM pour aînés de Laval, du 1 ^{er} janvier 2017 au 20 décembre 2018	62
Tableau 28 : Organismes offrant de l'accompagnement-transport	69
Tableau 29 : Nombre de clubs de marche par secteur	72
Tableau 30 : Organismes financés par L'Appui Laval en 2018 selon le type de services offerts aux proches aidants d'aînés.	73
Tableau 31 : Organismes offrant un service de popote roulante selon les quartiers	74
Tableau 32 : Statistique de services de repas des popotes membres de l'ARPL, 2016-2017	75
Tableau 33 : Organismes offrant des services pour le maintien de l'autonomie par secteur.	76
Tableau 34 : Organismes offrant des services de répit	77
Tableau 35 : Répartition des organismes ayant leur siège social à Laval et qui sont composés de plus de 50 % de membres aînés, selon les secteurs et les domaines d'activité, 2018.	79
Tableau 36 : Nombre de lits par type de centres d'hébergement à Laval, 2018	81

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : L'application du vieillissement actif dans la démarche MADA.	11
Figure 2 : Grandes affectations du territoire de la ville de Laval	14
Figure 3 : Évolution de la population lavalloise de 2006 à 2016	15
Figure 4 : Répartition (%) des personnes âgées de 65 ans et plus par secteur, 2016	19
Figure 5 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus sur le territoire de Laval.	20
Figure 6 : Répartition (%) des ménages privés composés d'une seule personne chez les personnes âgées de 65 ans et plus selon les secteurs, 2016	21
Figure 7 : Répartition des Lavallois âgés de 50 ans et plus selon leur état matrimonial, 2016.	21
Figure 8 : Proportion (en %) de Lavallois âgés de 65 ans et plus vivant en ménage privé, n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade ou ayant obtenu un certificat, diplôme ou grade universitaire, 2006, 2011, 2016.	25
Figure 9 : Taux d'emploi (en %) des Lavallois de 50 ans et plus, 2016.	26
Figure 10 : Répartition (en \$) des revenus médians de la population lavalloise âgés de 65 ans et plus et vivant dans des ménages privés, selon les secteurs, 2016	28
Figure 11 : Répartition des ménages privés lavallois composés d'une seule personne et âgés de 65 ans et plus en situation de faible revenu après impôt, selon les secteurs, 2016	29
Figure 12 : Évolution du mode d'occupation des Lavallois à partir de l'âge de 50 ans, 2016.	31
Figure 13 : Frais de logement mensuels pour les personnes âgées de 65 ans et plus en % du total des personnes âgées de 65 ans et plus par secteur, 2016.	33
Figure 14 : Répartition des résidences pour aînés sur le territoire de Laval	82

DIAGNOSTIC TIRÉ DU PORTRAIT DE LA POPULATION, DES SERVICES ET DES BESOINS

INTRODUCTION	92
1. ANALYSE DES DONNÉES	93
1.1 TRANSPORT ET MOBILITÉ	93
1.2 HABITAT – MILIEU DE VIE	95
1.3 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS	97
1.4 SÉCURITÉ	98
1.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	99
1.6 COMMUNICATION	102
1.7 RESPECT ET INCLUSION SOCIALE	103
1.8 LOISIRS	104
1.9 PARTICIPATION SOCIALE	105
2. ENJEUX	106
2.1 TRANSPORT ET MOBILITÉ	106
2.2 HABITAT – MILIEU DE VIE	107
2.3 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS	108
2.4 SÉCURITÉ	108
2.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	109
2.6 COMMUNICATION	110
2.7 RESPECT ET INCLUSION SOCIALE	111
2.8 LOISIRS	111
2.9 PARTICIPATION SOCIALE	112
3. INITIATIVES INSPIRANTES	112
3.1 TRANSPORT ET MOBILITÉ	112
3.2 HABITAT – MILIEU DE VIE	113
3.3 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS	114
3.4 SÉCURITÉ	114
3.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	115
3.6 COMMUNICATION	115
3.7 RESPECT ET INCLUSION SOCIALE	116
3.8 LOISIRS	116
3.9 PARTICIPATION SOCIALE	117



**PORTRAIT
DE LA POPULATION,
DES SERVICES
ET DES BESOINS**

INTRODUCTION

En 2016¹, la Ville de Laval comptait 422 993 habitants, et le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus représentait 17,2 % de la population. À l'image du Québec, la ville de Laval est caractérisée par un vieillissement démographique rapide. Selon les prévisions, cette augmentation progressive des personnes âgées se poursuivra et pourrait atteindre le quart des Lavallois en 2036. Dans ce contexte, il est important de considérer les besoins des aînés et de se doter d'une vision d'ensemble pour guider les interventions à réaliser au cours des prochaines années, et ce, pour faire face aux défis associés au vieillissement de la population.

Soucieuse de rendre ses milieux de vie accueillants, la Ville de Laval désire poursuivre sa démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Elle a donc entamé un processus qui réunit les acteurs du milieu pour établir un plan d'action servant de guide pour la planification, la réalisation et le suivi d'actions en faveur des aînés de son territoire. Conformément à l'élaboration d'une démarche MADA, la première étape consiste en la réalisation d'un portrait. Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) a été mandaté pour mener à bien ce projet.

Ce document présente les différentes données concernant le profil sociodémographique des aînés, l'actualisation du portrait des services aux aînés sur le territoire lavallois, ainsi que les besoins tirés de consultations réalisées auprès de la population et des aînés au cours des dernières années.

Le portrait comprend en premier lieu une mise en contexte des démarches de politiques MADA. La méthodologie ayant permis la réalisation de ce rapport est par la suite exposée. Le troisième chapitre présente les données statistiques de la population aînée lavalloise. Le chapitre suivant dresse le portrait des services aux aînés, plus particulièrement sur le territoire de Laval. Enfin, le cinquième chapitre s'attarde aux besoins des aînés, issus de recherches, mais plus spécifiquement des résultats des consultations menées entre 2016 et 2018 auprès de la population lavalloise.

1. MISE EN CONTEXTE

1.1 MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Depuis 2008, le gouvernement du Québec soutient le développement et l'implantation de la démarche MADA au Québec. Celle-ci a pour objet d'aider les municipalités et les municipalités régionales de comté à encourager la participation active des aînés au sein de la communauté, et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges² par une culture d'inclusion sociale.

Une ville amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie. Une Municipalité amie des aînés vise l'amélioration des conditions de vie des aînés en misant sur le développement d'une culture d'inclusion sociale³.

Entreprise en juin 2010, la démarche lavalloise MADA a été réalisée en plusieurs étapes, dont la réalisation du *Portrait des services et des besoins des aînés sur le territoire lavallois* publié en 2012. À partir de celui-ci, le premier Plan d'action 2014-2017 pour la région de Laval a été préparé avec la participation d'un comité constitué de partenaires du milieu.

En février 2018, dans le cadre d'une nouvelle convention avec le Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille pour la poursuite de la démarche MADA, le comité des partenaires a été mandaté pour élaborer un second Plan d'action MADA pour la région, et pour actualiser le portrait des services et des besoins des aînés sur le territoire lavallois.

1 Statistique Canada, recensement de 2016 – Données-échantillon (25 %). Reproduit et diffusé tel quel avec la permission de Statistique Canada.

2 Gouvernement du Québec, *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, 2014, 38 p.

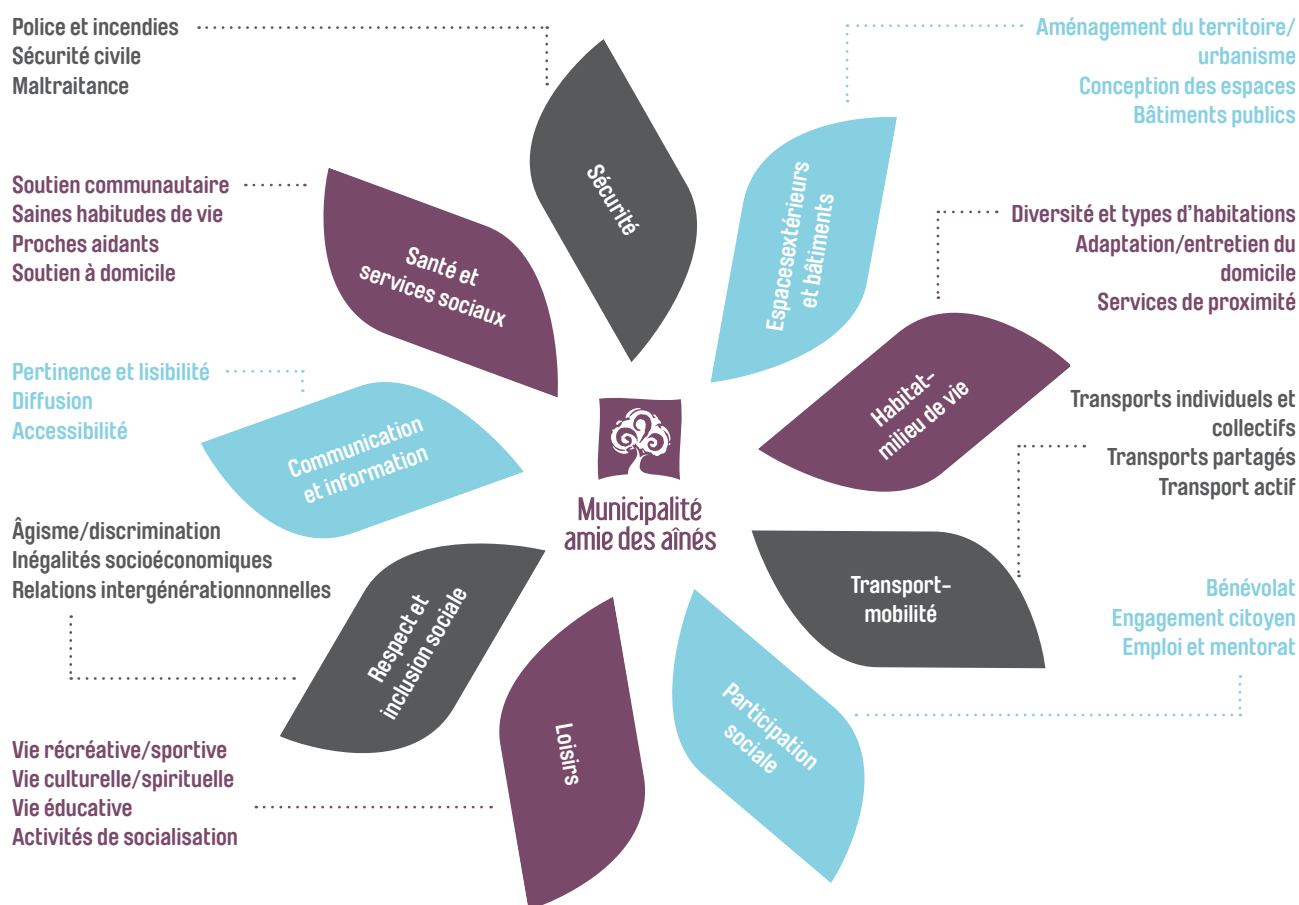
3 Organisation mondiale de la Santé, *Guide mondial des villes-amies des aînés*, 2007, 79 p.

C'est dans ce contexte qu'un mandat a été confié au CAMF à l'été 2018 pour la réalisation du portrait-diagnostic des aînés sur le territoire lavallois, avec pour objectifs de bien cerner la situation pour une meilleure compréhension et pour mettre en lumière les enjeux associés au vieillissement de la population.

Le CAMF est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir des services de soutien et d'accompagnement stratégiques relatifs au développement, à la mise en œuvre et au suivi de politiques ou de démarches sectorielles. Son expertise en la matière se développe depuis plus de 30 ans.

Basée sur le concept du vieillissement actif, la démarche MADA vise l'inclusion sociale des aînés à travers les neuf domaines d'intervention représentés selon la nouvelle marguerite proposée par le Secrétariat aux aînés⁴. Ceux-ci seront utilisés tout au long du portrait pour présenter les informations recueillies, notamment pour les services, les ressources et les besoins.

Figure 1 : L'application du vieillissement actif dans la démarche MADA



Source : MADA

⁴ Secrétariat aux aînés, ministère de la Famille, octobre 2018.

2. MÉTHODOLOGIE

Plusieurs sources d'information ont été utilisées pour l'élaboration de ce portrait, et en voici la description détaillée.

COMITÉ DE SUIVI

Un comité de suivi a été mis en place par la Division du développement social de la Ville de Laval. Il est composé de membres du comité des partenaires Municipalité amie des aînés, soit les personnes suivantes :

- Mme France Boisclair, Table régionale de concertation des aînés de Laval
- Mme Cyndia Brunet, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS de Laval)
- M. Alain Comtois, Société de transport de Laval
- M. Mathieu Denécheau, Ville de Laval
- Mme Lucie Gaudreault, Ville de Laval
- M. François Godin, CISSS de Laval
- M. Robert Lanoix, Midi-Quarante
- Mme Isabelle Tremblay, CISSS de Laval

RECHERCHE ET ANALYSE DOCUMENTAIRES

Le contenu de ce portrait a été élaboré à partir d'une recherche et d'une analyse documentaires visant à rassembler le maximum d'informations les plus récentes possible concernant le territoire de Laval et sa population aînée. La documentation utilisée provient de trois sources d'information : la transmission de documents par des membres du comité de pilotage, les données acquises auprès de Statistique Canada et la consultation de bases de données comme des répertoires de ressources, disponibles sur internet.

Les statistiques démographiques utilisées dans ce portrait reposent sur un tableau personnalisé construit par Statistique Canada utilisant les données du formulaire long de recensement (et non les données du questionnaire court utilisé auprès de toute la population). En 2016, un échantillon de 25 % des ménages canadiens a reçu un questionnaire détaillé. Il est important de préciser que la population vivant dans les logements collectifs n'est pas incluse dans les données de ce portrait⁵.

3. PORTRAIT DU TERRITOIRE LAVALLOIS

3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

Laval est à la fois une région administrative, une ville et une île. Le territoire est bordé par les régions administratives de Montréal, de Lanaudière et des Laurentides. La ville de Laval fait partie du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et en est l'un des cinq secteurs. Elle est située au nord-ouest de l'île de Montréal, et elle est délimitée par la rivière des Prairies, la rivière des Mille Îles et le lac des Deux-Montagnes. Le territoire est composé de l'île Jésus ainsi que d'une centaine d'îles et d'îlots sur les deux rivières. Sa liaison avec la métropole québécoise est assurée par sept ponts ainsi qu'un traversier. L'île Jésus est également connectée par des ponts aux municipalités voisines de la Rive-Nord, soit Terrebonne, Bois-des-Filion, Rosemère, Boisbriand et Saint-Eustache.

C'est en 1965, à la suite de plusieurs fusions municipales, que Laval est devenue une ville unique. Son territoire est cependant habité depuis plus de 4 000 ans, d'abord par les autochtones et ensuite colonisé successivement par diverses concessions.

Au cours des années qui ont suivi, le développement du territoire lavallois a connu une urbanisation croissante et un développement économique dynamique.

Aujourd'hui, la ville de Laval est composée de six secteurs qui regroupent l'ensemble des quartiers.

Tableau 1 : Secteurs territoriaux de Laval

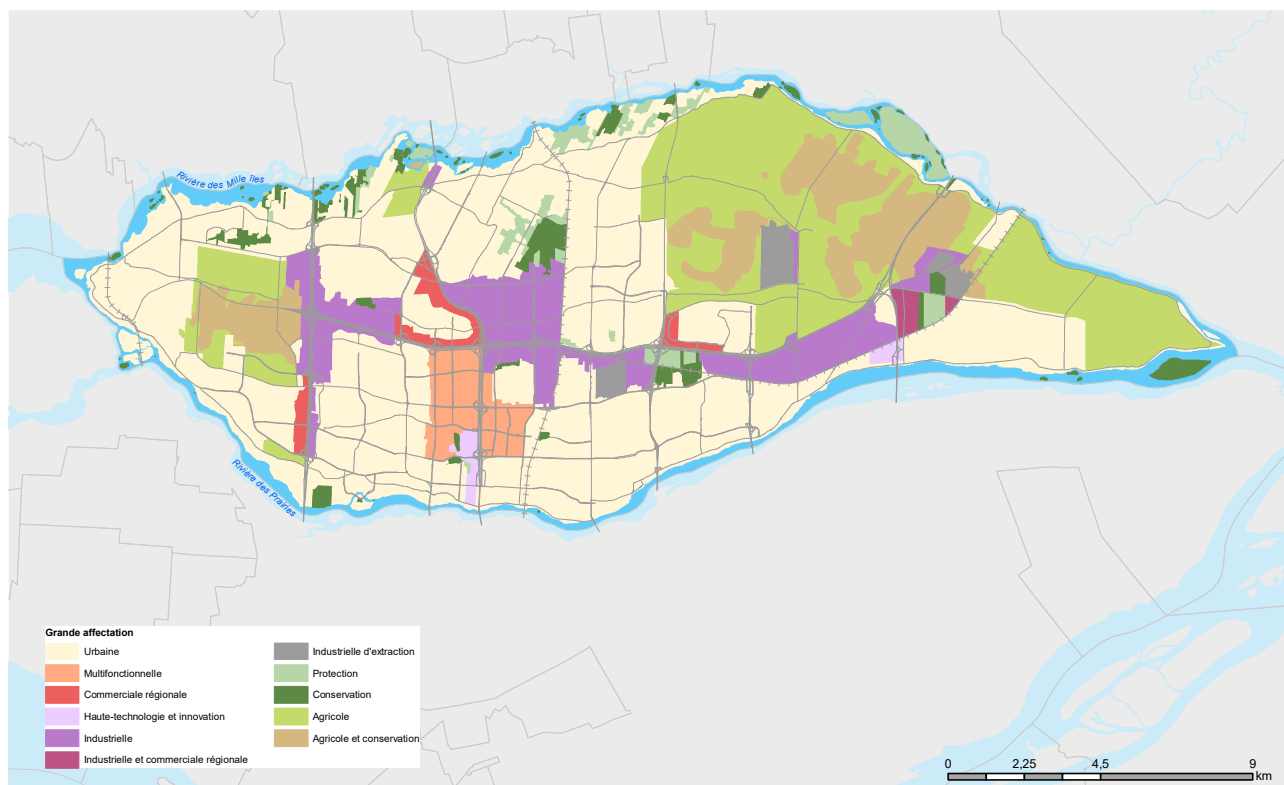
SECTEUR	QUARTIERS
1	Duvernay, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul
2	Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides
3	Chomedey
4	Sainte-Dorothée, Laval-Ouest, Laval-Les Îles, Fabreville-Ouest et Laval-sur-le-Lac
5	Fabreville-Est et Sainte-Rose
6	Vimont et Auteuil

Source : www.laval.ca.

3.2 AFFECTATION DU TERRITOIRE

La zone urbaine, à prépondérance résidentielle, occupe la majorité du territoire; principalement les portions ouest, nord-ouest et sud de la ville de Laval. L'affectation multifonctionnelle, regroupant commerces, bureaux, institutions et habitations, est le pôle central situé au centre-sud de la ville. La zone industrielle occupe également la portion centrale de la ville et s'étend d'ouest en est. Une zone « haute technologie et innovation », incluant des industries scientifiques et technologiques, se retrouve à l'extrémité sud du territoire. Quant à la zone agricole, elle est surtout concentrée dans la portion nord-est de l'île.

Figure 2 : Grandes affectations du territoire de la ville de Laval



Source : Ville de Laval, Centre d'excellence en géomatique, mars 2019.

4. PORTRAIT DE LA POPULATION ÂÎNÉE DE LAVAL

Afin de mieux cerner le profil de la population âgée lavalloise, ce chapitre présente les principaux faits saillants concernant les aînés de la ville de Laval et leur utilisation de certains services.

Les logements collectifs institutionnels pour lesquels nous n'avons pas les données des populations sont :

- Les hôpitaux;
- Les établissements de soins infirmiers;
- Les établissements qui sont une combinaison d'un établissement de soins infirmiers et d'une résidence pour personnes âgées;

- Les établissements de soins pour bénéficiaires internes, comme les foyers collectifs pour des personnes ayant une incapacité ou une dépendance;
- Les refuges;
- Les établissements correctionnels et de détention.

La population dans les ménages privés est la population de référence pour tous les thèmes fondés sur des données du questionnaire détaillé du recensement de 2016. Les statistiques personnalisées fournies par Statistique Canada pour le présent portrait considèrent la population âgée de 50 ans et plus dans les ménages propriétaires et locataires dont le revenu total du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés non agricoles et hors réserve. Cela signifie que la population dans les logements collectifs et les logements de bande, ainsi que dans les ménages dont le revenu total est inférieur à zéro sont exclus des données fournies par Statistique Canada.

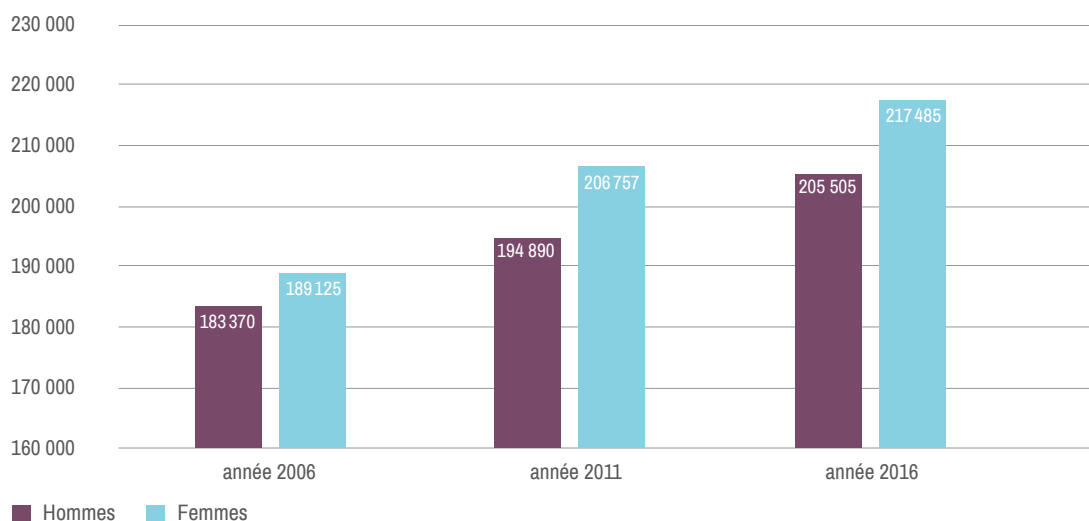
4.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

4.1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION LAVALLOISE

D'entrée de jeu, il importe de souligner que la majorité des statistiques utilisées dans cette section sont tirées du recensement réalisé par Statistique Canada en 2016. À cette époque, la ville comptait 422 990 habitants (alors qu'on en comptait 401 647 en 2011). Laval est donc la troisième ville la plus peuplée au Québec et la sixième région sociosanitaire de la province en ce qui a trait au nombre d'habitants.

Toujours en 2016, une faible majorité des Lavallois sont des femmes avec une proportion de 51,4 % de la population. Ce pourcentage est en corrélation avec la proportion du nombre de Québécoises en général.

Figure 3 : Évolution de la population lavalloise de 2006 à 2016



Sources : Statistique Canada

De plus, la population lavalloise affiche une croissance de 5,3 % depuis 2011, soit deux fois plus que la croissance de la population du Québec.

Tableau 2 : Variation de la population lavalloise de 2006 à 2016

ANNÉES	VARIATION DE LA POPULATION À LAVAL	VARIATION DE LA POPULATION AU QUÉBEC
2006 à 2011	7,8 %	3,6 %
2011 à 2016	5,3 %	3,3 %

Source : Statistique Canada.

À Laval, en 2016, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus (72 590) est quasi identique à celui des enfants de 0 à 14 ans (73 480). En revanche à l'échelle québécoise, la population des 65 ans et plus (1 495 195) dépasse celle des 0 à 14 ans (1 333 260). La population lavalloise est également plus féminine (217 485 femmes pour 205 505 hommes); cette tendance s'observe aussi dans l'ensemble du Québec (4 147 605 femmes pour 4 016 755 hommes).

Tableau 3 : Population par tranche d'âge et par sexe à Laval et au Québec, 2016

	LAVAL			QUÉBEC		
	Total	H	F	Total	H	F
0 à 14 ans	73 480	37 450	36 030	1 333 260	682 535	650 720
15 à 64 ans	276 925	136 295	140 630	5 335 910	2 664 630	2 671 280
65 ans et plus	72 590	31 760	40 825	1 495 195	669 590	825 605
Total	422 995	205 505	217 485	8 164 365	4 016 755	4 147 605

Source : Statistique Canada.

4.1.2 ÉVOLUTION DE LA POPULATION AÎNÉE DE LAVAL

Comme dans l'ensemble du Québec, la population de Laval est vieillissante et la proportion des 50 ans et plus ne cesse de croître depuis 2006. Ce vieillissement de la population est dû non seulement à la baisse de la natalité, mais aussi à l'augmentation de l'espérance de vie après 65 ans; en 2016, l'espérance de vie au Québec était de 80,8 ans pour un homme et de 84,5 ans pour une femme⁶. L'écart entre les sexes à l'égard de l'espérance de vie ne cesse de se réduire. Il est passé de 7,6 ans en 1980-1982 à 3,7 ans en 2016.

Ainsi, à l'échelle du Québec, on compte tout près de 1,5 million de personnes âgées de 65 ans et plus. C'est donc près d'une personne sur cinq qui appartient à ce groupe d'âge (18,3 %)⁷.

En 2016, le taux de personnes âgées de 50 ans et plus représente 38 % (162 580) de la population totale de Laval, comparativement à 33 % en 2006. Pour ce qui est des personnes âgées de 65 ans et plus, ce taux est de 17,1 % (72 590), comparativement à 14 % en 2006⁸. En 2016, les Lavallois âgés de 65 ans et plus représentent 4,85 % de l'ensemble des aînés du Québec. Selon le recensement 2016, 95 personnes âgées de 100 ans et plus vivent à Laval.

La population de personnes de 65 ans et plus se compose de 56,2 % de femmes et de 43,7 % d'hommes. Une accentuation du caractère féminin de la population lavalloise survient avec l'avancement en âge : en effet, les femmes composent 54 % de la population âgée de 65 à 74 ans, 65,4 % des 85 ans et plus, et 90 % des personnes centenaires.

4.2 PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

En 2016, Laval représente 5,1 % de l'ensemble de la population du Québec. D'ici 2026, la ville devrait connaître une forte croissance, car selon les projections le nombre d'habitants devrait atteindre 488 900, soit un accroissement de 15,5 % par rapport à 2016.

Tableau 4 : Population projetée aux cinq ans selon le scénario de référence, Laval, 2016 à 2036

ANNÉE	PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES POUR LAVAL
2016	422 990
2021	463 000
2026	488 900
2031	511 800
2036	530 800

Source : Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*, Édition 2014, p. 74.

Laval, tout comme le reste du Québec, connaîtra une augmentation marquée de la proportion des aînés par rapport à sa population totale, de même qu'une croissance importante de son effectif. Les projections de l'Institut de la statistique du Québec montrent que le nombre des personnes âgées de 65 ans et plus vivant à Laval devrait atteindre 126 035 en 2036, pour une proportion équivalente à 23,7 % de la population totale. Il s'agit toutefois d'une proportion plus faible que la majorité des autres régions du Québec.

⁷ Ministère de la Famille, *Les aînés du Québec – Quelques données récentes (deuxième édition)*, 2018, p. 5.

⁸ Statistique Canada, recensements 2006 et 2016.

Tableau 5 : Proportion des 65 ans et plus, Québec, régions administratives, 2016-2036

RÉGION	PROPORTION DES 65 ANS ET PLUS EN 2016 (%)	PROPORTION DES 65 ANS ET PLUS EN 2036 (%)
Nord-du-Québec	7,5	13,1
Outaouais	15,2	24,6
Montréal	16,2	20,8
Lanaudière	16,6	25,2
Laval	17	23,7
Côte-Nord	17	26,9
Laurentides	17,1	27
Abitibi-Témiscamingue	17,4	27,1
Montérégie	17,6	26,2
Capitale-Nationale	20	27,7
Chaudière-Appalaches	20	30,3
Centre-du-Québec	20,5	30,8
Estrie	20,6	30,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	20,8	32
Mauricie	23,4	33,7
Bas-Saint-Laurent	23,5	35,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24,7	37,6

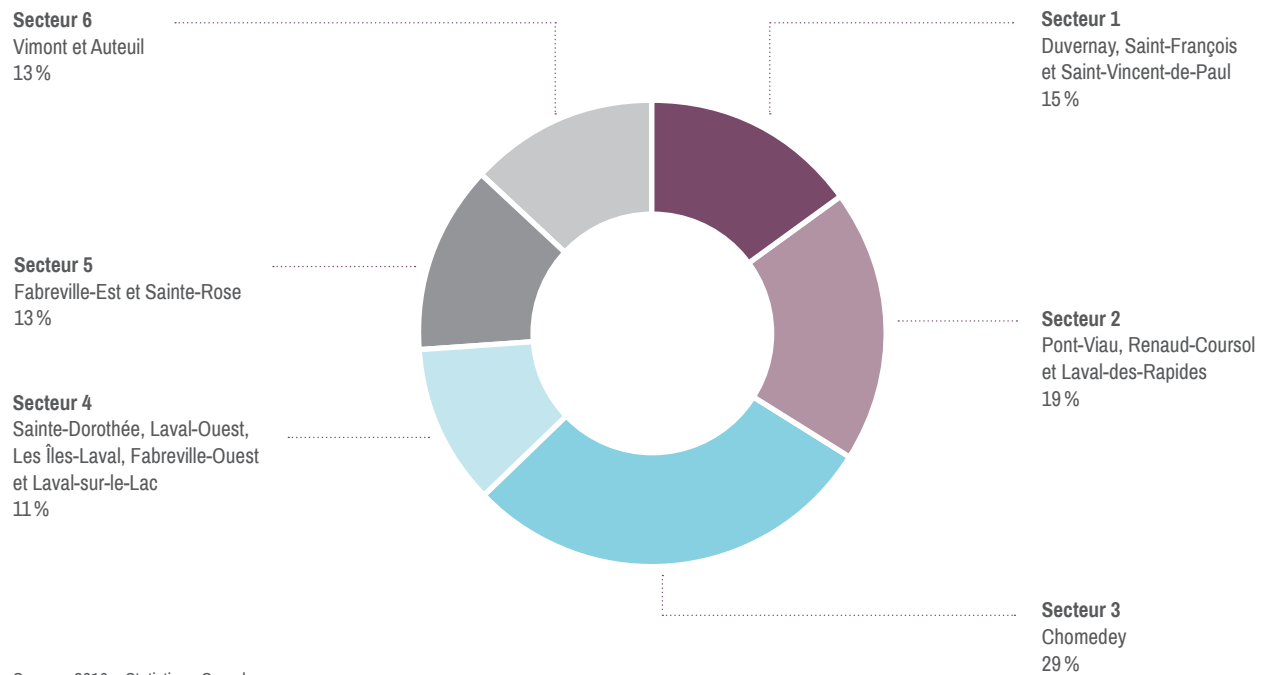
Source : 2016 – Statistique Canada, *Estimations démographiques*; 2036 – Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*, Édition 2014.

4.3 PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES AÎNÉS

4.3.1 RÉPARTITION DES AÎNÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LAVAL⁹

Le recensement de 2016 montre que les concentrations les plus fortes de personnes âgées de 65 ans et plus se retrouvent dans le secteur 3 – Chomedey avec un taux de 29 %, représentant le double de presque tous les autres secteurs. Il indique également que c'est dans le secteur 4 – Sainte-Dorothée, Laval-Ouest, Laval–Les Îles, Fabreville-Ouest et Laval-sur-le-Lac que l'on retrouve la plus basse concentration de personnes âgées de 65 ans et plus (11 %).

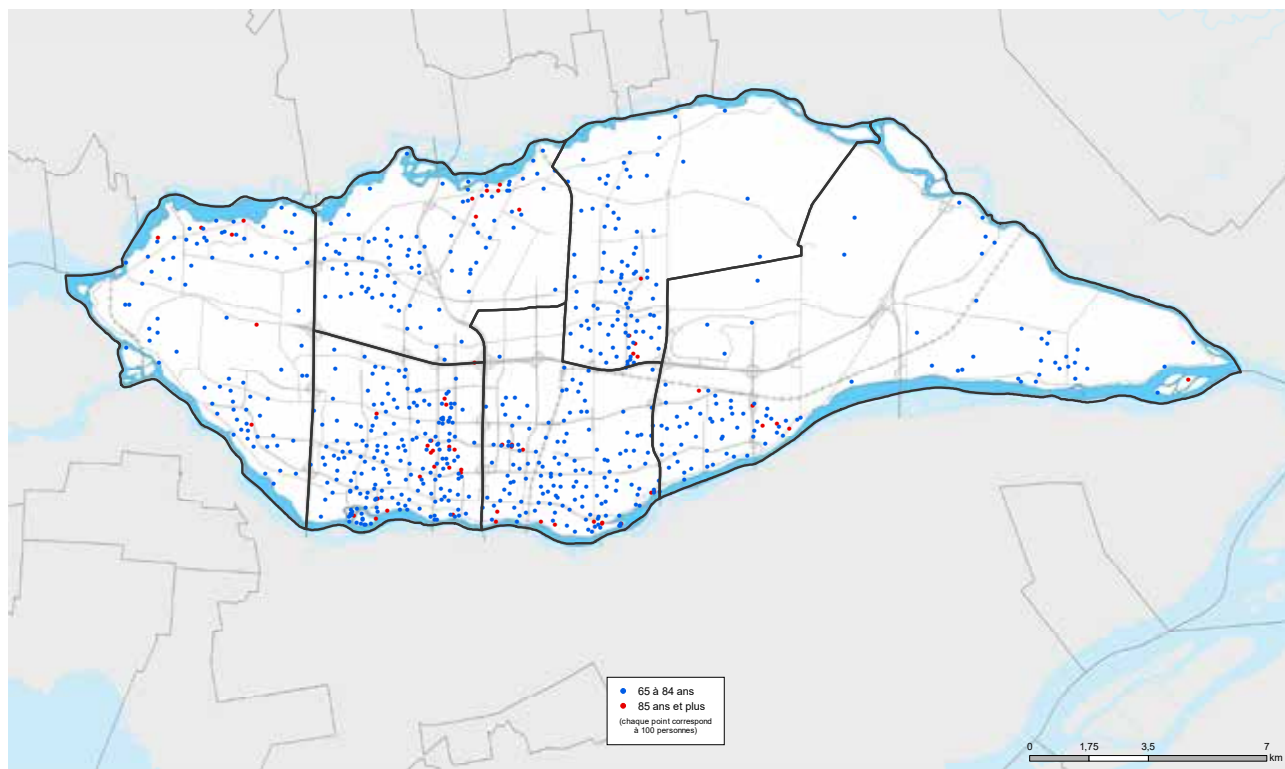
Figure 4 : Répartition (en %) des personnes âgées de 65 ans et plus par secteur, 2016



9 Cette répartition exclut la population de 65 ans et plus vivant dans un logement collectif.

La figure 5 précise davantage les secteurs où l'on retrouve des concentrations d'aînés. En général, ils se situent au sud de Laval et dans les secteurs urbanisés.

Figure 5 : Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus sur le territoire de Laval



Source : Ville de Laval, Centre d'excellence en géomatique, mars 2019.

4.3.2 TAILLE DES MÉNAGES

Les statistiques de 2016 démontrent que 24,3 % de la population lavalloise âgée de 65 ans (15 210) et plus vivent dans un ménage privé composé d'une seule personne, comparativement à 30,3 % pour l'ensemble du Québec (403 200)¹⁰. Laval affiche donc une plus faible proportion de personnes âgées de 65 ans et plus vivant seul. On constate que cette proportion diminue depuis une quinzaine d'années. En effet, en 2001, elle était de 25,9 %, puis en 2011, de 25,2 %¹¹.

Selon Statistiques Canada, « Ménage privé » s'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. Les ménages sont divisés en deux sous-univers selon qu'ils occupent un logement collectif (ménage collectif) ou un logement privé (ménage privé).

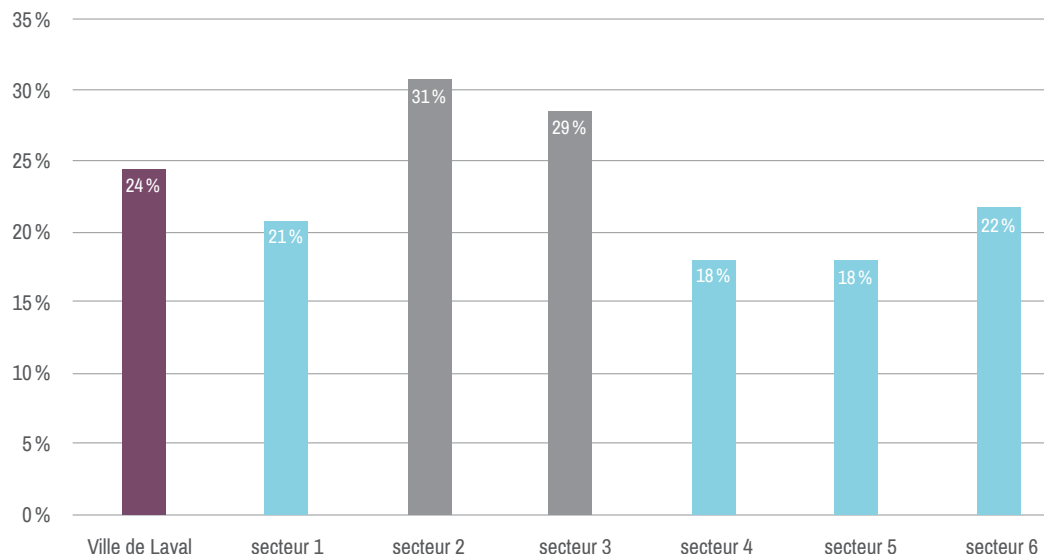
Cette diminution concerne davantage les femmes (70 %) que les hommes (30 %). Alors que pour le groupe des 50 à 64 ans, ce sont 20,3 % d'entre eux qui vivent seuls, cette proportion continue de s'accroître passant à 26,75 % pour les personnes âgées de 64 à 74 ans, à 33,69 % pour le groupe des 75 à 84 ans, et à un peu plus de 40 % pour la population âgée de 85 ans et plus.

Ce sont dans les territoires des secteurs 2 (31 %) et 3 (29 %) que l'on retrouve les taux les plus élevés de personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un ménage composé d'une seule personne.

10 Ministère de la Famille, *Les aînés du Québec – Quelques données récentes (deuxième édition)*, 2018.

11 CISSS de Laval, *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval 2016*, p. 59.

Figure 6 : Répartition (en %) des ménages privés composés d'une seule personne chez les personnes âgées de 65 ans et plus selon les secteurs, 2016



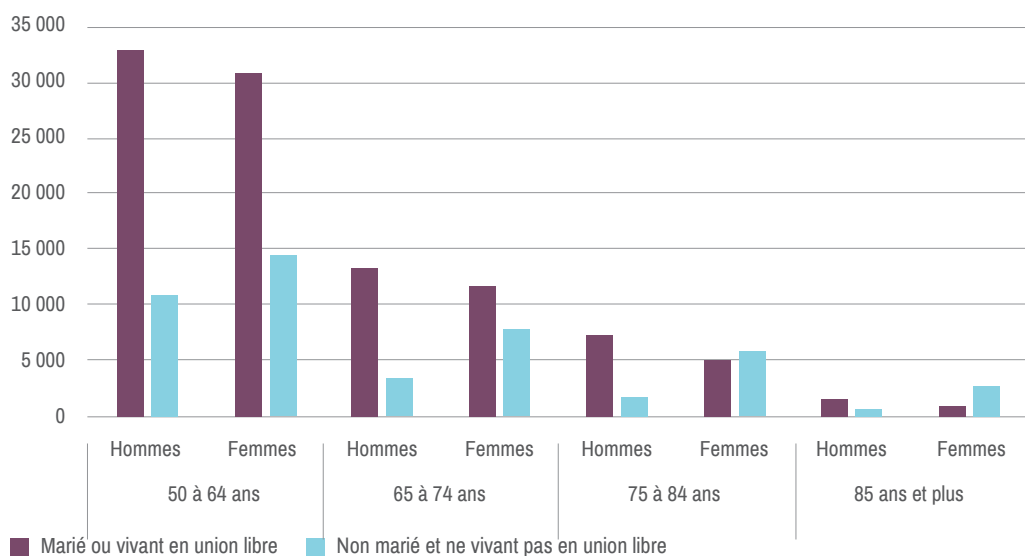
Sources : Statistique Canada

4.3.3 ÉTAT MATRIMONIAL

En 2016, selon Statistique Canada, 68,1% des Lavallois âgés de 50 ans et plus sont mariés ou vivent en union libre, alors que pour l'ensemble de la population, on parle de 57% des Lavallois.

Peu importe la tranche d'âge, la majorité des hommes âgés sont mariés ou vivent en union libre (53%). Chez les femmes, ce n'est que pour le groupe des 50 à 64 ans que la majorité sont mariées ou vivent en union libre. À partir de 75 ans, la majorité des femmes (54%) ne sont pas mariées et ne vivent pas en union libre, et l'écart se creuse à partir de 85 ans.

Figure 7 : Répartition des Lavallois âgés de 50 ans et plus selon leur état matrimonial, 2016



Sources : Statistique Canada

4.4 GÉNÉRATIONS, LANGUES ET MIGRATION

Selon Statistique Canada, le statut des générations désigne si une personne ou ses parents sont nés au Canada ou non.

On constate que parmi le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus vivant en ménage privé à Laval, 22 115 d'entre elles (soit 35,5 %) sont issues d'une première génération, c'est-à-dire qu'elles sont nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit principalement de personnes immigrantes mais aussi les personnes nées à l'extérieur du Canada de parents qui sont citoyens Canadiens ainsi que des résidents non-permanents. Relativement à l'ensemble des immigrants¹² lavallois (116 937), la proportion de ceux qui sont âgés de 65 ans (21 915) est de 18,7 % et représente 5 % de l'ensemble de la population lavalloise.

Par ailleurs, les personnes âgées de 65 ans et plus vivant en ménage privé et qui sont issues d'une deuxième génération représentent 3,8 % des aînés lavallois, c'est-à-dire que ces personnes sont nées au Canada et qu'au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada. La troisième génération et plus correspond aux personnes nées au Canada et dont les deux parents sont nés au Canada.

Tableau 6 : Statut des générations de la population lavalloise totale et de la portion âgée de 65 ans et plus vivant en ménage privé, 2016

STATUT DES GÉNÉRATIONS	POPULATION LAVALLOISE	% DE LA POPULATION LAVALLOISE	POPULATION LAVALLOISE DE 65 ANS ET PLUS	% DE LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS
Première génération	120 520	29 %	22 115	35,5 %
Deuxième génération	90 385	22 %	2 360	3,8 %
Troisième génération et plus	199 945	49 %	37 880	60,7 %

Source : Statistique Canada.

En ce qui a trait à la langue parlée à la maison, selon Statistique Canada, en 2016, 71 % des personnes âgées de 65 ans et plus parlent le français à la maison. La part des Lavallois de cette tranche d'âge parlant l'anglais à la maison est de 7 % et celle parlant une autre langue non officielle est de 22 %. Les langues les plus fréquemment parlées, autres que le français et l'anglais, sont le grec (26 %), l'italien (17 %), l'arabe (11 %), l'espagnol (7 %) et le créole (6 %). On retrouve les plus grandes proportions de personnes âgées de 65 ans parlant une autre langue que le français et l'anglais à la maison dans les secteurs 4 (19 %) et 3 (36 %).

Selon les données du recensement 2016, on constate que la très grande majorité des personnes âgées de 65 ans et plus n'ont pas déménagé (84 %) dans les cinq dernières années. Parmi celles ayant déménagé, la majorité n'a pas quitté Laval (61 %). Pour celles ayant quitté Laval, elles sont restées dans une très forte proportion au Québec (97 %).

Tableau 7 : Mobilité des Lavallois de 65 ans et plus depuis les cinq dernières années, 2016

MOBILITÉ DES LAVALLOIS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS	TOTAL (%)	HOMMES (%)	FEMMES (%)
Personnes n'ayant pas déménagé	84	86	83
Personnes ayant déménagé	16	14	17
Non-migrants	61	62	61
Migrants	39	38	39
Migrants internes	78	79	78
Migrants intraprovinciaux	97	97	97
Migrants interprovinciaux	3	2	3
Migrants externes	22	21	22

Source : Statistique Canada.

4.5 SCOLARISATION ET PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

4.5.1 SCOLARISATION

La proportion de Lavallois sans diplôme est assez élevée chez les 65 ans et plus (34 %), et elle tend à augmenter avec l'âge, atteignant 53 % chez les 85 ans et plus. Cette réalité est plus importante chez les femmes que chez les hommes, et ce, pour tous les groupes d'âge. On constate également une plus grande proportion d'hommes diplômés d'un grade universitaire (baccalauréat et plus). Cependant, cet écart entre les hommes et les femmes diminue de façon importante dans le groupe d'âge de 50 à 64 ans; la proportion des femmes est légèrement plus élevée pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de niveau collégial ou universitaire, mais inférieur au baccalauréat. Les hommes sont plus nombreux à obtenir un diplôme universitaire de niveau baccalauréat ou supérieur toutes catégories d'âge confondues.

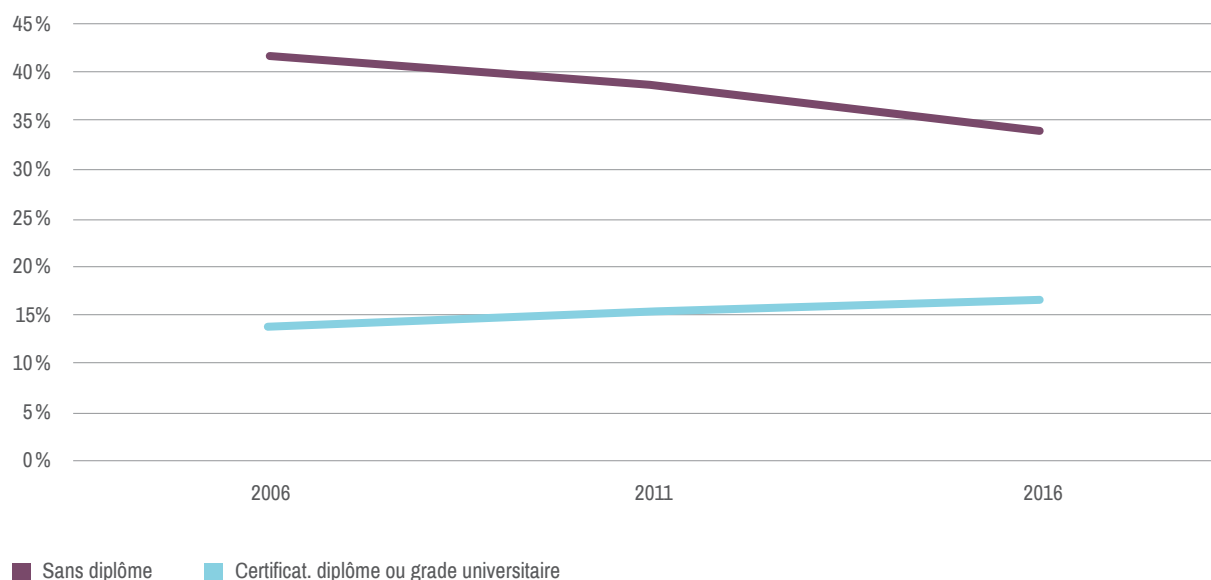
Tableau 8 : Répartition de la population lavalloise à partir de 50 ans et plus vivant dans un ménage privé, selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, 2016

ÂGE	50 À 64 ANS		65 À 74 ANS		75 À 84 ANS		85 ANS ET PLUS	
	H	F	H	F	H	F	H	F
	%	%	%	%	%	%	%	%
Aucun certificat, diplôme ou grade	50	50	41	59	39	61	31	69
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	45	55	42	58	39	61	38	62
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	56	44	60	40	71	29	66	34
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	45	55	41	59	44	56	51	49
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	47	53	46	54	24	76	47	53
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	53	47	55	45	65	35	66	36

Source : Statistique Canada.

La proportion de Lavallois de 65 ans et plus sans diplôme a diminué de façon importante au cours de la période 2006-2016, passant de 42 % à 34 %, tandis que celle des titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté sur cette même période, passant de 14 % à 17 %.

Figure 8 : Proportion (en %) de Lavallois âgés de 65 ans et plus vivant en ménage privé, n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade ou ayant obtenu un certificat, diplôme ou grade universitaire, 2006, 2011, 2016



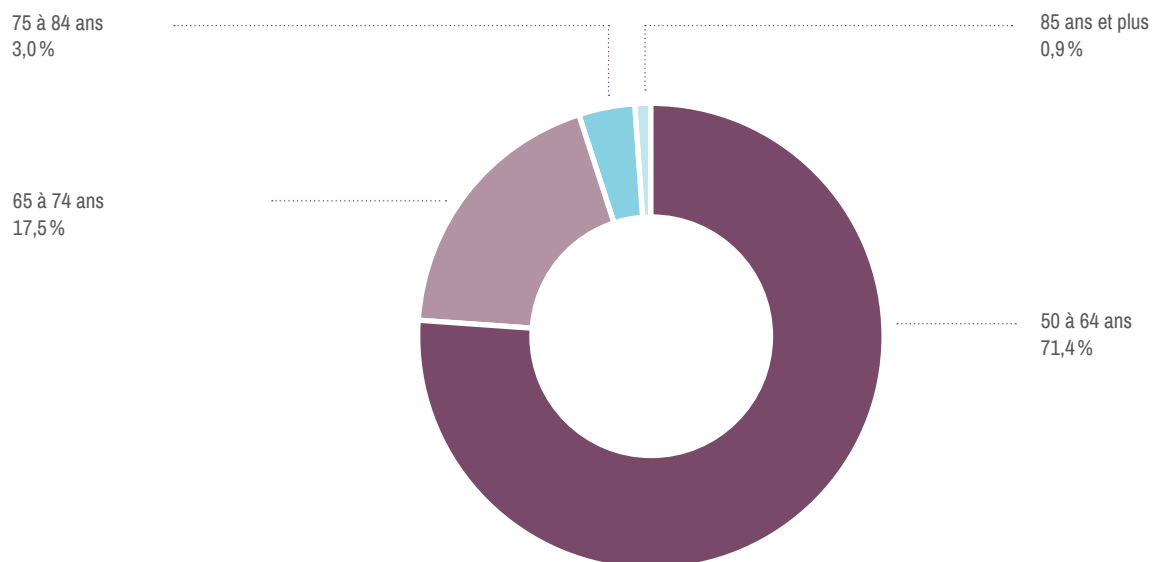
Sources : Statistique Canada.

4.5.2 PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2016, sur le territoire de Laval, le taux d'emploi¹³ des personnes âgées de 65 à 74 ans est de 17,5 %, puis diminue significativement à partir de 75 ans. On constate que la proportion d'hommes âgés de 65 ans et plus (16 %) occupant un emploi est plus élevée que celle des femmes du même âge (9 %).

¹³ Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi versus le taux d'activité qui désigne la proportion de personnes occupées, en chômage ou inactives au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2016.

Figure 9 : Taux d'emploi (en %) des Lavallois de 50 ans et plus, 2016



Source : Statistique Canada

Par ailleurs, on remarque que la tendance du taux d'emploi est à la hausse chez les personnes âgées de 65 ans et plus depuis 2010 (7,5 % à 11,5 %).

Tableau 9 : Évolution du taux d'emploi chez les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à Laval de 2010 à 2016

ANNÉES	TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS VIVANT À LAVAL
2010	7,5 %
2012	9 %
2014	11 %
2016	11,5 %

Sources : Statistique Canada (2016); CISSS de Laval, Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval 2016, p. 67.

Cette tendance est également confirmée par Midi-Quarante, un organisme lavallois spécialisé dans la transition et la gestion de carrière des 40 ans et plus. Le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus utilisant leur service a presque doublé entre l'année 2016-2017 et l'année 2017-2018, passant de 6 % à 11 %¹⁴.

On constate que les personnes en emploi durant l'année de référence de 2015, âgées de 65 à 74 ans et vivant en ménage privé, ont travaillé en majorité à temps plein (4 805 personnes), dont 6 % sont des hommes¹⁵.

¹⁴ Association Midi-Quarante, *Annexe 1 Statistiques, reddition de comptes 2017-2018*.

¹⁵ Travail pendant l'année de référence : désigne le nombre de semaines au cours desquelles les personnes âgées de 15 ans et plus ont travaillé à un emploi salarié ou à leur compte, en 2015, pour l'ensemble des emplois occupés, ne serait-ce que pour quelques heures, et si ces semaines étaient travaillées à temps plein ou surtout à temps partiel.

Tableau 10 : Nombre de Lavallois de 50 ans et plus vivant en ménage privé, selon le type d'activité durant l'année de référence, 2015

	50 À 64 ANS	65 À 74 ANS	75 À 84 ANS	85 ANS ET PLUS
Total – Travail pendant l'année de référence	89 035	36 275	20 260	5 830
N'a pas travaillé	20 370	27 640	19 070	5 725
A travaillé à temps plein	58 930	4 805	470	40
A travaillé à temps partiel	9 735	3 835	720	70

Source : Statistique Canada.

4.6 SITUATION ÉCONOMIQUE

En 2016, les Lavallois âgés de 65 ans et plus ont un revenu total médian avant impôts de 24 622 \$, comparativement à 24 559 \$¹⁶ pour la même population à l'échelle du Québec.

Les hommes âgés de 65 ans et plus disposent, en moyenne, d'un revenu supérieur d'environ 12 000 \$ par rapport aux femmes du même âge. Cette inégalité s'observe dans chaque groupe d'âge.

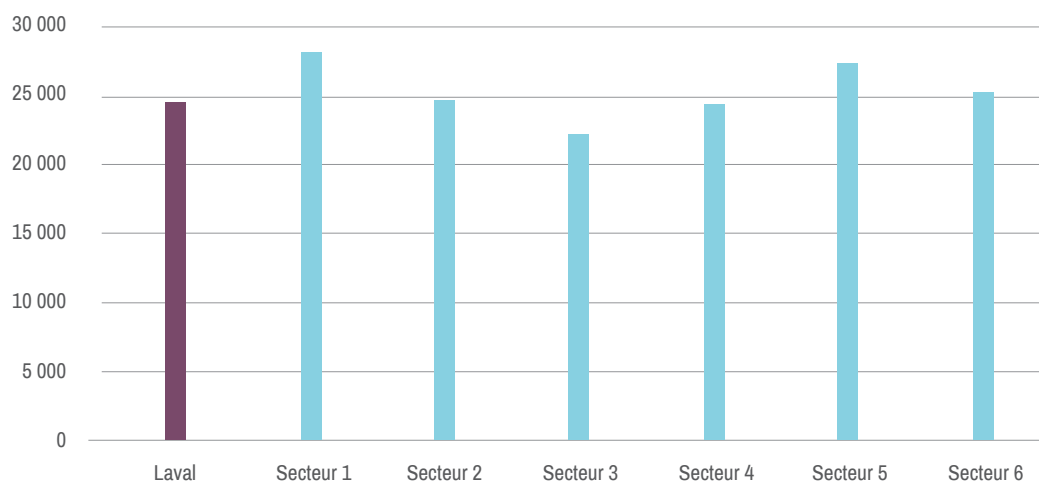
Tableau 11 : Revenu total médian avant impôts des Lavallois âgés de 50 ans et plus, selon certains groupes d'âge et le sexe, 2016

2016	50 À 64 ANS		65 À 74 ANS		75 À 84 ANS		85 ANS ET PLUS	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Revenu total médian (\$)	47 460	37 226	34 057	21 624	28 932	20 578	28 819	20 714
Revenu des femmes (en %) par rapport à celui des hommes	78,4		63,4		71,1		72,8	

Source : Statistique Canada.

Selon les statistiques de 2016, le revenu médian avant impôts des personnes âgées de 65 ans et plus vivant en ménage privé est plus élevé dans les secteurs 1 (28 116 \$) et 5 (27 422 \$). C'est dans le secteur 3 (22 130 \$) que l'on retrouve le revenu médian le moins élevé pour cette population.

Figure 10 : Répartition (en \$) des revenus médians de la population lavalloise âgée de 65 ans et plus et vivant dans des ménages privés, selon les secteurs, 2016



Sources : Statistique Canada

En 2016, 14,6 % (9 080) des Lavallois âgés de 65 ans et plus vivent dans un ménage privé avec un faible revenu après impôts selon la mesure de faible revenu (MFR)¹⁷. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le pourcentage de personne vivant avec un faible revenu est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cet écart est d'autant plus significatif pour les personnes âgées de 85 ans et plus.

Ainsi, « les ménages lavallois à faible revenu sont en majorité des personnes âgées de 65 ans et plus, particulièrement des femmes, des personnes vivant dans une famille monoparentale, des personnes vivant seules et des personnes immigrantes¹⁸ ».

Tableau 12 : Fréquence (en %) de faible revenu après impôts chez les Lavallois de 65 ans et plus, selon certains groupes d'âge et le sexe, 2016

ÂGE	50 À 64 ANS		65 À 74 ANS		75 À 84 ANS		85 ANS ET PLUS	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Fréquence du faible revenu selon la MFR – après impôts (%)	10	11	12	15	11	19	9	24

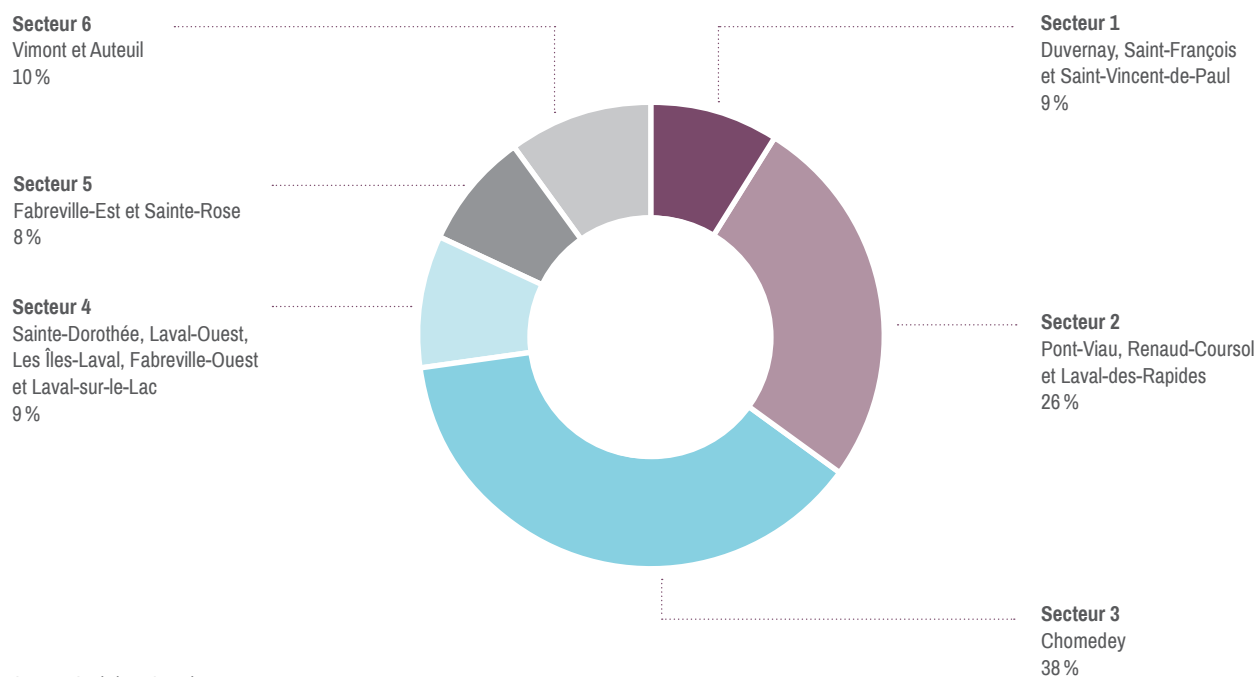
Source : Statistique Canada.

¹⁷ Statistique Canada.

¹⁸ CISSS de Laval, *Données statistiques par BML selon le recensement de 2016*, DSP, 2018.

Sur le territoire de Laval, c'est 35 % des ménages privés composés d'une seule personne âgée de 65 ans et plus qui vivent avec un faible revenu. Plus précisément, ce sont les secteurs 2 (38 %) et 3 (40 %) qui regroupent les proportions les plus élevées de ces ménages.

Figure 11 : Répartition des ménages privés lavallois composés d'une seule personne et âgés de 65 ans et plus en situation de faible revenu après impôt¹⁹, selon les secteurs, 2016



Source : Statistique Canada

Selon le tableau 13, on constate que la majorité des particuliers âgés de 50 ans à 64 ans bénéficient d'un revenu d'emploi (80 % pour les hommes et 78 % pour les femmes). Pour la tranche d'âge des 65 à 74 ans, la différence est marquante entre les hommes et les femmes, soit 25 % et 15 %. Chez les 75 à 84 ans, 4 % des hommes et 2 % de femmes ont un revenu d'emploi.

On constate également que peu importe la tranche d'âge, les hommes tirent davantage leurs sources de revenu du marché de l'emploi, tandis que pour les femmes, on remarque qu'à partir de 75 ans, la majorité de leurs sources de revenu proviennent des transferts gouvernementaux. À cet effet, un pourcentage beaucoup plus important de femmes que d'hommes reçoivent la pension de Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti : pour les 65 à 74 ans, on compte 25 % des femmes et 15 % des hommes; pour les 75 à 84 ans, ce sont 32 % des femmes et 19 % des hommes; et pour les 85 ans et plus, on dénombre 38 % des femmes et 21 % des hommes.

¹⁹ Il s'agit de ménages privés.

Tableau 13 : Composition du revenu total de la population lavalloise âgée de 50 ans et plus, selon certains groupes d'âge et le sexe, 2016

ÂGE	50 À 64 ANS		65 À 74 ANS		75 À 84 ANS		85 ANS ET PLUS	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Composition du revenu total	%	%	%	%	%	%	%	%
Revenu du marché	95	92	66	54	59	44	54	37
Revenu d'emploi	80	78	25	15	4	2	1	0
Salaires, traitements et commissions	74	74	21	14	3	1	0	0
Revenu net provenant d'un travail autonome	6	4	4	2	1	0	0	0
Revenu de placements	7	5	10	6	14	9	13	12
Revenu de retraite privée	6	7	30	31	41	32	37	23
Revenu du marché non inclus ailleurs	2	2	1	1	1	2	2	1
Transferts gouvernementaux	5	8	34	46	41	56	47	63
Pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) et Supplément de revenu garanti (SRG)	0	0	15	25	19	32	21	38
Prestation du Régime de rentes du QC (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC)	2	3	16	19	19	21	23	21
Prestations d'assurance-emploi (AE)	1	1	1	0	0	0	0	0
Prestations pour enfants	0	1	0	0	0	0	0	0
Autres transferts gouvernementaux	2	3	2	2	2	3	3	4
Pourcentage d'impôt sur le revenu	23	19	16	14	14	12	12	9

Source : Statistique Canada.

4.7 HABITATION²⁰

Selon Statistique Canada, en 2016, les Lavallois âgés de 65 ans et plus sont propriétaires de leur logement dans une proportion de 75 %. Pour le même groupe d'âge, les proportions québécoises équivalent à 64 % de ménages propriétaires et à 36 % de ménages locataires. On remarque ainsi que la proportion de ménages aînés propriétaires est plus élevée à Laval que dans le reste du Québec.

De plus, entre 2006 et 2016, on constate que la proportion de Lavallois âgés de 65 ans et plus propriétaires de leur habitation a augmenté et qu'elle demeure toujours supérieure à la proportion québécoise, comme le tableau suivant le démontre.

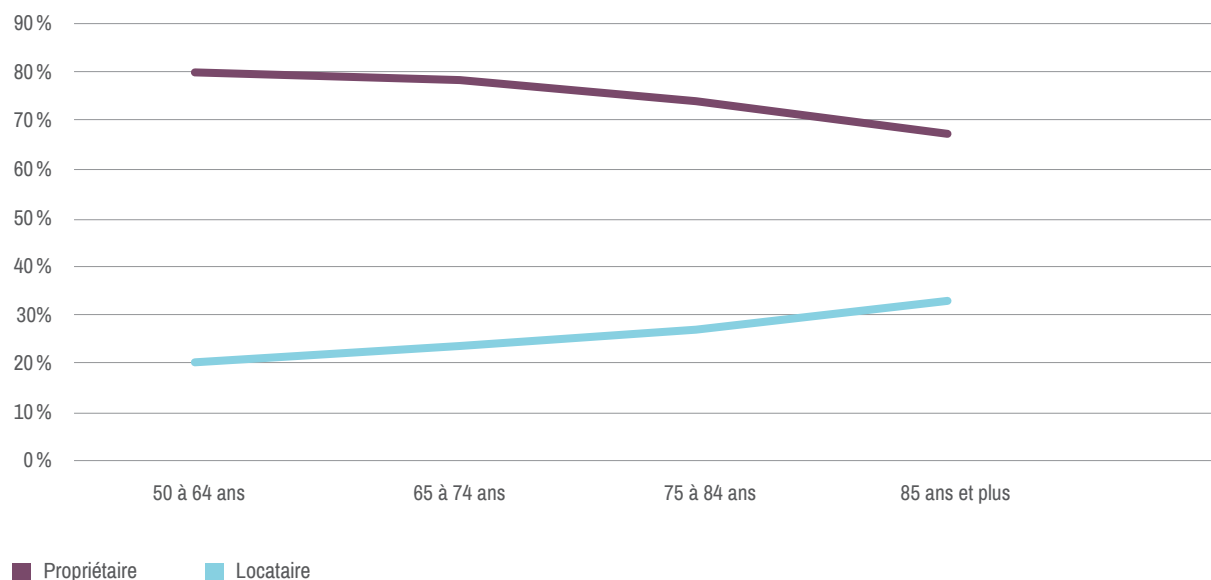
Tableau 14 : Répartition selon le type de mode d'occupation pour les personnes âgées de 65 ans et plus, Laval et Québec, 2006 et 2016

ANNÉE	LAVAL		QUÉBEC	
	Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire
2006	64 %	36 %	60 %	40 %
2016	75 %	25 %	64 %	36 %

Sources : Statistique Canada; ministère de la Famille, *Les aînés du Québec – Quelques données récentes (deuxième édition)*, 2018, p. 12.

Par ailleurs, avec l'avancement en âge, on note une hausse de la proportion de locataires. En effet, en 2016, 20 % des Lavallois âgés de 50 à 64 ans sont locataires, tandis que cette situation touche 33 % des 85 ans et plus.

Figure 12 : Évolution du mode d'occupation des Lavallois à partir de l'âge de 50 ans, 2016



Sources : Statistique Canada.

²⁰ L'absence de la population vivant dans un logement collectif influence les données présentées dans cette section sur l'habitation. En effet, le calcul permet de déterminer que 10 230 personnes de 65 ans et plus vivent dans un logement collectif à Laval. Le lecteur doit donc prendre en compte cette limite méthodologique lors de la lecture du portrait.

Au Québec, en 2016, 20 % des ménages consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais liés au logement. Cette proportion est légèrement supérieure dans les ménages où le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus (24 %) ²¹. En ce qui concerne Laval, c'est 21 % de la population âgée de 65 ans et plus, vivant en ménage privé, qui consacre 30 % ou plus de son revenu aux frais liés au logement.

Selon le tableau 15, les Lavallois de 65 ans et plus consacrent une part plus importante de leur revenu pour se loger lorsqu'ils sont locataires (46 %) que lorsqu'ils sont propriétaires (13 %).

On constate également que la part de ménages privés consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement augmente sensiblement à mesure que s'élève l'âge du principal soutien : de 18,5 % lorsqu'il est âgé de 65 à 74 ans, elle passe à 23 % chez les 75 à 84 ans, pour atteindre 29 % dans les ménages dont le principal soutien a 85 ans et plus.

La part de ménages privés consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement est particulièrement élevée chez les locataires, soit un sur deux lorsque le principal soutien a 75 ans et plus.

Parmi les 62 360 ménages privés âgés de 65 ans et plus vivant à Laval (propriétaires ou locataires), 96 % mentionnent que leur habitation nécessite seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.

Tableau 15 : Habitation pour les Lavallois âgés de 65 ans et plus habitant dans des ménages privés selon le mode d'occupation, 2016

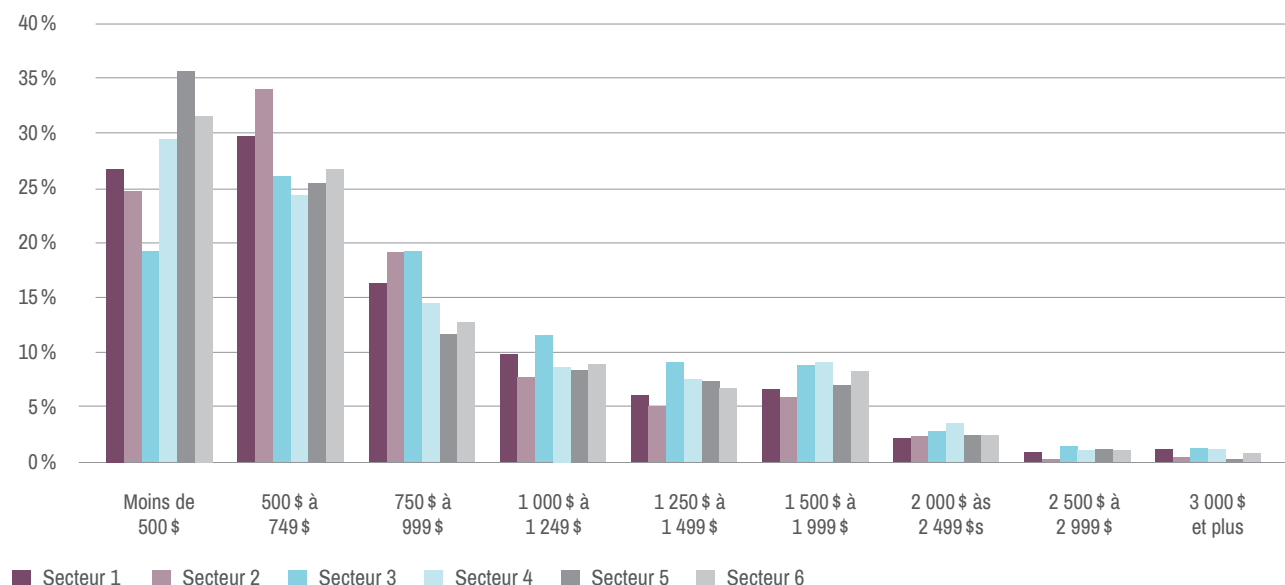
GÉOGRAPHIE	30 % ou plus du revenu est consacré aux frais de logement (%)	Seulement entretien régulier ou réparations mineures requises (%)
Laval - propriétaire	13	96
Laval - locataire	46	96
Secteur 1 - propriétaire	10	95
Secteur 1 - locataire	49	97
Secteur 2 - propriétaire	13	95
Secteur 2 - locataire	43	97
Secteur 3 - propriétaire	18	95
Secteur 3 - locataire	48	96
Secteur 4 - propriétaire	12	96
Secteur 4 - locataire	44	97
Secteur 5 - propriétaire	8	98
Secteur 5 - locataire	42	96
Secteur 6 - propriétaire	12	96
Secteur 6 - locataire	43	98

Sources : Statistique Canada.

Selon la figure 13, on constate qu'en majorité, tous modes d'occupation confondus, les aînés ont des frais de logement mensuels inférieurs à 1 000 \$. C'est dans le secteur 2 que l'on retrouve le plus fort pourcentage d'aînés ayant des frais de logement inférieurs à 1 000 \$ (78 %), suivi des secteurs 1 et 5 (73 %). De plus, c'est dans le secteur 3 que l'on retrouve le plus haut pourcentage (35 %) d'aînés ayant des frais de logement supérieurs à 1 000 \$, tandis que c'est dans ce secteur que l'on retrouve le taux le plus élevé d'aînés vivant seuls en situation de faible revenu après impôts (38 %).

C'est dans le secteur 5 que l'on retrouve la plus forte concentration d'aînés (36 %) ayant des frais de logement inférieurs à 500 \$ (en comparaison, les aînés ayant des frais de logement de 2 500 \$ et plus se retrouvent dans le secteur 3). Il s'agit également du secteur qui concentre le plus grand nombre de résidences pour personnes âgées.

Figure 13 : Frais de logement mensuels pour les personnes âgées de 65 ans et plus en % du total des personnes âgées de 65 ans et plus par secteur, 2016



Sources : Statistique Canada.

Selon la *Rapport sur les résidences pour personnes âgées* publié en 2018 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), au Québec, le taux d'inoccupation des places standards²² se chiffrait à 6,9 % en février 2018, comparativement à 6,2 % à la même période en 2017.

Pour ce qui est de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal²³, qui compte 55 305 résidents, les statistiques révèlent que le taux d'inoccupation, peu importe le type de logement, a légèrement augmenté. En effet, le taux d'inoccupation des places standards se situe à 6,5 % en comparaison à 5,9 % pour l'année 2017. De plus, les chambres individuelles ainsi que les appartements de deux pièces et plus représentent la plus faible proportion de logements vacants.

22 L'expression « places standards » fait référence aux « places occupées par des résidents qui reçoivent moins d'une heure et demie de soins par jour ou qui n'ont pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus ». (SCHL, *Rapport sur les résidences pour personnes âgées*, 2018, p. 2).

23 La RMR de Montréal inclut l'île de Montréal, Vaudreuil-Soulanges, Laval, Rive-Nord, Rive-Sud et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le loyer mensuel moyen des places standards des résidences pour personnes âgées au Québec est de 1 729 \$. En comparaison, il est de 1 767 \$ pour l'ensemble des secteurs de Laval et de la Rive-Nord, et de 1 803 \$ à Montréal²⁴.

Pour la RMR de Montréal, l'âge moyen des habitants des résidences pour personnes âgées, tous types de logements confondus, est de 84 ans.

Par ailleurs, la Politique de l'habitation de Laval stipule que « la Ville comprend plus de 7 000 logements pour personnes âgées, équivalent à plus de 17 % de l'ensemble des logements offerts sur le territoire métropolitain²⁵ ». À cet effet, « Laval accueille une part beaucoup plus importante de cette niche de marché par rapport au poids démographique réel de la ville dans la région (un peu plus de 10 %) et plus grande que toute autre municipalité s'y trouvant. De plus, le modèle type lavallois (de l'habitation pour aîné) est caractérisé par de grands ensembles ou des édifices de gros gabarit²⁶ ».

4.8 MOBILITÉ

4.8.1 DÉPLACEMENTS EN VOITURE

En 2014, parmi la population lavalloise, 63 % sont titulaires d'un permis de conduire. Ainsi, « entre 1998 et 2013, les données des enquêtes origine-destination²⁷ indiquent que le nombre d'automobiles par personne était supérieur à Laval que dans l'ensemble du territoire des enquêtes. Cet écart tend toutefois à diminuer puisque la croissance du ratio lavallois est maintenant moindre que celle de l'ensemble du territoire d'enquête²⁸ ». « Les taux de possession d'une automobile les plus faibles sont observés dans les quartiers Chomedey, Pont-Viau et Laval-des-Rapides, des quartiers centraux plus denses, plus mixtes et mieux desservis en transport collectif²⁹. »

« D'après les résultats de l'enquête origine-destination (OD) 2013, le territoire lavallois est le point d'origine de plus de 800 000 déplacements quotidiens³⁰ »; 20 % des déplacements se font pour le travail et 10 % se font pour les études ou le magasinage. L'automobile demeure le principal moyen de transport (plus de 80 %) pour tous les déplacements sur le territoire de Laval.

Par ailleurs, pour le Québec, le nombre de titulaires de permis de conduire âgés de 65 ans et plus en 2016 est de plus d'un million. Ce chiffre est en constante augmentation, et il est estimé qu'en 2030 il devrait atteindre 1,5 million. Toutefois, « bien que nombreux, les conducteurs âgés de 65 ans et plus constituent le groupe d'âge causant le moins d'accidents de la route avec dommages corporels³¹ ».

4.8.2 TRANSPORT COLLECTIF

« Les Lavallois utilisent le transport collectif pour près de 13 % de tous leurs déplacements³². »

De leur côté, les personnes de 50 ans et plus représentent 15 % des usagers des services de la Société de transport de Laval (STL), alors que les personnes de 65 ans et plus représentent uniquement 3%. De plus, les projections d'usagers entre 2016 et 2021 ne prévoient qu'une faible augmentation de l'utilisation des services pour ce groupe d'âge. Le tableau suivant présente les données sur les usagers des services de la STL selon l'enquête OD 2013, par groupe d'âge et par sexe, ainsi que les projections du ministère des Transports, actualisées en 2018 (selon une progression linéaire entre 2016 et 2021).

24 Les données sur les résidences pour personnes aînées ne sont pas intégrées dans la figure 13, car celles-ci sont incluses dans les logements collectifs.

25 Ville de Laval, *Politique de l'habitation – Choisir Laval : pour un logement de qualité dans un milieu de vie complet*, juin 2017, p. 18.

26 *Ibid.*, p. 18.

27 Agence métropolitaine de transport, *Enquête origine-destination 2013 – La mobilité des personnes dans la région de Montréal*, version 13.2a, 2015.

28 Ville de Laval, *Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval*, août 2017, p. 2-47.

29 *Ibid.*, p. 2-47.

30 *Ibid.*, p. 2-49.

31 Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille, *Un Québec pour tous les âges – Plan d'action 2018-2023*, 2018, p. 18.

32 Ville de Laval, *op. cit.*, p. 2-58.

Tableau 16 : Nombre d'usagers de la STL de 50 ans et plus par jour de semaine

GROUPE D'ÂGE	USAGERS 2013			PROJECTIONS D'USAGERS ENTRE 2016 ET 2021 (excluant la gratuité pour les 65 ans et plus)			
	Sexe	Homme	Femme	Total	Femme	Homme	Total
50 à 54 ans		782	1157	1939	888	1101	1989
55 à 59 ans		843	716	1559	1109	730	1839
60 à 64 ans		390	749	1139	511	793	1304
65 à 69 ans		191	217	408	234	221	455
70 à 74 ans		100	80	180	108	79	187
75 ans et plus		122	497	619	142	567	709
Total d'usagers de 50 ans et plus		2 428	3 416	5 844	2 992	3 491	6 483
% d'usagers de 50 ans et plus sur l'ensemble des usagers		13 %	16 %	15 %	14 %	16 %	15 %
Total d'usagers de 65 ans et plus		413	794	1207	484	867	1351
% d'usagers de 65 ans et plus sur l'ensemble des usagers		2 %	4 %	3 %	2 %	4 %	3 %

Sources : Enquête OD 2013; ministère des Transports.

Cependant, la gratuité du titre de transport Horizon 65+, mis en place en mai 2014 pour les Lavallois de 65 ans et plus, a entraîné une très forte augmentation du nombre de déplacements des personnes âgées à Laval, soit plus de 65 %. Il était néanmoins évalué que lors des années subséquentes, cette augmentation se stabiliserait puis diminuerait selon la croissance de la population, comme le démontre le tableau suivant.

Tableau 17 : Nombre de déplacements liés au titre de transport Horizon 65+³³

ANNÉE	ESTIMATION DES TITRES À TARIF RÉDUIT	HORIZON 65+	ÉVALUATION ANNUELLE DU TITRE HORIZON 65+
2014	480 623		
2015	496 628	817 693	+65 %
2016		890 770	+9 %
2017		971 313	+9 %
2018		1 051 663	+8 %
2019			+7 %
2020			+6 %
2021			+5 %

Source : STL.

D'autre part, la fréquentation des huit lignes d'autobus, offrant un lien direct entre les résidences pour aînés et les centres d'intérêt de Laval, depuis leur mise en vigueur le 1^{er} mars 2017 jusqu'au 1^{er} septembre 2018, est présentée dans le tableau 18. Ainsi, 1 367 voyages ont été réalisés – soit à l'aller ou au retour – durant les 18 premiers mois.

³³ Les données incluent une augmentation des déplacements des usagers âgés de 65 ans et plus utilisateurs des services de la STL avant la gratuité de 2014, et l'ajout de nouveaux usagers de 65 ans et plus à la suite de la mise en place de la gratuité de 2014.

Tableau 18 : Nombre de voyages pour chacune des lignes communautaires, entre le 1^{er} mars 2017 et le 1^{er} septembre 2018

NUMÉRO DE LIGNE	ITINÉRAIRE (résidences desservies)	NOMBRE DE VOYAGES ALLER-RETOUR
101	Manoir de Laval, Manoir Paul-Boudrias, Résidence Havre-des-Îles, Manoir des Îles, Résidence des Philantropes, Résidence Chomedey 1 et 2, Manoir Cardinal	162
102	Manoir Thérèse-Casgrain, Manoir Marc-Aurèle-Fortin, Domaine des Forges, Habitation de la Roseraie, Résidence du Plateau-Ouimet	83
103	Résidence Le Duvernay, Résidence L'Oasis de Laval, Résidence et Manoir des Écores, Résidence Le Quatre Cent, Missionnaires d'Immaculée-Conception	162
104	Le Bastillon, Résidence du Patrimoine-Liebert, Résidence Vanier, Résidence Vimont, Les Habitations du Boisé	245
105	Les Appartements de la Rive, Manoir Arthur-Sauvé, Résidence Laval Ouest	83
106	Manoir du Ruisseau, Les Habitations Ararat, Manoir St-Martin, Résidence Raymond-Goyer, Manoir des Châteaux, Manoir Marc-Perron	154
107	Le Jardin des Saules, Manoir de La Giraudière, Manoir des Prairies, La Maison du Marigot, Résidence Cartier, Oasis St-Martin	162
133 courte (103)	Résidence Le Duvernay, Résidence et Manoir des Écores.	316
Total		1 367

Source : STL.

Chacun des itinéraires des lignes communautaires est présenté dans la section 5, *Portrait des services et des programmes* à partir de la page 48.

4.8.3 TRANSPORT ADAPTÉ

Au 31 décembre 2017, 6 708 personnes âgées de plus de 65 ans étaient inscrites au service de transport adapté sur un total de 9 203 usagers, ce qui représente 73 % des utilisateurs. Comme le démontre le tableau 19, cette fréquentation est en augmentation constante depuis 2012. En effet, elle a plus que doublé depuis les cinq dernières années. De plus, ce sont les femmes qui représentent la majorité des utilisatrices du transport adapté (64 %).

Tableau 19 : Utilisateurs du transport adapté (TA) au 31 décembre 2017, selon le sexe, de 2012 à 2017

ANNÉE	HOMME 65 ANS ET PLUS		FEMMES 65 ANS ET PLUS		TOTAL 65 ANS ET PLUS	TOTAL CLIENTÈLE DU TA	% CLIENTS 65 ANS ET PLUS
	Nombre	%	Nombre	%			
2012	1 159	35 %	2 167	65 %	3 326	5 920	56 %
2013	1 349	36 %	2 437	64 %	3 786	6 465	58 %
2014	1 571	36 %	2 802	64 %	4 373	7 119	61 %
2015	1 841	36 %	3 257	64 %	5 098	7 646	67 %
2016	2 131	36 %	3 754	64 %	5 885	8 490	69 %
2017	2 465	37 %	4 243	63 %	6 708	9 203	73 %

Source : STL.

4.8.4 TRANSPORT ACTIF

Le transport actif est toute forme de transport où l'énergie est fournie par l'être humain. Par exemple : la marche, le vélo, un fauteuil roulant non motorisé, des patins à roues alignées, une planche à roulettes, etc.³⁴.

Selon l'enquête OD 2013³⁵, on compte 45 550 déplacements piétonniers à Laval en 2013; 99,5 % sont des déplacements internes, dont 44 % pour les études, 21 % pour le magasinage et 15 % pour le travail.

4.9 ÉTAT DE SANTÉ ET ACCÈS ALIMENTAIRE

4.9.1 ESPÉRANCE DE VIE ET TAUX DE MORTALITÉ

L'espérance de vie à la naissance des Lavallois est plus élevée (83,4 ans) en 2014 que pour l'ensemble de la population du Québec (82,1 ans), et elle ne cesse de croître d'année en année. De plus, comme pour le Québec, cette espérance de vie des Lavallois est plus élevée chez les femmes (85,1 ans) que les hommes (81,5 ans). Cependant, cette différence tend à diminuer, étant passée de 4,4 à 3,6 ans d'écart en dix ans³⁶.

« Les taux de mortalité par groupes d'âge sont en baisse, bien que la mortalité globale en nombre absolu soit à la hausse en raison de la croissance et du vieillissement de la population lavalloise. Pour la période de 2012 à 2014, on compte un nombre annuel moyen de 2 764 décès. Le cancer représentait la cause principale de décès dans plus de tiers des cas (35,9 %), suivi des maladies cardiovasculaires (17,2 %)³⁷. »

« Le taux de mortalité prématurée, c'est-à-dire le taux de mortalité chez les personnes âgées de moins de 75 ans, était de 240,3 pour 100 000 personnes pour la période de 2012 à 2014 et il était significativement plus faible qu'au Québec (307,6 pour 100 000 personnes)³⁸. »

4.9.2 INCAPACITÉS ET MALADIES CHRONIQUES

Les énoncés suivants, tirés du *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval 2016* du CISSS de Laval, représentent les faits saillants liés aux incapacités et aux maladies chroniques pour les aînés lavallois :

- « Parmi les Lavallois de 65 ans et plus, 55,9 % (soit environ 42 000 personnes en 2016) éprouvent des difficultés à réaliser certaines activités de la vie quotidienne. Pour la majorité d'entre eux, il s'agit d'une incapacité légère;
- Près de la moitié des Lavallois qui vivent avec des incapacités ont besoin d'aide pour effectuer certaines tâches de la vie quotidienne;
- Une proportion de 69,6 % des aînés lavallois (soit environ 51 000 personnes en 2016) souffre d'au moins une de ces maladies de longue durée : hypertension; arthrite, arthrose ou rhumatisme; diabète; maladies cardiaques; bronchite chronique, emphysème ou maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC). La prévalence atteint 77,6 % chez les 85 ans et plus;
- La prévalence de l'hypertension a connu une hausse importante, mais le taux d'incidence diminue;
- La prévalence du diabète connaît une augmentation importante, mais le taux d'incidence est stable;
- Les problèmes de santé de longue durée, particulièrement l'arthrite, les MPOC et les maladies cardiaques, entraînent beaucoup d'incapacités chez les personnes atteintes;
- Les chutes sont la principale cause de blessures chez les aînés. Les taux d'hospitalisation pour une chute chez les 65 ans et plus sont en augmentation, ce qui est probablement dû au vieillissement des personnes âgées³⁹. »

4.9.3 SANTÉ MENTALE

En 2016, au Québec, la démence, incluant la maladie d'Alzheimer, est le principal problème de santé mentale directement lié au vieillissement. La prévalence est de 1,9 % chez les 65 à 69 ans et atteint 47,5 % chez les 90 ans et plus⁴⁰.

Selon les données de 2016, 7 000 Lavallois de 60 ans et plus souffriraient de démence. Il est estimé qu'avec le vieillissement de la population, ce chiffre pourrait atteindre plus de 14 000 en 2036⁴¹.

36 CISSS de Laval, *Portrait de la population lavalloise – Document présentant les données du Recensement 2016*, Mise à jour : 21 février 2018, p. 18.

37 *Ibid.*, p. 18.

38 CISSS de Laval, *op. cit.*, p. 18.

39 CISSS de Laval, *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval 2016*, p. 56.

40 CISSS de Laval, *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval 2016*, p. 56.

41 *Ibid.*, p. 56.

4.9.4 UTILISATION DES SERVICES DE SANTÉ

L'augmentation du nombre d'aînés entraîne une hausse importante des besoins en matière de soins de santé, particulièrement chez les 75 ans et plus.

Voici les principaux constats :

- Le nombre d'aînés lavallois recevant des soins à domicile est en augmentation constante, particulièrement chez les 75 ans et plus;
- Les taux d'hospitalisation de courte durée (nombre d'hospitalisations par 1 000 habitants) des aînés lavallois sont en diminution, tant chez les 65 à 74 ans que chez les 75 ans et plus;
- Le nombre d'épisodes d'hospitalisation de courte durée a toutefois augmenté depuis 12 ans, passant de 11 028 à 14 433, et il est estimé à près de 19 000 en 2025-2026 (dû à l'augmentation du nombre d'aînés);
- Les taux de chirurgies d'un jour sont en augmentation dans toutes les tranches d'âge de la population aînée;
- Les projections estiment que le nombre de chirurgies d'un jour aura plus que doublé d'ici 2025-2026, atteignant environ 15 000.

4.9.5 SAINES HABITUDES DE VIE

Quelques données permettent d'avoir un aperçu des éléments pouvant être améliorés en matière de saines habitudes de vie des aînés lavallois :

- « Parmi les Lavallois de 65 ans et plus, 62,4 % consomment des fruits et légumes moins de 5 fois par jour;
- Sur le plan de l'activité physique, 63,1 % n'atteignent pas le niveau minimal recommandé dans leurs loisirs;
- L'obésité touche 19,1 % d'entre eux;
- Près d'un aîné sur cinq (16,8 %) consomme de l'alcool tous les jours;
- Parmi les consommateurs de médicaments d'ordonnance, au moins un aîné sur dix ne respecte pas systématiquement la dose recommandée (prise de médicaments en moins ou en plus)⁴². »

4.9.6 ACCÈS ALIMENTAIRE

Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2011-2012⁴³, Laval se démarque par son taux plus élevé d'insécurité alimentaire (10,2 %⁴⁴) et se positionne au deuxième rang après Montréal (10,7 %). Cependant, les personnes âgées de 65 ans et plus sont les moins touchées par l'insécurité alimentaire sur le territoire de Laval. Il faut toutefois tenir compte du fait que l'Enquête ne mesure que « l'insécurité alimentaire liée au revenu et non celle pouvant être engendrée par des limitations physiques⁴⁵ ». On peut donc supposer que la proportion serait sous-estimée chez les aînés de 75 ans et plus. Les populations à risque d'insécurité alimentaire sont surtout concentrées dans le secteur 2 – Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides et le secteur 3 – Chomedey.

Par ailleurs, l'accessibilité à l'offre alimentaire représente un facteur important à Laval. En effet, « l'accès aux épiceries est parfois difficile à pied et par transport en commun. Dans certains quartiers, les sources d'approvisionnement sont éloignées des secteurs résidentiels. L'accès géographique aux commerces d'alimentation est davantage problématique dans l'est de Laval et plus particulièrement à Saint-François⁴⁶ ».

⁴² *Ibid.*, p. 95.

⁴³ Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2011-2012*.

⁴⁴ Il est important de rappeler que cette donnée est une estimation.

⁴⁵ CISSS de Laval, « Portrait de la sécurité alimentaire à Laval en 2015 », *Bulletin Sélections Santé Laval – Édition spéciale*, volume 12, no 4, Direction de la santé publique, novembre 2015, p. 3.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 7.

4.10 PROCHE AIDANCE

Le Plan d'action 2018-2023 de la politique *Un Québec pour tous les âges* du ministère de la Famille nous indique qu'au Québec :

- « 55 % des proches aidants d'âinés sont âgés de 45 à 64 ans, et la plupart sont des femmes;
- 64 % des proches aidants d'âinés consacrent cinq heures par semaine ou moins à la personne aidée;
- Plus de 20 % des proches aidants d'âinés fournissent de l'aide et de l'accompagnement à la personne aidée plus de dix heures par semaine;
- Le transport (80 %), la préparation des repas (49 %) et l'entretien du domicile (44 %) sont les types de soutien les plus souvent offerts par les proches aidants d'âinés;
- Plus de la moitié (56 %) des proches aidants d'âinés occupent un emploi;
- Près d'un proche aidant d'âinés sur deux (42 %) affirme ressentir du stress en lien avec ses responsabilités d'aidant⁴⁷. »

En 2006, on comptait 55 560 proches aidants d'âinés sur le territoire lavallois. De ce nombre, plus de 8 000 étaient elles-mêmes des personnes âinées. En 2011, on estimait le chiffre de proches aidants à 60 000⁴⁸.

En 2018-2019, un peu plus de 1 500 proches aidants d'âinés ont été rejoints par les services financés par l'Appui Laval, sans compter les participants aux activités grand public (1 680). De ceux-ci, 75 % soutiennent une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée⁴⁹.

Selon le rapport annuel 2018-2019 de l'Appui Laval, il y a 70 % de femmes parmi les proches aidants d'âinés rejoints par les services financés par l'organisme; de ce taux, 24 % d'entre elles ont 55 à 64 ans, 25 % ont 65 à 74 ans et 22 % ont 75 ans et plus. Quant aux hommes, ils représentent 30 % des proches aidants rejoints par les services, 14 % d'entre eux ont 55 à 64 ans, 22 % ont 65 à 74 ans, et 33 % ont 75 ans et plus. Parmi les proches aidants ayant utilisé les services financés par l'Appui Laval en 2018-2019 : 57 % sont à la retraite et 31 % d'entre eux occupent un emploi.

Parmi les proches aidants desservis, 75 % sont des femmes, 21 % sont des hommes. De ce nombre:

- 40 % sont des filles/fils de la personne âinée;
- 32 % s'occupent de leur conjoint;
- 20 % autres membres de la famille ;
- 2 % amis ou voisins;
- 6 % autre / inconnus;
- 48 % sont âgés de 65 ans et plus;
- 46 % sont âgés de 46 à 65 ans;
- 6 % sont âgés de 45 ans et moins.

Les sommes investies par l'Appui Laval permettent principalement l'accès à des services de répit (69 %), à des services de soutien psychosocial (20 %) et de service d'information/formation (11 %). Au total, 19 268 heures d'intervention ont été données en 2018-2019 auprès des proches aidants lavallois, dont 17 792 heures de répit⁵⁰.

Depuis 2012, la ligne info-aidant a permis de répondre à une demande croissante d'information, d'écoute et de références à la population lavalloise, tant aux proches aidants, qu'aux intervenants. En 2018, ce service a été centralisé permettant d'élargir la plage horaire du nouveau «Service info-aidant» (SIA), qui est maintenant disponible de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi. De plus, il offre maintenant un service confidentiel d'information et de soutien par courriel.

47 Secrétariat des âinés du ministère de la Famille, *Un Québec pour tous les âges – Plan d'action 2018-2023*, 2018, p. 18.

48 CISSS de Laval, *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval 2016*.

49 L'Appui pour les proches aidants d'âinés Laval, *Rapport annuel 2017-2018*, p. 11.

50 *Ibid.*, p. 10.

4.11 MALTRAITANCE

« Les deux études pancanadiennes qui ont quantifié l'ampleur de la maltraitance commise à l'égard des personnes âgées vivant à domicile remontent à la fin des années 1980 et 1990. La première rapporte que 4 % des personnes âgées vivant à domicile étaient aux prises avec au moins une forme ou une autre de maltraitance infligée par leurs proches et la seconde, que 7 % des personnes âgées vivant à domicile en sont la cible⁵¹. »

« Il est difficile d'établir le pourcentage de personnes âgées maltraitées pour différentes raisons. Soulignons, par exemple, que plusieurs sont peu enclines à demander de l'aide pour des maltraitances qu'elles subissent. Différents motifs expliquent cette situation, tels que la peur des répercussions d'une dénonciation, les sentiments de honte, de culpabilité, d'humiliation, de tristesse, de colère et la dépendance à l'égard de la personne maltraitante [...]⁵². »

Le ministère de la Famille, dans son Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022, déduit que plus de 105 000 personnes âgées sont maltraitées au Québec⁵³. De plus, en raison du poids démographique de la population vieillissante, le nombre de personnes maltraitées augmenterait continuellement.

Selon le même rapport, sur l'ensemble des appels reçus au niveau provincial par la Ligne Aide Abus Aînés du 1^{er} octobre 2010 au 31 décembre 2016, soit 20 200 appels traités, les situations de maltraitance rapportées mettaient en cause une femme âgée dans 70 % des cas, comparativement à 24 % pour un homme âgé. Les personnes âgées de 70 à 79 ans (70,2 % sont des femmes, 24,8 % sont des hommes) et de 80 à 89 ans (68,4 % sont des femmes, 25,2 % sont des hommes) sont le plus souvent maltraitées. Dans 38 % des situations rapportées à la Ligne Aide Abus Aînés, c'était l'enfant qui commettait les gestes présumés de maltraitance. En y ajoutant les conjoints et les conjointes ainsi que les autres membres de la famille (neveu/nièce, petits-enfants, cousin/cousine, fratrie, conjoints et conjointes des enfants), on apprend que 55 % des situations traitées à la Ligne Aide Abus Aînés impliquent un membre de la famille immédiate ou de la famille élargie de la personne âgée maltraitée⁵⁴.

En outre, depuis son ouverture le 1^{er} octobre 2010 jusqu'au 31 mars 2018, la Ligne Aide Abus Aînés a reçu 998 appels de Lavallois concernant une situation de maltraitance. Nous observons aussi une tendance à la hausse de ces appels, à Laval comme dans le reste du Québec. Ainsi, en provenance de Laval, il y a eu 149 appels concernant des situations de maltraitance en 2016-2017 et 165 appels en 2017-2018.

À partir des données de recensement de 2016 de la population lavalloise de 65 ans et plus, et en se basant sur les données de prévalence citées précédemment, il est estimé que le nombre de personnes âgées lavalloises potentiellement victimes de maltraitance se situe entre 2 900 et 5 075.

51. Ministère de la Famille, *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022*, p. 20.

52. *Ibid.*, p. 20.

53. Si l'hypothèse de la prévalence de 7 % de maltraitance, soit la donnée obtenue à la fin des années 1990, est étendue à l'ensemble de la population âgée du Québec.

54. Ministère de la Famille, *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022*, p. 22 à 25.

Tableau 20 : Nombre de personnes âgées lavalloises potentiellement victimes de maltraitance en 2016

	65 ANS ET PLUS	4 %	7 %	65-74 ANS	4 %	7 %	75-84 ANS	4 %	7 %	85 ANS ET PLUS	4 %	7 %
H	31 873	1 275	2 231	17 710	708	1 240	10 649	426	745	3 514	141	246
F	40 632	1 625	2 844	19 811	792	1 387	13 919	557	974	6 902	276	483
Total	72 505	2 900	5 075	37 521	1 500	2 626	24 568	983	1 719	10 416	417	729

Source : Institut de la statistique du Québec, 2016.

Selon le rapport annuel d'activités 2017-2018 de DIRA-Laval, un organisme ayant le mandat de dépister, d'informer, de référer et d'accompagner les personnes âgées victimes de violence, d'abus, de négligence ou d'intimidation :

- 2 734 appels ont été reçus par l'organisme;
- 278 dossiers ont été ouverts (depuis 2002, DIRA-Laval a ouvert 4 356 dossiers):
 - 209 dossiers ouverts pour des femmes;
 - 67 dossiers ouverts pour des hommes;
 - 41 % des dossiers sont ouverts pour des personnes âgées de 80 ans et plus, 34,5 % pour des personnes âgées de 70 à 79 ans, 16 % pour des personnes âgées de 60 à 69 ans, et 3 % pour des personnes âgées de 50 à 59 ans.

Selon le même rapport, 125 dossiers ont été traités pour un problème lié au logement. « La plupart des personnes âgées qui nous contactent ont une méconnaissance de leurs obligations relativement à la résiliation de leur bail. Il arrive alors qu'elles prennent de mauvaises décisions qui les placent dans des situations financières difficiles. On nous appelle également concernant les augmentations abusives du montant du loyer⁵⁵. »

Les abus matériel et financier ainsi que les abus psychologiques représentent respectivement 53 et 41 des dossiers traités par l'organisme pour la même période. Les abus se présentent sous plusieurs formes : « On voit des membres de la famille abuser de la vulnérabilité de leurs parents. S'ajoutent à cela les nombreuses fraudes téléphoniques dont sont victimes les aînés. Bien souvent, l'abuseur exige frauduleusement le paiement d'argent en se faisant passer pour un membre de la famille. Un aîné peut subir plusieurs types d'abus et de maltraitance⁵⁶. »

⁵⁵ DIRA-Laval, *Rapport annuel d'activités 2017-2018*, p. 25.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 25.

Tableau 21 : Problématiques rencontrées par DIRA-Laval dans les différents dossiers traités, 2017-2018

Problèmes liés au logement	125
Abus matériel et financier	53
Abus psychologique	41
Problèmes familiaux	19
Mandat, succession, testament	16
Abus physique	15
Plaintes diverses	14
Problème de santé mentale	10
Problèmes financiers	6
Violation des droits	5
Aide à remplir des formulaires et des lettres	5
Soins requis, maintien à domicile	4
Négligence	1
Autres	19

Source : DIRA-Laval, *Rapport annuel d'activités 2017-2018*, p. 25.

On constate que DIRA-Laval a ouvert davantage de dossiers dans les quartiers Chomedey (83) et Laval-des-Rapides (82).

Tableau 22 : Nombre de dossiers ouverts par DIRA-Laval, selon les quartiers, 2017-2018

Chomedey	83
Laval-des-Rapides	82
Sainte-Rose	22
Duvernay	21
Vimont-Auteuil	18
Pont-Viau	16
Fabreville	14
Laval-Ouest	10
Saint-François	4
Saint-Vincent-de-Paul	6
Sainte-Dorothée	1
Îles-de-Laval	0
Laval-sur-le-Lac	0

Source : DIRA-Laval, *Rapport annuel d'activités 2017-2018*, p. 25.

4.12 BÉNÉVOLAT

Des données pour l'ensemble du Québec démontrent qu'en 2013, près du quart (23,6 %) des bénévoles avait 65 ans et plus. Pour la même année, ce groupe d'âge a consacré 190 heures en moyenne annuellement au bénévolat⁵⁷. Ainsi, même « si la proportion de bénévoles est plus faible chez les aînés que dans les autres groupes d'âge, le nombre moyen d'heures annuellement consacrées au bénévolat est, en contrepartie, beaucoup plus important chez les personnes âgées⁵⁸ ». Notons également que pour ce groupe d'âge, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à faire du bénévolat (25 %) que les femmes (23 %).

Par ailleurs, les données tirées de l'Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation, réalisée en 2013⁵⁹, indiquent que les Lavallois de 15 ans et plus pratiquent en moyenne 9,3 heures de bénévolat par année, par rapport à une moyenne provinciale de 10,2 heures par année.

« Les principales motivations à faire du bénévolat pour les Québécois de 55 ans et plus sont, en ordre, contribuer à la communauté, mettre à profit ses compétences et son expérience, être personnellement touché par la cause que soutient l'organisme et améliorer son bien-être ou sa santé⁶⁰. » Pour l'ensemble de la population lavalloise, les trois premières motivations au bénévolat sont les mêmes. On retrouve cependant en quatrième position « suivre l'exemple d'un membre de ma famille » nommé par 17 % des répondants, comparativement à 10 % pour l'ensemble du Québec.

57 Statistique Canada, *Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation*, 2013.

58 Ministère de la Famille, *Les aînés du Québec – Quelques données récentes (deuxième édition)*, 2018, p. 18.

59 Statistique Canada, *op. cit.*, 2013.

60 Secrétariat des aînés du ministère de la Famille, *Un Québec pour tous les âges – Plan d'action 2018-2023*, 2018, p. 17.

Toujours selon la même enquête, les Lavallois de 15 ans et plus s'impliquent principalement dans les secteurs de la culture et du loisir (32 %), des services sociaux (19 %), de la religion (19 %), de la santé (17 %), et de l'éducation et de la recherche (10 %). Parmi les raisons invoquées pour expliquer la non-implication bénévole, les répondants lavallois ont mentionné le manque de temps (47 %) et l'incapacité à prendre un engagement à long terme (29 %).

4.13 PARTICIPATION AU LOISIR

En 2011-2012, seulement 36,9 % des aînés lavallois atteignaient le niveau minimal recommandé d'activité physique (« actif » ou « moyennement actif ») dans leurs loisirs (soit 150 minutes ou plus), une proportion plus faible que celle observée dans l'ensemble du Québec (51,2 %). Les hommes de 65 ans et plus étaient proportionnellement plus nombreux (42 %) que les femmes (33,1 %) à être assez actifs⁶¹.

Selon le Portrait de l'offre des organismes communautaires de loisir encadré de Laval⁶², au cours de l'année 2015, une moyenne de 452 personnes ont pris part aux activités organisées par 66 organismes, pour un total de 29 851 aînés participants. Ce portrait indique également que la clientèle aînée est visée par les organismes de loisir de quartier à 80 % pour les activités sportives individuelles, à 60 % pour les activités sportives de groupe, à 54 % pour les activités de danse, à 100 % pour les activités aquatiques, à 86 % pour les activités culturelles, à 86 % pour les activités d'apprentissage et d'éducation, et à 88 % pour les événements.

Fait à noter : seulement 11 % des organismes de loisir de quartier offrent un rabais pour les aînés.

5. PORTRAIT DES SERVICES ET DES PROGRAMMES

Cette section, qui porte sur les ressources et les services consacrés aux aînés sur le territoire de Laval, est divisée en quatre parties : services et programmes municipaux et publics mixtes, communautaires et associatifs, privés, ainsi que publics gouvernementaux.

5.1 PORTRAIT DES SERVICES ET DES PROGRAMMES MUNICIPAUX ET PUBLICS MIXTES⁶³ OFFERTS AUX AÎNÉS SUR LE TERRITOIRE DE LAVAL

5.1.1 TRANSPORT ET MOBILITÉ

TRANSPORT COLLECTIF⁶⁴

La STL est l'organisme de transport public desservant le territoire de Laval. Elle offre à sa clientèle :

- 45 lignes d'autobus, couvrant une distance totale de 1 405 km;
- 13 circuits de taxi collectif, dont 2 circuits à l'essai, répartis sur tout le territoire. Ces taxis sont des moyens de transport en commun similaire au taxi traditionnel, mais où plusieurs clients sont invités à monter à bord. Ce service est offert dans les secteurs de Laval moins bien desservis par les autobus de la STL, en partenariat avec Coop Taxi Laval. Il est au même prix que l'autobus;

61. CISSS de Laval, *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval 2016*, p. 82.

62. Lemay Stratégies, *Portrait de l'offre des organismes communautaires de loisir encadré à Laval*, décembre 2016.

63. Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées, *Rapport sur la gouvernance des sociétés paramunicipales de Laval*, juin 2014.

64. Les informations ont été collectées sur le site Internet de la STL : <https://www.stl.laval.qc.ca>.

- Un transport adapté, dont 9 203 personnes étaient abonnées au 31 décembre 2017;
- 8 lignes de transports communautaires qui desservent les résidences pour aînés (35 résidences réparties sur tout le territoire lavallois);
- Un service d'information interactif – STL Synchro – qui permet de connaître l'heure de passage d'un autobus à un arrêt déterminé ou pour voir exactement où se trouve un autobus par le biais d'une carte interactive. Ce service est accessible sur le site Internet de la STL ou sur l'application pour téléphone intelligent.

La STL dessert :

- 8 terminus d'autobus, dont 6 sur le territoire de Laval;
- 3 stations de métro situées sur le territoire de Laval, et 4 situées sur l'île de Montréal;
- 7 gares (dont 3 à Montréal) de 2 des lignes de trains de banlieue montréalais en direction de Blainville–Saint-Jérôme et Deux-Montagnes;
- Des correspondances avec des autobus desservant la Rive-Nord de Montréal (Exo Laurentides et Exo Terrebonne-Mascouche) et se dirigeant vers Montréal.

Annuellement, le réseau de la STL offre 529 140 heures de service et parcourt plus de 13 millions de kilomètres.

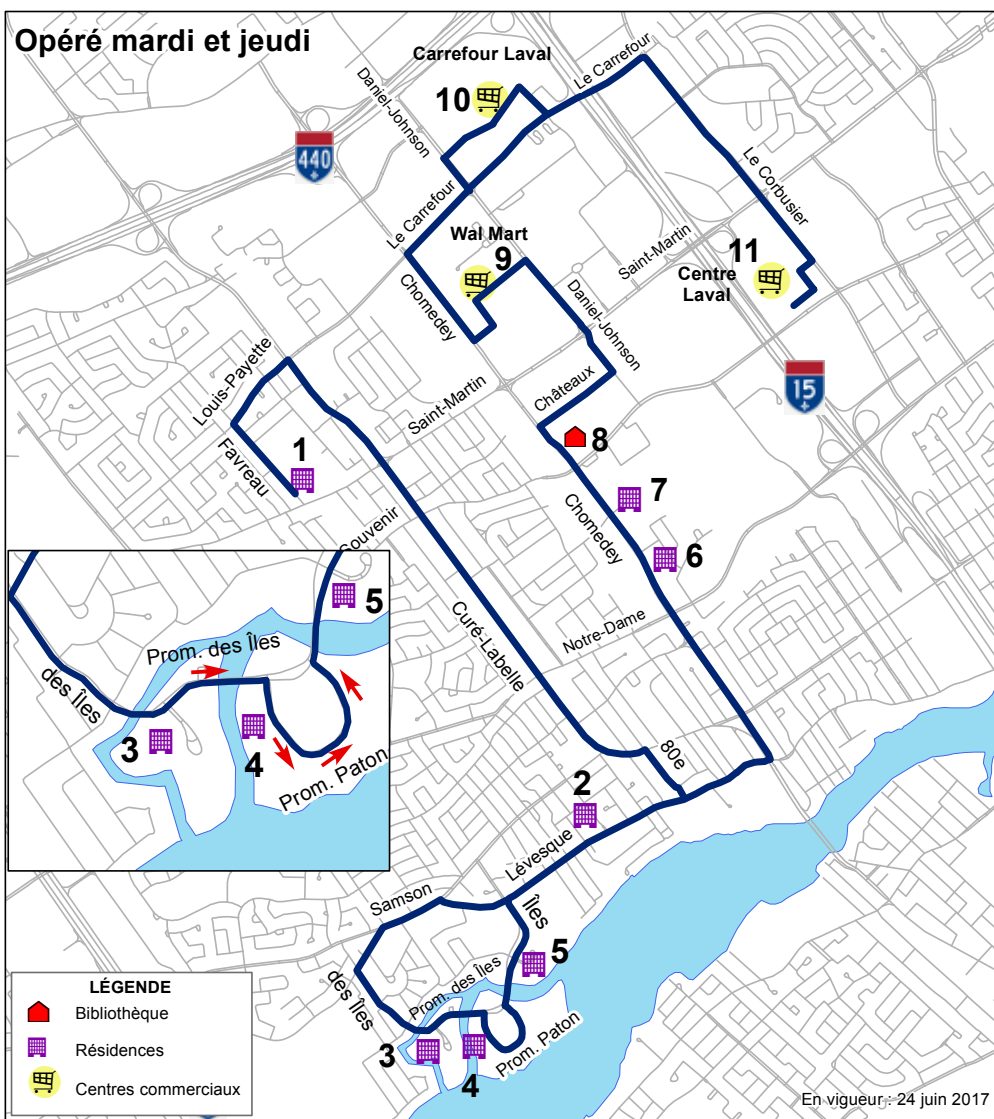
Depuis mai 2014, les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à Laval ont accès à un programme de gratuité (Horizon 65+) sur tout le réseau de la STL (hors métro et train) avec l'acquisition d'une carte Opus.

Huit lignes offrent un lien direct entre les résidences pour aînés et les centres d'intérêt de Laval, les centres commerciaux, les bibliothèques et les centres de santé, dont deux lignes dans les secteurs Chomedey et Pont-Viau. Ces lignes effectuent un à quatre voyages aller et retour, à raison de deux à quatre fois par semaine.

Ces huit lignes de résidences pour aînés sont des services offerts au même tarif que les services réguliers, et les Lavallois âgés de 65 ans et plus voyagent gratuitement avec le titre Horizon 65+ sur leur carte OPUS.

Le site Internet de la STL dispose d'une « Zone aînés » diffusant de l'information spécifique pour leur clientèle aînée.

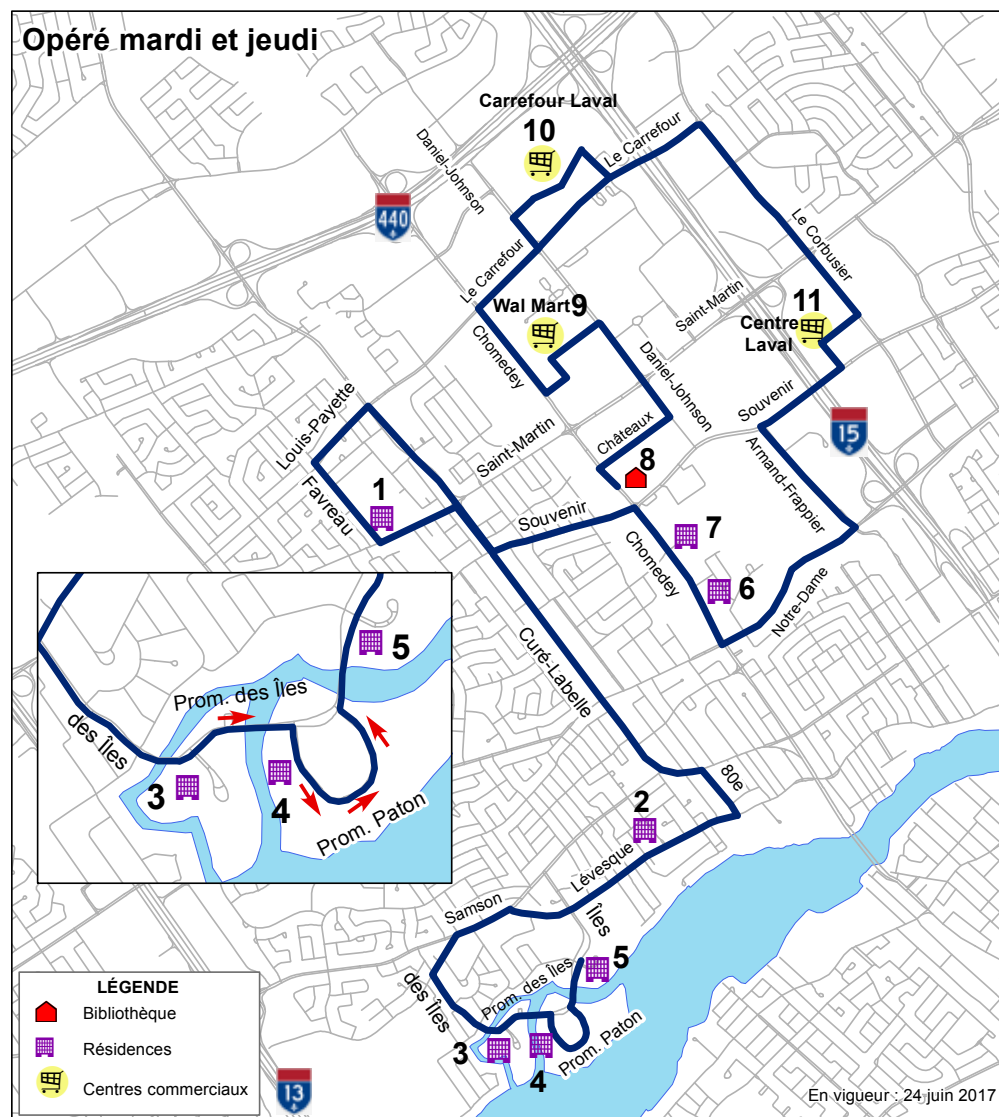
Ligne de résidence 101 -Matin



Circuit de résidence 101 ALLER Heures de passage aux résidences et centres commerciaux :

1 - 10h00 Manoir de Laval	5 - 10h25 Résidence des Phylanthropes	9 - 10h43 Wal Mart
2 - 10h14 Résidence Paul-Boudrias	6 - 10h33 Résidences Chomedey 1 et 2	10 - 10h48 Carrefour Laval (Sears)
3 - 10h19 Résidence Hâvre des Îles	7 - 10h35 Manoir Cardinal	11 - 10h57 Centre Laval (La Baie)
4 - 10h22 Manoir des Îles	8 - 10h37 Bibliothèque Multiculturelle	

Ligne de résidence 101 - Après-midi



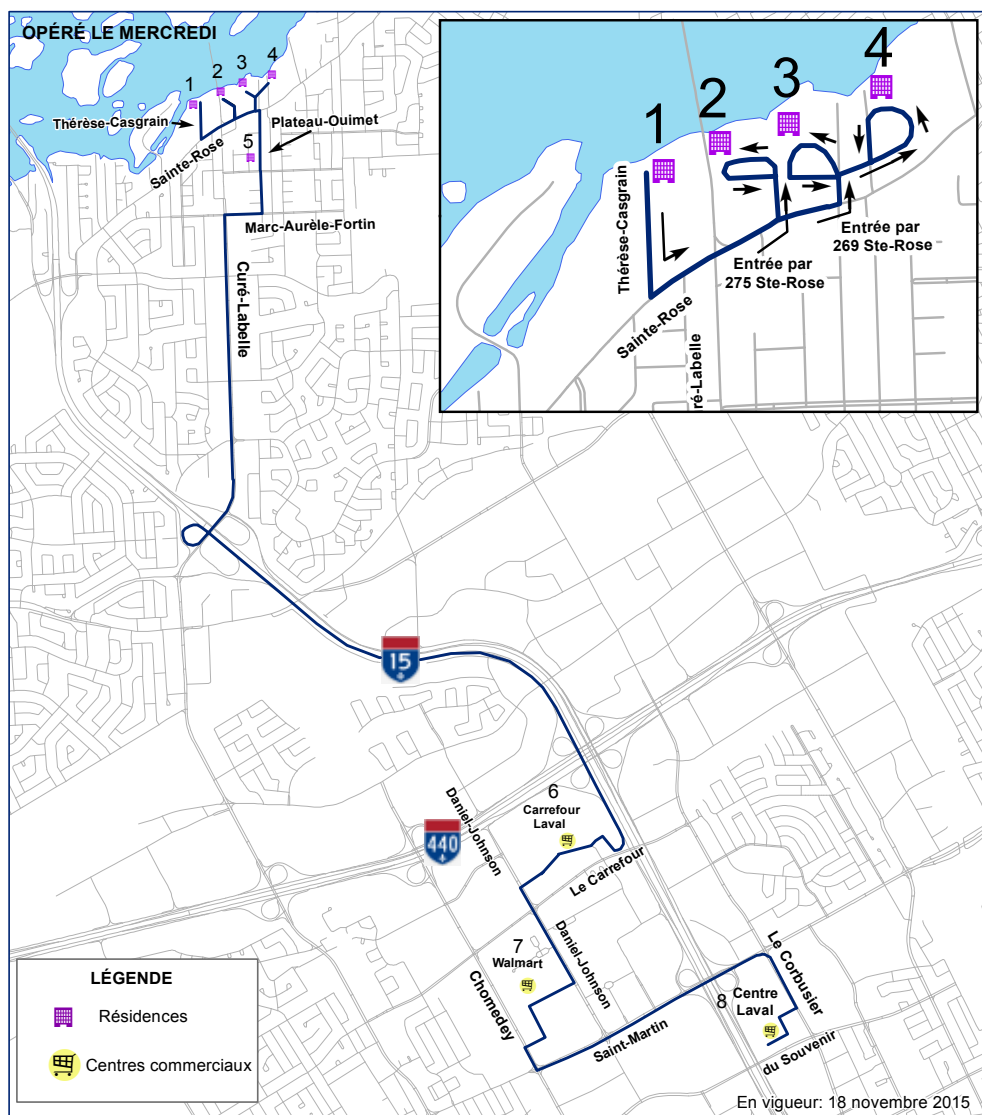
Circuit de résidence 101 RETOUR

Heures de passage aux résidences et centres commerciaux :



8 - 13h45 Bibliothèque Multiculturelle	5 - 14h12 Rés. Chomedey 1 et 2	3 - 14h37 Résidence Hâvre des Îles
9 - 13h50 Wal Mart	6 - 14h14 Manoir Cardinal	4 - 14h40 Manoir des Îles
10 - 13h56 Carrefour Laval (Sears)	1 - 14h22 Manoir de Laval	7 - 14h43 Résidence des Phylanthropes
11 - 14h05 Centre Laval (La Baie)	2 - 14h33 Résidence Paul-Boudrias	

Ligne de résidence 102 -Matin

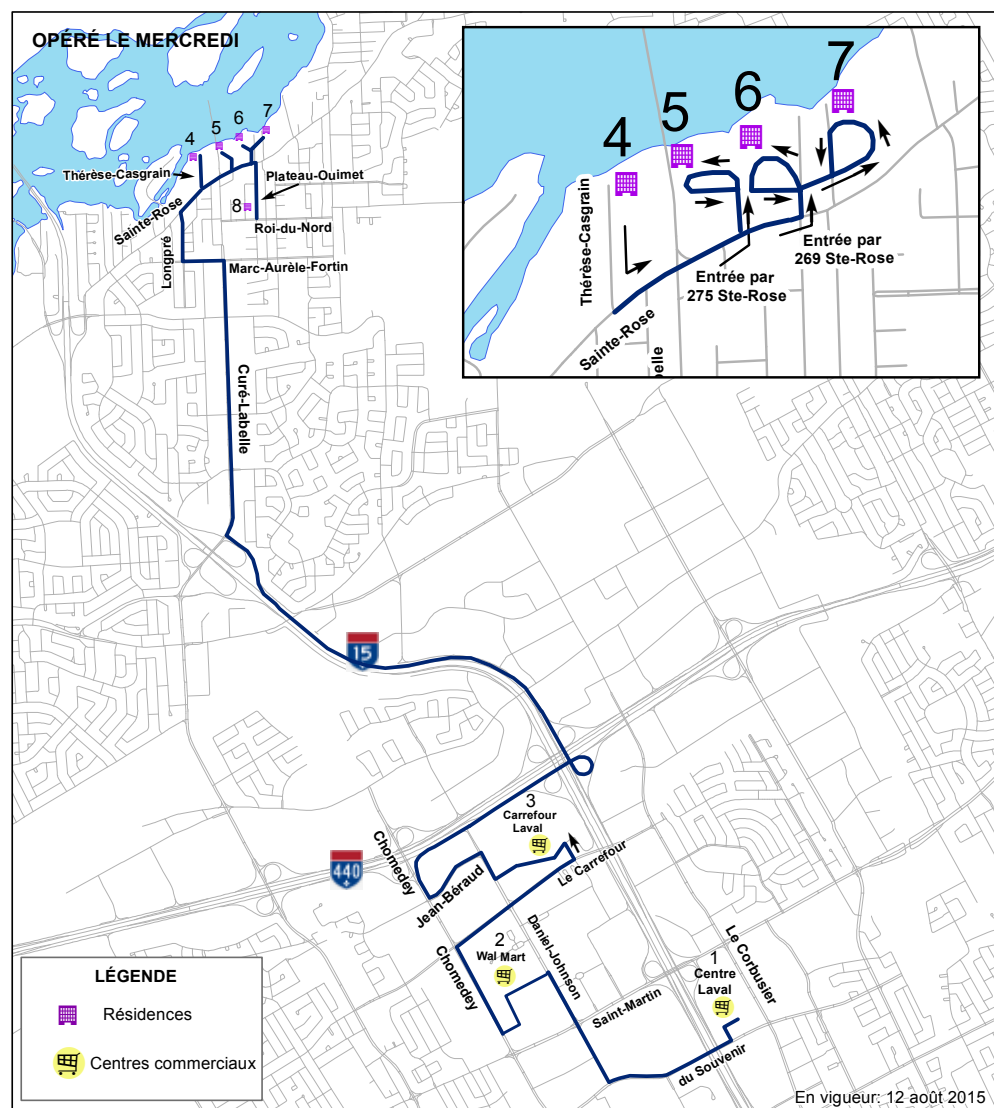


Circuit de résidence 102 ALLER



- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| 1 - 10h00 Manoir Thérèse-Casgrain | 5 - 10h19 Rés. du Plateau-Ouimet |
| 2 - 10h05 Manoir Marc-Aurèle-Fortin | 6 - 10h29 Carrefour Laval |
| 3 - 10h11 Domaine des Forges | 7 - 10h34 Wal Mart |
| 4 - 10h14 Habitation de la Roseraie | 8 - 10h41 Centre Laval |

Ligne de résidence 102 - Après-midi



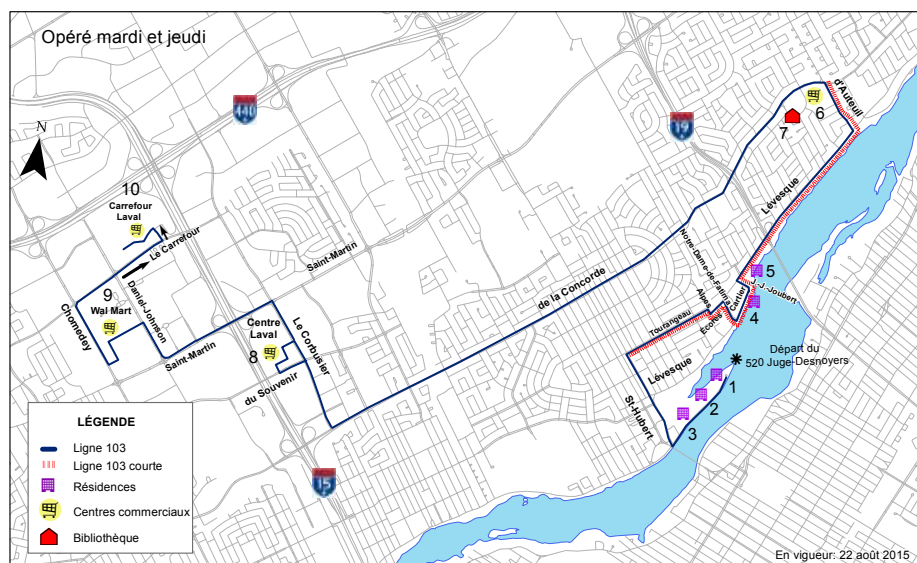
Circuit de résidence 102 RETOUR

Heures de passage aux résidences et centres commerciaux :



- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1 - 13h45 Centre Laval | 5 - 14h15 Manoir Marc-Aurèle-Fortin |
| 2 - 13h52 Wal Mart | 6 - 14h21 Domaine des Forges |
| 3 - 13h57 Carrefour Laval | 7 - 14h24 Habitation de la Roseraie |
| 4 - 14h10 Manoir Thérèse-Casgrain | 8 - 14h29 Rés. du Plateau Ouimet |

Ligne de résidence 103 - Matin

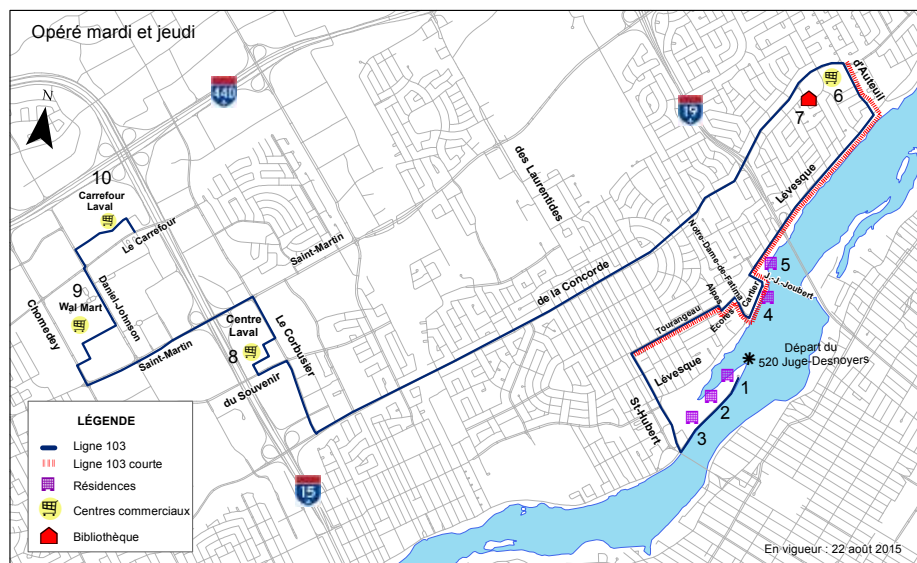


Circuit de résidence 103 Aller



- | | |
|--|--|
| 1 - 9h30 Résidence le 400 Juge-Desnoyers | 6 - 9h48 Centre d'achats Duvernay |
| 2 - 9h33 Résidence l'Oasis | 7 - 9h50 Bibliothèque Geneviève-Guèvremont |
| 3 - 9h35 Missionnaires de l'Immaculée-Conception | 8 - 10h06 Centre Laval |
| 4 - 9h41 Résidence Les Écores | 9 - 10h15 Wal Mart |
| 5 - 9h43 Résidence Le Duvernay | 10 - 10h22 Carrefour Laval |

Ligne de résidence 103 - Après-midi

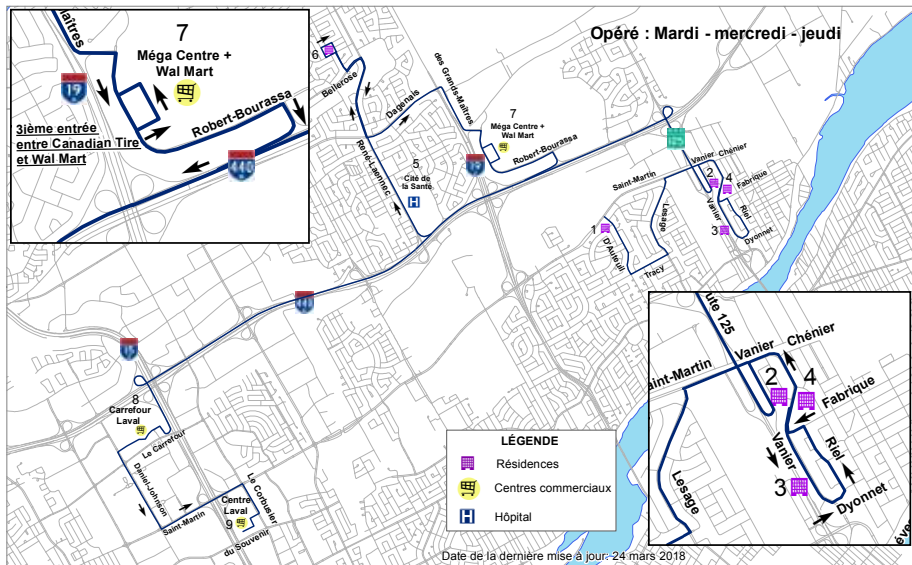


Ligne de résidence 103 Retour



- | | |
|---|---|
| 10 - 14h20 Carrefour Laval | 5 - 15h00 Résidence Le Duvernay |
| 9 - 14h26 Wal Mart | 4 - 15h02 Résidence Les Écores |
| 8 - 14h33 Centre Laval | 3 - 15h08 Missionnaires de l'Immaculée-Conception |
| 7 - 14h53 Bibliothèque Geneviève-Guèvremont | 2 - 15h10 Résidence l'Oasis |
| 6 - 14h55 Centre d'achats Duvernay | 1 - 15h12 Résidence le 400 Juge-Desnoyers |

Ligne de résidence 104 - Matin

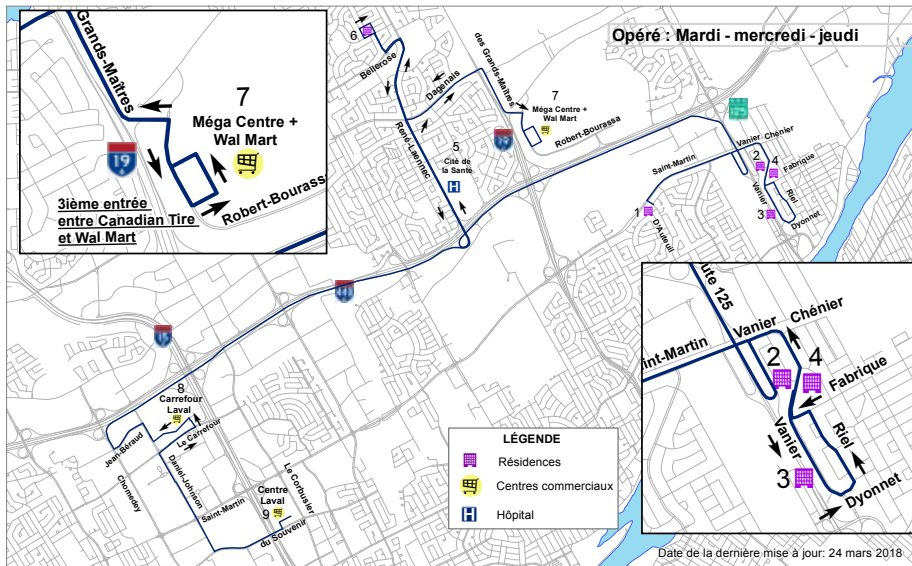


Circuit de résidence 104 ALLER

Heures de passage aux résidences et centres commerciaux :

1 - 11h00	Les Habitations du Boisé	6 - 11h35	Résidence Vimont
2 - 11h07	Résidence Le Patrimoine	7 - 11h46	Méga Centre Val-des-Brises
3 - 11h10	Résidence Au 900 Vanier	8 - 11h58	Carrefour Laval
4 - 11h15	Résidence Vanier	9 - 12h09	Centre Laval
5 - 11h28	Cité de la Santé		

Ligne de résidence 104 - Après-midi

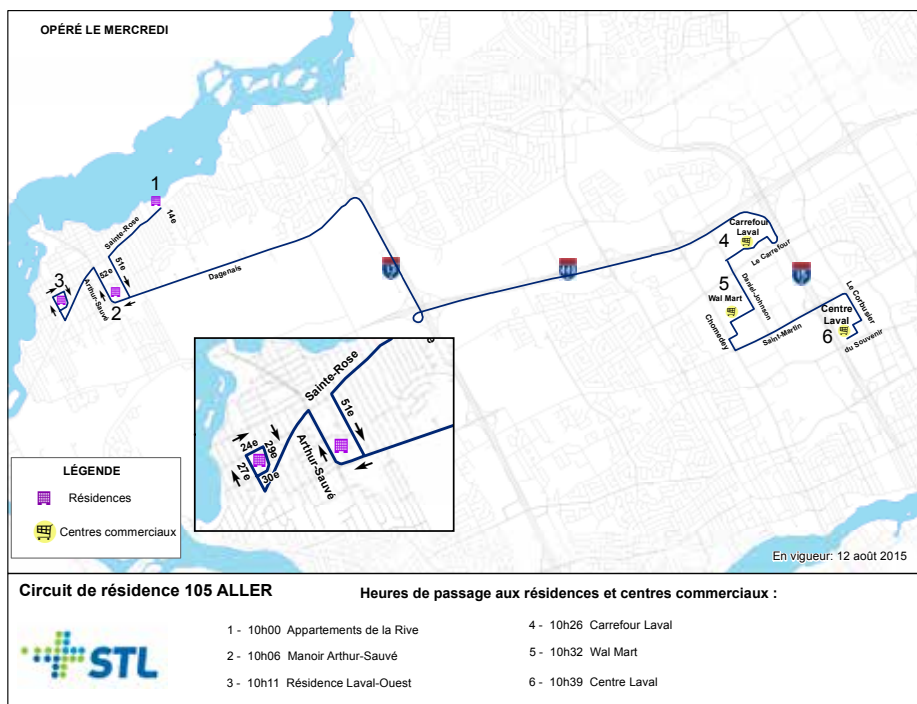


Ligne de résidence 104 RETOUR

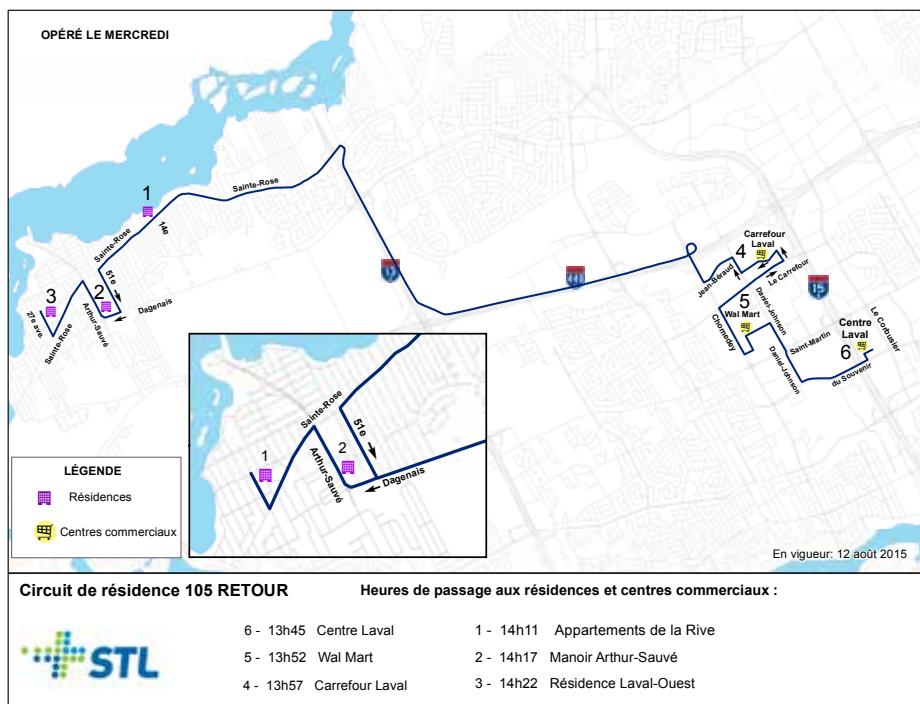
Heures de passage aux résidences et centres commerciaux :

9 - 15h00	Centre Laval	2 - 15h56	Résidence Le Patrimoine
8 - 15h10	Carrefour Laval	3 - 15h59	Résidence Au 900 Vanier
5 - 15h21	Cité de la Santé	4 - 16h04	Résidence Vanier
7 - 15h31	Méga Centre Val-des-Brises	1 - 16h11	Les Habitations du Boisé
6 - 15h41	Résidence Vimont		

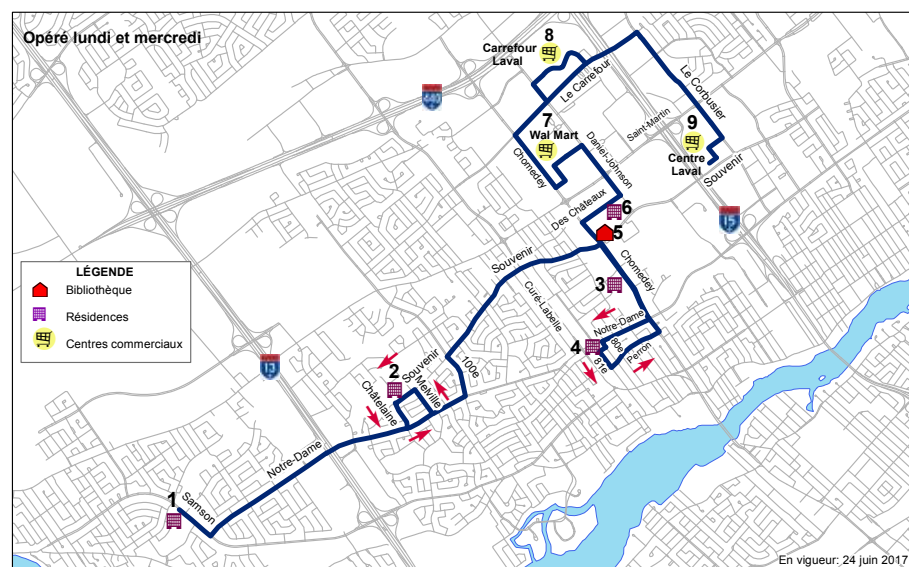
Ligne de résidence 105 - Matin



Ligne de résidence 105 - Après-midi



Ligne de résidence 106 -Matin

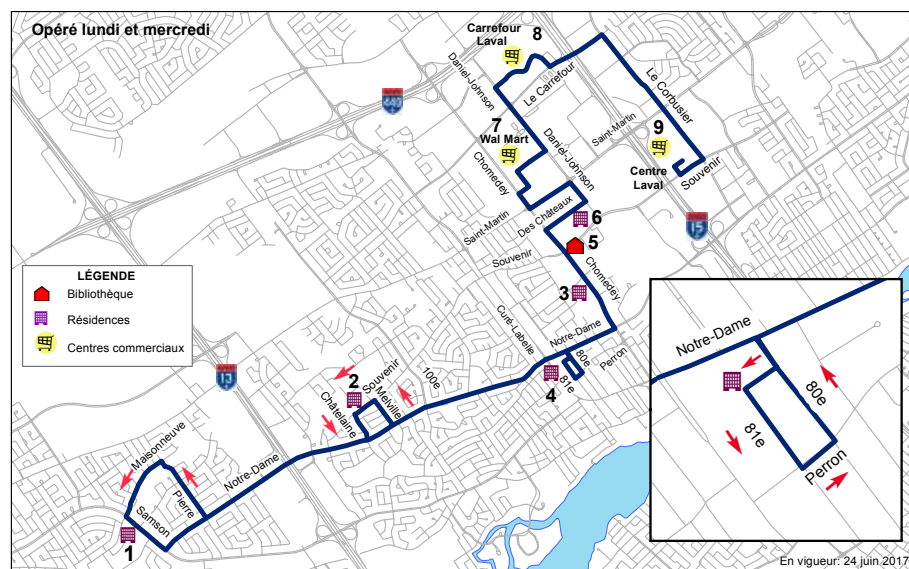


Circuit de résidence 106 ALLER

Passages aux résidences et centres commerciaux :

1 - 10h00 Manoir du Ruisseau	4 - 10h28 Rés. Raymond-Goyer	7 - 10h43 Walmart
2 - 10h10 Habitation Ararat	5 - 10h35 Bibliothèque Multiculturelle	8 - 10h49 Carrefour Laval
3 - 10h24 Manoir St-Martin	6 - 10h37 Manoir des Châteaux	9 - 10h59 Centre Laval

Ligne de résidence 106 - Après-midi

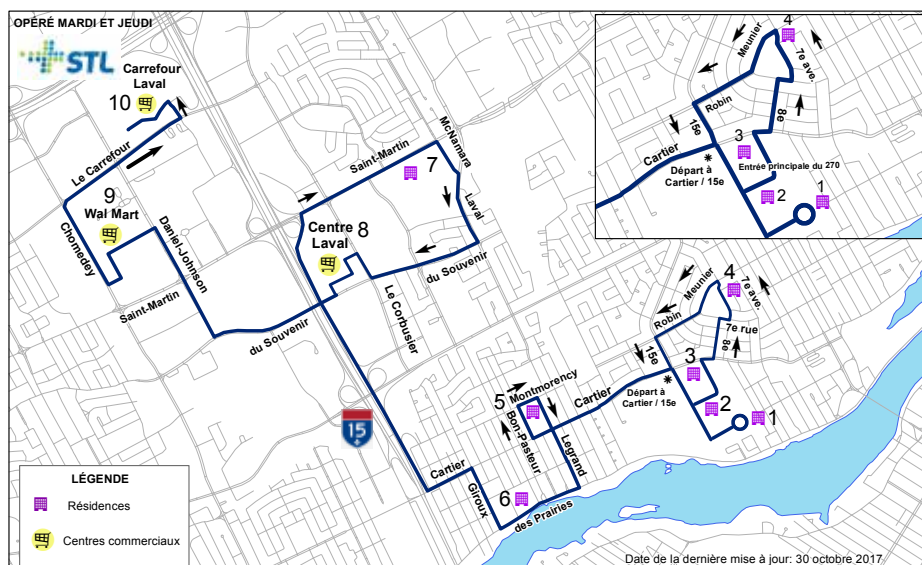


Circuit de résidence 106 RETOUR

Passages aux résidences et centres commerciaux :

9 - 13h45 Centre Laval	6 - 14h07 Manoir des Châteaux	4 - 14h16 Rés. Raymond-Goyer
8 - 13h55 Carrefour Laval	5 - 14h09 Bibliothèque Multiculturelle	2 - 14h26 Habitation Ararat
7 - 14h01 Walmart	3 - 14h11 Manoir St-Martin	1 - 14h37 Manoir du Ruisseau

Ligne de résidence 107 - Matin

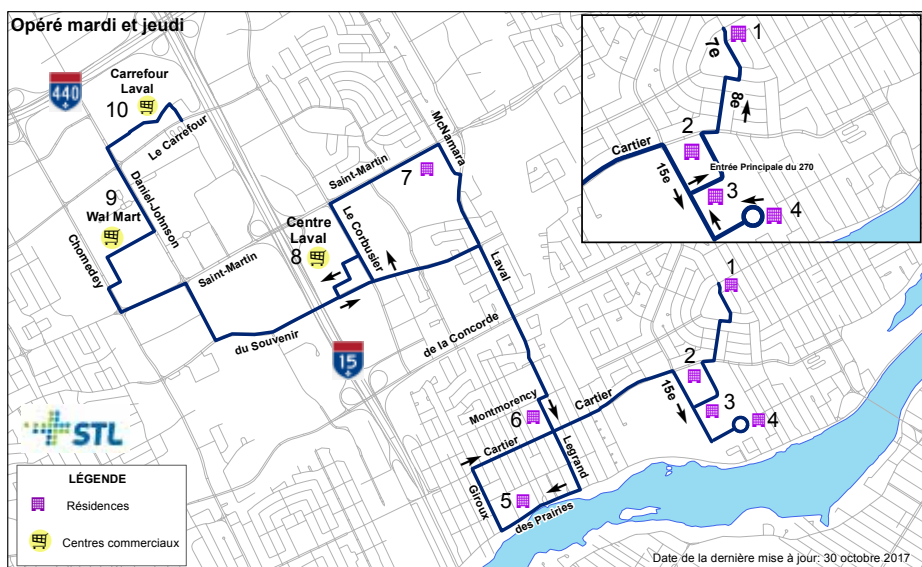


Ligne de résidence 107 ALLER

Heures de passage aux résidences et centres commerciaux :

	Aller	Retour		Aller	Retour
1 - Résidence de la Giraudière	10 h 00	15 h 37	6 - Jardins des Saules	10 h 22	15 h 32
2 - Résidence 270 Cartier	10 h 03	15 h 39	7 - Oasis St-Martin	10 h 31	15 h 21
3 - Résidence 260 Cartier	10 h 05	15 h 41	8 - Centre Laval	10 h 37	15 h 14
4 - Manoir St-Claude	10 h 09	15 h 43	9 - Walmart	10 h 44	15 h 06
5 - Manoir des Prairies	10 h 17	15 h 28	10 - Carrefour Laval	10 h 49	15 h 00

Ligne de résidence 108 - Après-midi



Ligne de résidence 107 RETOUR

Heures de passage aux résidences et centres commerciaux :

10 - 15 h 00	Carrefour Laval	5 - 15 h 32	Jardin des Saules
9 - 15 h 06	Walmart	4 - 15 h 37	Résidence de la Giraudière
8 - 15 h 14	Centre Laval	3 - 15 h 39	Résidence 270 Cartier
7 - 15 h 21	Oasis St-Martin	2 - 15 h 41	Résidence 260 Cartier
6 - 15 h 28	Manoir des Prairies	1 - 15 h 43	Manoir St-Claude

TRANSPORT ADAPTÉ

Le service de transport adapté de la STL est de type porte-à-porte et fonctionne sur réservation. Il s'adresse aux personnes à mobilité réduite selon certains critères d'admissibilité. La STL couvre le territoire de Laval. Toutefois, il existe un service intégré de transport adapté qui permet de voyager sur tout le territoire de l'autorité régionale de transport métropolitain avec lequel la STL arrime ses services.

Le site Internet de la STL possède un onglet « Transport adapté » très complet où l'on y retrouve un guide de l'utilisateur du transport adapté disponible en différentes versions.

Sur le réseau régulier de la STL, douze lignes d'autobus sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant, triporteur et quadriporteur, grâce à une rampe à bascule dans les autobus. Depuis 2014, toute la flotte d'autobus de la STL est dotée d'un plancher surbaissé et d'espaces réservés pour les usagers à mobilité réduite. En outre, un programme de gratuité est mis en place pour la personne qui assiste une personne en fauteuil roulant, triporteur ou quadriporteur dans ses déplacements sur le réseau régulier. Par ailleurs, la STL a la volonté d'améliorer la lisibilité de l'information aux arrêts en grossissant les caractères. De plus, les lignes accessibles sont signalées par un pictogramme sur les panneaux d'arrêts des autobus, sur les dépliants d'horaire des lignes et sur l'enseigne électronique située au-dessus du pare-brise de l'autobus. Enfin, la STL propose un guide de l'utilisateur pour l'accessibilité au réseau régulier accessible sur le site Internet⁶⁵.

AUTRES SERVICES OFFERTS PAR LA STL

La STL a mis en place des mesures qui facilitent l'utilisation des transports collectifs des aînés. Par exemple :

- Accompagnement à l'utilisation du réseau régulier accessible aux personnes qui le désirent;
- Formation et sensibilisation des chauffeurs d'autobus aux besoins particuliers des usagers âgés (courtoisie du service et conduite en douceur) :
 - En transport adapté, les chauffeurs de minibus sont spécifiquement formés afin de répondre aux besoins de la clientèle et à la conduite en douceur;
 - Pour les chauffeurs de taxis collectifs, une formation complémentaire sur le « savoir-être avec la clientèle » doit voir le jour prochainement;
- Installation d'abribus munis de bancs. Actuellement, sur un total de 536 abribus, 501 abribus ont un banc;
- Réduction des intervalles temporels du service d'autobus (période hors pointe);
- Augmentation du nombre d'arrêts d'autobus afin de réduire les distances de marche;
- Installation de trois bornes interactives et d'écrans dans des endroits publics à Laval qui permettent de connaître l'horaire des autobus passant à proximité de ce lieu.

En outre, il existe le service « Entre deux arrêts » qui offre aux femmes la possibilité de demander au chauffeur d'autobus, à partir de 20 h, de s'arrêter entre deux arrêts pour être plus près de leur domicile.

Enfin, selon le bilan des réalisations MADA 2017, la STL a participé à des événements majeurs dans le but d'améliorer ses connaissances concernant les besoins des aînés, et a resserré ses liens avec des associations de personnes âgées. La STL collabore avec l'Association lavalloise pour le transport adapté (ALTA) et le Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL) afin d'améliorer en continu ses services auprès des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.

⁶⁵ STL, Le réseau régulier de la STL gagne en accessibilité, <https://www.stl.laval.qc.ca/fr/autobus/reseau-accessible>.

TRANSPORT ACTIF

Laval est dotée d'un plan de mobilité active depuis 2013 afin de favoriser l'utilisation des modes actifs dans les déplacements quotidiens de la population. Ce plan est arrimé avec la Politique de l'activité physique ainsi qu'avec la Politique de l'urbanisme durable de la Ville.

VÉLO

Le réseau cyclable de Laval compte près de 230 km, dont un peu plus de 32 km font partie de la Route verte. En novembre 2016, Laval a reçu une mention honorable de la part de Vélo Québec dans le cadre de la certification VÉLO SYMPATHIQUE⁶⁶. En plus d'avoir installé des supports à vélos autour des édifices municipaux, des gares et des stations de métro, la Ville a mis en place deux projets pilotes :

- Vélo électrique en libre-service;
- Voie partagée vélo-bus-taxi.

Par ailleurs, le vélo est accepté dans le métro et à l'avant des autobus.

Enfin, la Ville a mis en place une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique correspondant au montant de l'achat avant taxes, jusqu'à un maximum de 400 \$, dans le but d'encourager les citoyens à adopter un mode de transport durable et actif⁶⁷.

MARCHE

En juin 2018, le comité de travail du plan directeur du réseau piétonnier a effectué une étude sur les opportunités des déplacements piétonniers à Laval. Cette étude, s'inscrivant dans le Plan de mobilité active (2013) et les grandes orientations du Plan stratégique Laval 2020, avait pour but de doter la municipalité d'un outil de planification et de design des infrastructures relatives à la desserte des piétons dans le but de favoriser la marche auprès des citoyens⁶⁸.

Par ailleurs, la municipalité a déjà réalisé certaines améliorations de réaménagement afin de répondre, entre autres, au Plan de mobilité active élaboré en 2013 et au plan d'action MADA 2014-2017, telles que l'installation de feux à décompte numérique, le retrait des îlots de virage à droite et la création d'îlots de refuge. De plus, la Ville de Laval a déployé de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation telles que des dos d'âne, du marquage sur la chaussée, des avancées de trottoirs ou des surlargeurs plantées sous diverses formes.

Laval se préoccupe également d'intégrer sur la voie publique les aides à la mobilité motorisée (tripoteurs, quadriporteurs, fauteuils roulants motorisés)⁶⁹.

66 Ville de Laval, *Vélo et déplacement actif*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/velo-et-deplacement-actif.aspx#laval-velo>.

67 Ville de Laval, *Vélo à assistance électrique*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/velo-assistance-electrique.aspx>.

68 Comité de travail du Plan directeur du réseau piétonnier, *Étude d'opportunité des déplacements piétonniers*, juin 2018.

69 Ville de Laval, *Bilan des réalisations MADA Laval 2017*, p. 5.

D'autre part, on compte 13 sentiers piétonniers situés en milieux naturels répartis comme suit sur le territoire :

Tableau 23 : Répartition des sentiers piétonniers par secteur

SECTEURS	NOMBRE DE SENTIERS PIÉTONNIERS
1	3
2	1
3	4
4	0
5	4
6	1

Source : <https://www.laval.ca/lieux/Pages/Fr/accueil.aspx>.

Parmi ceux-ci se retrouve le Sentier accessible et ami des aînés (SAADA) dans le Bois de l'Équerre, situé dans le nord de Laval; il a été aménagé afin de faciliter l'accès, entre autres, aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées. La phase 1 de ce projet de quelque 1,3 km a obtenu la certification de Kéroul, un organisme à but non lucratif dont les actions visent à rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes à capacité physique restreinte⁷⁰.

5.1.2 HABITAT ET MILIEU DE VIE

Depuis juin 2017, Laval a mis en œuvre une politique de l'habitation *Choisir Laval*⁷¹ qui lui permet « de se doter de balises claires en matière d'habitation sur son territoire en proposant une offre résidentielle concurrentielle, en encourageant le développement résidentiel écoresponsable, en assurant l'accessibilité à un logement salubre et sécuritaire et en établissant le leadership de la Ville en matière d'habitation⁷² ».

Dans la politique de l'habitation *Choisir Laval*, plusieurs moyens d'intervention touchent directement les personnes âgées :

- Mettre en place des programmes d'habitation visant à contrer l'exode des 20-29 ans et des 50-69 ans;
- Intégrer dans la réglementation d'urbanisme des normes d'accessibilité universelle applicables à tous les types d'habitation;
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pour les personnes à mobilité réduite;
- Poursuivre l'application du programme d'adaptation de domicile de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

70 Ville de Laval, *Aînés (Sentiers amis des aînés du bois de l'Équerre)*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Clients/aines.aspx>.

71 Ville de Laval, *Politique de l'habitation – Choisir Laval : pour un logement de qualité dans un milieu de vie complet*, juin 2017.

72 *Ibid.*, p. 5.

HABITATIONS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) DE LAVAL

Il existe 13 immeubles d'habitation destinés aux aînés à Laval, soit 873 logements pour aînés offerts par l'OMH de Laval, dont deux sont des habitations subventionnées par le programme AccèsLogis.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le secteur 3 – Chomedey est le territoire où il y a le plus d'unités de logement social réservées aux aînés. De plus, on constate que l'OMH de Laval n'a pas d'habitation pour aînés dans le secteur 5 – Fabreville-Est et Sainte-Rose.

Tableau 24 : Répartition des habitations pour aînés de l'OMH de Laval par secteur

SECTEURS	NOMBRE D'HABITATIONS POUR AÎNÉS
1	1
2	1
3	8 (dont 2 ACL ⁷³)
4	2
5	0
6	1

Source : OMH de Laval, 2018.

Les résidents des habitations à loyer modique (HLM) sont âgés – à 46,5 % – de 70 à 79 ans. On peut considérer cette tranche d'âge comme une période charnière pour les aînés, car il s'agit d'une période durant laquelle ils peuvent quitter leur domicile initial pour habiter dans un logement plus en corrélation avec leurs moyens financiers qui sont réduits avec la retraite.

En outre, 878 personnes âgées de 60 ans et plus vivent dans les HLM pour aînés à Laval, et 73 % d'entre eux habitent seuls (643 aînés).

Tableau 25 : Nombre de résidents par tranche d'âge dans l'ensemble des HLM aînés de Laval, 2018

ÂGE	NOMBRE DE RÉSIDENTS	%
60 à 69 ans	237	27 %
70 à 79 ans	408	46,5 %
80 à 89 ans	195	22,2 %
90 à 99 ans	37	4,2 %
100 ans	1	0,1 %
Total	878	100 %

Source : OMH de Laval, 2018.

Tableau 26 : Nombre d'aînés vivant seuls en HLM à Laval (en date du 19 décembre 2018)

SECTEURS	NOMBRE DE LOGEMENTS HLM	NOMBRE D'OCCUPANTS	NOMBRE D'AÎNÉS VIVANT SEULS
Saint-François	20	21	18
Laval-des-Rapides	103	107	95
Chomedey	609	604	403
Sainte-Dorothée	20	20	18
Laval-Ouest	60	62	52
Vimont	61	64	57
Total	873	878	643

Source : OMH de Laval, 2018.

Par ailleurs, au tableau 25, on constate une diminution progressive des résidents des HLM âgés de 80 ans et plus, probablement en raison du fait que les aînés de cette tranche d'âge quittent leur HLM pour une résidence plus adaptée ou à cause de décès. Les raisons des départs des aînés de leur HLM sont davantage détaillées dans le tableau 27.

Tableau 27 : Raisons des départs des aînés des HLM pour aînés de Laval, du 1^{er} janvier 2017 au 20 décembre 2018

RAISONS DES DÉPARTS DES AÎNÉS DES HLM	NOMBRE DE MÉNAGE
Décès	42
Déguerpissement du locataire	1
Départ du locataire à l'échéance du bail	9
Départ du locataire en cours	26
Départ en hébergement	20
Éviction	2
Perte d'autonomie	3
Transfert de logement	16
Total	119

Source : OMH de Laval, 2018.

Parmi les 13 habitations pour aînés de l'OMH de Laval, 10 d'entre elles ont une association de locataires existante ou un comité des loisirs, et neuf sont dotées d'une intervention de milieu, supervisée par le CISSS de Laval. Il s'agit d'un travailleur à l'écoute des aînés, qui les accompagne vers les ressources appropriées et favorise leur prise de pouvoir⁷⁴.

ADAPTATION DES DOMICILES

La Ville de Laval s'est associée à la SHQ pour offrir le Programme d'adaptation de domicile. Il s'agit d'une aide financière au propriétaire pour l'exécution de travaux d'adaptation qui répondent aux besoins d'une personne handicapée⁷⁵.

Enfin, la Ville offre la gratuité des permis annuels et des médailles pour les chats, les chiens ou les chiens d'assistance pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

5.1.3 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE/URBANISME

En août 2017, le schéma d'aménagement et de développement révisé a été présenté. Ce dernier prend en considération les personnes à mobilité réduite, en cherchant à « créer des milieux de vie complets, inclusifs et à échelle humaine⁷⁶ ».

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

En 1986, la Ville de Laval a mis en place le comité consultatif conjoint sur l'accessibilité (CCCA) afin de « développer une politique globale d'accessibilité architecturale des édifices publics municipaux et de préparer un programme à cet effet⁷⁷ ». Pour l'année 2017-2018, le comité a déposé un plan d'action, qui touche des mesures dans les domaines suivants⁷⁸ :

- Architecture et urbanisme;
- Programmes, services et emploi;

⁷⁴ OMH de Laval, *Projets communautaires*, <https://www.omhlaval.ca/fr/services-communautaires/projet-communautaire>.

⁷⁵ Ville de Laval, *Programme d'adaptation de domicile*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/programme-adaptation-domicile.aspx>.

⁷⁶ Ville de Laval, *Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval*, août 2017, p. 3-29. ⁷⁷ Ville de Laval, *Plan d'action 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées*, p. 2.

⁷⁷ Ville de Laval, *Plan d'action 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées*, p. 2.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 3 à 8.

- Communication;
- Sensibilisation et formation.

Selon le dernier bilan des réalisations de la démarche MADA, on constate que la Ville a déjà accompli certaines des mesures adoptées dans le Plan d'action des personnes handicapées 2017-2018, qui découle de la politique globale d'accessibilité architecturale des édifices publics municipaux qui relève de la Ville, telles que :

- La réalisation d'une étude d'opportunité des déplacements piétonniers;
- La formation des employés municipaux en matière d'accessibilité universelle.

La Ville a installé notamment 18 feux de circulation sonores à des intersections névralgiques, et travaille en collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille pour évaluer l'ajout supplémentaire de feux sonores.

De plus, la Ville de Laval a amélioré l'accessibilité aux bâtiments municipaux. En effet, on retrouve plusieurs bâtiments accessibles pour les personnes à mobilité réduite⁷⁹ :

- 8 aréas;
- 9 bibliothèques;
- 4 bureaux municipaux lavallois;
- 3 casernes de pompiers;
- 21 centres communautaires;
- 3 centres sportifs;
- 24 chalets de parc;
- 15 piscines extérieures, dont 5 dotées de chaises hydrauliques et 2 de descentes progressives;
- 5 postes de police;
- 4 théâtres et salles d'exposition;
- 6 autres édifices publics.

5.1.4 SÉCURITÉ

SERVICE DE POLICE

On retrouve six postes de police de quartier sur le territoire de Laval. Dans les cas de violence physique, de menaces, d'extorsion et de fraude, les aînés sont souvent orientés vers les agents sociocommunautaires de leur poste de police de quartier. Le quartier général de la police de Laval est situé dans le quartier Chomedey; il regroupe les différents bureaux de l'administration, de la direction des ressources humaines, de l'unité de gestion des biens saisis, des enquêtes criminelles, du centre de détention, et des ressources financières et matérielles du département de police.

Le Service de police de Laval est doté d'une division d'urgence sociale pour offrir des services psychosociaux d'urgence à la population lavalloise. Cette division peut évaluer à domicile la situation de personnes âgées en perte d'autonomie ou présentant une perte cognitive, afin de déterminer leurs besoins. La division intervient sur environ 100 cas de perte d'autonomie annuellement⁸⁰.

⁷⁹ Voir la liste complète des édifices municipaux accessibles à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/batiments-accessibles-handicapes.pdf> 87 CISSS de Laval, CASAL, <http://www.securitealimentairelaval.org/casal>.

⁸⁰ Service de police de Laval, *Perte d'autonomie*, <https://www.laval.ca/police/Pages/Fr/perte-autonomie.aspx>.

Par ailleurs, le Service de police de Laval est très impliqué auprès des organismes communautaires, et est partie prenante de divers comités et actions qui ont trait à la sécurité des aînés, comme le Comité régional en abus et violence envers les aînés, anciennement nommé le CLAVA⁸¹. En outre, selon le bilan des réalisations de la démarche MADA 2017, 600 agents et enquêteurs du Service de police de Laval ont reçu une formation concernant la maltraitance et l'intervention auprès des aînés vulnérables⁸².

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

On dénombre neuf casernes de pompiers réparties sur tout le territoire de Laval. Deux programmes favorisent une intervention plus efficace des services de sécurité incendie auprès de la population aînée :

- Le programme Voisins Secours, qui a pour objectif de mettre rapidement en sûreté les personnes âgées vivant en résidence en cas d'urgence;
- Le programme des Petits Cœurs, qui répertorie les noms et les coordonnées de personnes à mobilité réduite afin, entre autres, de faciliter leur sauvetage advenant un incendie.

SÉCURITÉ CIVILE

La Ville de Laval est dotée d'une politique de sécurité civile qui prend en considération l'adaptation des interventions en fonction des personnes qui ont des limitations fonctionnelles⁸³.

5.1.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

La Ville de Laval offre la majorité de ses services en partenariat avec plus de 480 organismes du milieu œuvrant dans les domaines de la culture, du loisir, du sport, du développement social et de l'environnement. Elle leur offre une reconnaissance municipale⁸⁴ qui leur permet, entre autres, d'avoir un soutien financier⁸⁵.

De plus, la Ville de Laval propose un répertoire des organismes sur son site Internet et le met à jour une fois par année.

SAINES HABITUDES DE VIE

La Ville de Laval est dotée d'une politique de l'activité physique et d'un plan d'action 2016-2020⁸⁶. Dans ce plan, il n'y a pas d'actions proprement ciblées envers les aînés, mais tous les engagements pris pour améliorer l'activité physique dans ce plan auront des retombées positives sur le vieillissement actif.

De plus, la Ville de Laval adhère au Défi Santé et en fait la promotion. Par ailleurs, elle coanime – avec le CISSS de Laval – le comité d'action en sécurité de Laval (CASAL), un comité intersectoriel qui regroupe des représentants de divers milieux et dont le mandat est de favoriser et de promouvoir la sécurité alimentaire sur le territoire lavallois⁸⁷.

La Ville de Laval offre également un programme de soutien financier aux initiatives de jardins communautaires et collectifs, auquel tous les organismes à but non lucratif lavallois peuvent participer⁸⁸.

81 Comité lavallois en abus et violence envers les aînés.

82 Ville de Laval, *Bilan des réalisations MADA Laval 2017*, p. 9.

83 Ville de Laval, *Politique en sécurité civile*, 2016.

84 Ville de Laval, *Reconnaissance municipale*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/reconnaissance-municipale.aspx>.

85 Ville de Laval, *Demande de soutien financier aux organismes*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/soutien-financier-aux-organismes.aspx>. 88 Ville de Laval, *Demande de soutien financier aux organismes*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/soutien-financier-aux-organismes.aspx>.

86 Ville de Laval, *Politique de l'activité physique*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/politique-de-lactivite-physique.aspx>.

87 CISSS de Laval, CASAL, <http://www.securitealimentairelaval.org/casal>.

88 Ville de Laval, *Demande de soutien financier aux organismes*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/soutien-financier-aux-organismes.aspx>.

PROCHES AIDANTS

Les bibliothèques de Laval participent au programme Biblio-Aidants, un service d'information à l'intention des proches aidants coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec⁸⁹. Concrètement, cela consiste en une série de 15 cahiers thématiques qui renseignent les proches aidants sur les maladies et les sujets auxquels ils sont confrontés.

Sur le site Internet de la Ville, dans l'onglet du Service de police, il est possible de télécharger une fiche descriptive répertoriant toutes les informations importantes à transmettre à la police en cas de disparition d'un proche qui souffre de troubles cognitifs ou de la maladie d'Alzheimer. Cette fiche a été élaborée de concert avec le Service de police de Laval, le CISSS de Laval, L'Appui pour les proches aidants d'ânés et la Société Alzheimer⁹⁰.

SOUTIEN À DOMICILE

Depuis le 1^{er} mai 2017, la Ville de Laval a mis en place une subvention pour favoriser le soutien des personnes âgées de 65 ans et plus habitant en chambre dans des établissements reconnus par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou se conformant à la réglementation municipale en vigueur. De plus, les gens vivant en logement intergénérationnel ou avec de proches parents sont admissibles⁹¹.

5.1.6 COMMUNICATION ET INFORMATION

Différents moyens sont utilisés pour diffuser de l'information aux aînés sur l'actualité lavalloise, les activités de loisir et culturelles, les ressources communautaires, et les services municipaux et gouvernementaux. Il existe notamment⁹² :

- Un onglet « Aînés » sur le site Internet de la Ville, ainsi qu'une page MADA;
- Une infolettre quotidienne;
- Le service téléphonique 311 pour tous les appels non urgents concernant des demandes de renseignements sur les services municipaux (déneigement, collecte des ordures, permis d'arrosage ou d'animaux domestiques, etc.);
- Le comptoir multiservice, auprès duquel les Lavallois peuvent se présenter pour rencontrer le personnel de différents services municipaux, obtenir des formulaires, payer leurs taxes, etc. Il est situé dans le secteur Chomedey.

En outre, la Ville prépare et diffuse annuellement un bilan des réalisations en lien avec le plan d'action MADA.

⁸⁹ Biblio-Aidants, <http://biblioaidants.ca>.

⁹⁰ Service de police de Laval, *Perte d'autonomie*, <https://www.laval.ca/police/Pages/Fr/perte-autonomie.aspx>.

⁹¹ Ville de Laval, *Aînés* (Subvention pour favoriser le soutien des personnes âgées de 65 ans et plus), <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Clienteles/aines.aspx>.

⁹² Ville de Laval, *311 et services en ligne*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/services-en-ligne-et-ligne-telephonique-311.aspx>.

5.1.7 RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

ÂGISME ET DISCRIMINATION

La Semaine lavalloise des aînés est un grand événement organisé chaque année depuis 29 ans par la Ville de Laval en collaboration avec les organismes du milieu. Il permet de sensibiliser la population aux enjeux du vieillissement et de créer des liens dans la communauté entre les générations.

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

La Ville de Laval met l'accent sur les relations intergénérationnelles, qui s'inscrivent à la fois dans sa vision stratégique 2035, dans sa démarche MADA et dans sa politique Municipalité amie des enfants.

Depuis plusieurs années, les bibliothèques de Laval, en collaboration avec la Commission scolaire de Laval offrent des programmes spéciaux dont Générations@branchées, une formation personnalisée pour les retraités qui, jumelés à un élève de l'École d'éducation internationale de Laval, peuvent s'initier individuellement et à leur rythme aux technologies de l'information.

De plus, les neuf bibliothèques municipales offrent des occasions de bénévolat intergénérationnel aux personnes âgées de 50 ans et plus grâce au projet Lire et faire lire, dont l'objectif est de donner le goût de la lecture aux plus jeunes.

5.1.8 LOISIRS

VIE RÉCRÉATIVE/SPORTIVE

Les infrastructures municipales de loisir comprennent⁹³ :

- 9 arénas;
- 27 terrains de pétanque;
- 5 modules d'exercices;
- 3 observatoires d'oiseaux;
- 19 piscines extérieures;
- 6 piscines intérieures;
- 4 grands parcs (berge aux Quatre-Vents, berge des Baigneurs, Centre de la nature, parc des Prairies);
- Plus de 200 parcs de quartier;
- 6 parcs à chiens;
- Des bois et des boisés;
- 37 accès aux berges;
- 35 centres communautaires.

Par ailleurs, la Ville offre des activités de loisir ponctuelles dans différents quartiers, tel que la *Zumba gold* au parc des Prairies durant l'été. Au printemps 2015, la Ville de Laval a mis sur pied, en partenariat avec Groupe PromoSanté Laval, un parcours actif au parc des Prairies composé de trois trajets⁹⁴.

93 Ville de Laval, *Carte interactive*, <https://www.laval.ca/lieux/Pages/Fr/accueil.aspx>.

94 Groupe Promo-Santé Laval, *Parcours actif*, <http://gplaval.com/activite-physique/parc-des-prairies>.

VIE CULTURELLE

Les infrastructures municipales de culture comprennent :

- 6 salles de spectacles et lieux culturels;
- 9 bibliothèques qui offrent des services de prêts dans la communauté, que ce soit pour les personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, pour les proches aidants ou les aînés en résidence. Ces bibliothèques offrent aussi des livres à gros caractères;
- 75 organismes culturels.

La Ville a développé la carte Avantages Laval qui permet aux citoyens de la ville de profiter de nombreux avantages et rabais offerts dans les installations municipales et chez certains organismes, comme des rabais sur les activités aquatiques au Centre de la nature, l'accès gratuit aux bibliothèques ou des rabais sur les spectacles familiaux à la Maison des arts.

De plus, dans le Plan d'action 2009-2013 de sa politique culturelle, la Ville de Laval avait l'intention de « diffuser les documentaires faisant valoir le savoir-faire des aînés et les rendre accessibles aux citoyens par le réseau des bibliothèques⁹⁵ ».

Les Bibliothèques de Laval offrent également un service gratuit de prêt à domicile en collaboration avec le Centre de bénévolat de Laval. Ce service est proposé aux personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, ainsi qu'aux proches aidants voulant rester en contact avec la lecture et les bibliothèques. Il permet aux abonnés d'emprunter un maximum de 30 documents pour une période de deux mois.

ACTIVITÉS DE SOCIALISATION

En octobre de chaque année se tient la Semaine lavalloise des aînés. Une soixantaine d'activités destinées aux aînés sont organisées par la Ville avec la collaboration de différents organismes communautaires, tels des spectacles musicaux, du théâtre, des expositions, des colloques, des rencontres, des ateliers, des conférences et du réseautage. La plupart des activités sont gratuites.

5.1.9 PARTICIPATION SOCIALE

BÉNÉVOLAT

La Ville fait la promotion du bénévolat sur son site Internet, sous l'onglet « Devenir bénévole⁹⁶ ». Sur dix-huit organismes qui y présentent une annonce de recherche de bénévoles, neuf d'entre eux concernent directement du bénévolat auprès des personnes âgées⁹⁷.

En outre, dans la section « Secrétariat de la gouvernance » de son site Web, la Ville de Laval fait la promotion de la gouvernance ainsi qu'un appel aux candidatures bénévoles pour siéger à un comité, à une commission ou à une table de concertation mis en place par la Ville, ou bien au conseil d'administration d'une société paramunicipale ou d'un organisme à but non lucratif sur lequel la Ville a le pouvoir de nommer un ou des administrateurs⁹⁸.

⁹⁵ Ville de Laval, *Plan d'action 2009-2013 de la politique culturelle*, p. 2.

⁹⁶ Ville de Laval, *Devenir bénévole*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/devenir-benevole.aspx>.

⁹⁷ Site Internet consulté en octobre 2018.

⁹⁸ Ville de Laval, *Secrétariat de la gouvernance*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/secretariat-gouvernance.aspx#candidatures>.

De plus, la Ville organise une journée de formation des bénévoles sur différents sujets s'adressant aux bénévoles et aux administrateurs des organismes lavallois reconnus. Depuis 1984, Laval présente également le Gala des prix Hosia qui souligne l'apport des bénévoles œuvrant auprès de la population lavalloise⁹⁹. Enfin, le Banquet des bénévoles souligne la reconnaissance des bénévoles annuellement.

ENGAGEMENT CITOYEN

La Ville de Laval a mis en place une rencontre annuelle MADA qui permet d'échanger et de partager avec la communauté sur les initiatives MADA et faire un suivi du plan d'action. Ce Rendez-vous MADA est l'occasion pour les organismes et les partenaires œuvrant auprès des aînés de s'exprimer et de donner leur point de vue sur le plan d'action MADA. On retrouve sur le site Internet de la Ville tous les bilans et les comptes rendus de ces rencontres¹⁰⁰.

De plus, il existe une section « Participation citoyenne » sur le site Internet de Laval offrant plusieurs possibilités d'implication citoyenne¹⁰¹.

5.2 PORTRAIT DES SERVICES ET DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES, ASSOCIATIFS ET D'ÉCONOMIE SOCIALE OFFERTS AUX AÎNÉS LAVALLOIS

La collecte d'information sur les services et les programmes communautaires et associatifs offerts aux aînés lavallois repose, entre autres, sur les données issues du répertoire Internet des services 211 Laval géré par le Centre de référence du Grand Montréal, et du système de recherche du Centre info-aînés Laval¹⁰² élaboré par DIRA-Laval, un organisme voué à contrer les abus, les violences et les négligences dont sont victimes les personnes de 50 ans et plus. Il s'agit d'un répertoire, divisé par thématique, de toutes les ressources communautaires, associatives et institutionnelles ou publiques qui peuvent soutenir les aînés à Laval.

99 Ville de Laval, *Prix Hosia*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/prix-hosia.aspx>.

100 Ville de Laval, *Municipalité amie des aînés*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/municipalite-amie-des-aines.aspx>.

101 Ville de Laval, *Participation citoyenne*, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/participation-citoyenne.aspx>.

102 Centre info-aînés Laval, <http://infoaineslaval.qc.ca>.

5.2.1 TRANSPORT

Six organismes communautaires locaux proposent de l'accompagnement-transport pour motifs médicaux pour les aînés en perte d'autonomie, effectué par leurs bénévoles.

Tableau 28 : Organismes offrant de l'accompagnement-transport

ORGANISMES	QUARTIERS COUVERTS	NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS EFFECTUÉS	NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS	NOMBRE DE BÉNÉVOLES
Bonjour Aujourd'hui et Après	Duvernay, Duvernay-Est, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul	2 127	298	21
Centre d'entraide et de services communautaires du Marigot	Laval-des-Rapides, Pont-Viau et Vimont-Sud	1 024	s. o.	14
Service bénévole Vimont-Auteuil	Vimont, Auteuil et Sainte-Rose	213	s. o.	14
Centre SCAMA	Chomedey et Sainte-Dorothée	551	161	7
Centre communautaire le Coumbite de Laval	Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides	s. o.	s. o.	s. o.
Groupe d'entraide la Rosée	Laval-Ouest, Fabreville et Sainte-Dorothée	540	s. o.	5
Centre d'action bénévole et Moisson Laval	Tout le territoire de Laval	7 892	465	42

Source : CISSS de Laval, Direction de la santé publique, automne 2018.

Il existe deux organismes qui offrent de l'accompagnement-transport bénévole pour motif médical sur tout le territoire de Laval à différentes clientèles (dont les aînés) démunies financièrement et socialement ou malades :

- Centre de bénévolat et Moisson Laval;
- Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal.

On retrouve l'Association lavalloise pour le transport adapté, dont l'objectif est de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des usagers du transport adapté. Elle coordonne également la Table de concertation sur le transport à Laval.

5.2.2 HABITAT ET MILIEU DE VIE

On dénombre sept coopératives¹⁰³ destinées aux personnes âgées de 65 ans et plus, dont une qui est intergénérationnelle¹⁰⁴.

Sur les 32 organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation répertoriés à Laval, 15 sont destinés aux aînés. On les retrouve principalement dans les secteurs de Chomedey, de Laval-des-Rapides, de Pont-Viau et de Sainte-Rose¹⁰⁵.

Le Carrefour pour aînés semi-autonomes (CASA), anciennement appelé le Regroupement lavallois des chambres et pensions pour personnes âgées, est une association à but non lucratif regroupant plus d'une vingtaine de propriétaires de résidences certifiées destinées à accueillir les personnes âgées, et dont la mission est d'offrir des services d'accompagnement personnalisé aux personnes qui recherchent un hébergement adapté¹⁰⁶.

La Société Alzheimer Laval offre un service d'hébergement permanent et temporaire (de répit) pour 12 personnes atteintes de la maladie, soit 10 chambres individuelles en hébergement permanent et 2 chambres individuelles en hébergement temporaire.

Par ailleurs, l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Laval offre cinq ateliers destinés aux aînés concernant le logement¹⁰⁷. Elle a aussi mis sur pied la Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval (TROCALL).

Finalement, il existe à Laval le groupe de ressource technique (GRT) Réseau 2000+. Il s'agit d'un OSBL qui agit dans le domaine immobilier de type communautaire depuis plus de 25 ans. Il fournit « le soutien et l'aide technique nécessaire à la réalisation de projets d'habitation communautaire, notamment des services d'animation et de coordination générale, de développement, de formation, d'administration et de comptabilité, et participe à la réalisation de coopératives et d'organismes à but non lucratif (OSBL) en habitation¹⁰⁸ ». Le GRT a notamment collaboré à la réalisation de la Coopérative de solidarité intergénérationnelle lavalloise (CSIL), situé dans le secteur Laval-des-Rapides.

5.2.3 SÉCURITÉ

Le Comité d'animation du troisième âge de Laval (CATAL) propose le programme Pair aux aînés de Laval. Il s'agit d'un système d'appels téléphoniques automatisés journaliers de sécurité et/ou de rappel de prise de médicaments qui est offert gratuitement.

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) est présent sur le territoire de Laval et offre des services de première ligne en plusieurs langues à toute personne victime d'un acte criminel et ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel.

Deux organisations à Laval sont principalement vouées à la lutte contre la maltraitance envers les aînés :

- DIRA-Laval dépiste, informe, réfère et accompagne les personnes aînées victimes de violence, d'abus, de négligence ou d'intimidation;
- Le Comité régional en abus et violence envers les aînés, anciennement nommé le CLAVA, regroupe 14 organismes lavallois impliqués dans la cause, et favorise la concertation ainsi que l'harmonisation des pratiques.

Depuis 2017, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des aînés, l'évènement *Laval en marche pour la bienveillance des personnes aînées* a lieu au parc Bernard-Landry afin de mobiliser la population sur cet enjeu. Cet évènement a rejoint plus de 500 personnes¹⁰⁹.

103 E. Greissler, l'ACEF, la TRCAL et le CATAL, *Conditions d'accès et de maintien en logement des 55 ans et plus à Laval*, mars 2016, p. 28.

104 Coop de solidarité du Bois Ellen, <http://fechimm.coop/fr/cooperatives/bois-ellen>.

105 Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FOH3L).

106 CASA, <https://www.rlcppa.com/index.php>.

107 ACEF de Laval, *Ateliers*, <https://www.aceflaval.com/services-offerts/ateliers>.

108 GRT Réseau 2000+, *Services*, <http://reseau2000plus.qc.ca/services>.

109 Courriel Laval, *500 marcheurs attendus pour la bienveillance des personnes aînées*, <https://courrierlaval.com/500-marcheurs-attendus-pour-la-bienveillance-des-personnes-ainees>.

5.2.4 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Plusieurs organismes sont présents pour soutenir les personnes âgées présentant divers problèmes de santé et déficiences physiques et cognitives. La plupart de ces organismes ne desservent pas uniquement la population âgée :

- Association lavalloise des personnes aidantes;
- Alzheimer : la Société Alzheimer Laval;
- Aphasie : AVC-Aphasie Laval;
- Soins palliatifs : la Maison de soins palliatifs de Laval (qui peut accueillir les adultes en fin de vie);
- Déficience visuelle : l'Association des personnes handicapées visuelles de Laval;
- Déficience auditive : l'Association des personnes vivant avec une surdité de Laval;
- Diabète : l'Association du diabète de Laval-Laurentides;
- Dysphasie : l'Association Dysphasie +;
- Fibromyalgie : l'Association de la fibromyalgie de Laval;
- Maladie du cœur : la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC;
- Personnes handicapées : le Regroupement des organismes de promotions de personnes handicapées de Laval;
- Psychothérapie : le Service populaire de psychothérapie;
- Santé mentale : l'Aide aux personnes âgées, défavorisées ou handicapées de Laval (ADADHL), Centre d'écoute de Laval;
- VIH-SIDA : la Maison Dominique, SPHÈRE – santé sexuelle globale (offre notamment de la sensibilisation auprès des groupes communautaires âgés);
- Sclérose en plaques : l'Association sclérose en plaques Laval.

Par ailleurs, Laval est dotée d'une Table régionale de concertation des aînés, qui est un lieu d'échange, de concertation et de partenariat des organismes lavallois desservant les aînés. La Table fait partie de différents comités, au sein desquels elle défend les intérêts de tous les aînés de Laval¹¹⁰.

La Table organise également des journées de concertation régionale des aînés réunissant les partenaires du milieu, afin d'échanger sur des préoccupations et de partager des expériences de réussites et des pratiques.

SAINES HABITUDES DE VIE

Depuis 2007, le Groupe Promo-Santé Laval est l'organisme lavallois en matière de saines habitudes de vie. Sa mission est de favoriser auprès de la population la pratique d'activités physiques et l'adoption d'une saine alimentation.

En ce qui concerne les personnes âgées, l'organisme offre essentiellement trois projets¹¹¹ :

- Le programme MASA (maintien de l'autonomie et de la santé chez les aînés) vise à encourager les aînés à demeurer physiquement actifs. Ce programme est une initiative de partenaires du réseau de la santé et des services sociaux et de la communauté faisant suite à l'analyse des besoins observés chez les aînés lavallois. Il s'inscrit également dans la démarche MADA de Laval. Le programme MASA est offert dans plusieurs organismes communautaires âgés de Laval, ainsi que dans des associations et des résidences pour personnes âgées;

110 TRCAL, <http://www.tableaineslaval.ca/dossiers-de-la-TRCAL.html>.

111 Groupe Promo-Santé Laval, <http://gpslaval.com>.

- Le programme Viactive est animé par et pour les aînés et vise à faire bouger les gens de 50 ans et plus. Une formation est offerte aux personnes aînées qui veulent lancer un groupe dans leur résidence ou dans leurs associations. Il y a 98 groupes répertoriés à Laval qui pratiquent Viactive : 19 groupes dans des résidences privées, 42 dans des centres de jour et dans le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle, 34 dans des centres communautaires, et 3 en HLM. En outre, le programme Viactive est arrimé au programme MASA;
- Des groupes de cuisines collectives entre aînés sont développés dans des résidences et des organismes communautaires. Les objectifs de ces groupes sont d'améliorer l'accessibilité physique et économique à une saine alimentation dans les milieux de vie des aînés et d'améliorer la participation sociale des aînés. En hiver 2019, le projet est offert dans six organismes, situés dans les quartiers de Saint-Vincent-de-Paul, Saint-François, Chomedey et Fabreville.

Par ailleurs, il existe 28 clubs de marche à Laval, répartis comme suit :

Tableau 29 : Nombre de clubs de marche par secteur

SECTEURS	NOMBRE DE CLUBS DE MARCHE
1	3
2	6
3	4
4	4
5	8
6	3

Source : Groupe Promo-Santé Laval, *Rapport annuel 2017-2018*, p. 9.

PROCHES AIDANTS

L'Appui pour les proches aidants d'aînés contribue à améliorer la qualité de vie de ces derniers et à faciliter leur quotidien en veillant notamment à leur donner accès à des ressources. Il est formé d'un réseau de 17 Appuis régionaux, dont celui de Laval.

L'Appui Laval a pour mandat de soutenir le déploiement et le financement de services d'information, de formation, de soutien psychosocial et de répit aux proches aidants d'aînés, offerts par des organismes communautaires du milieu ¹¹².

Dans la vague de projets 2019-2021, L'Appui Laval soutient actuellement 12 projets¹¹³ qui sont déployés par 8 organismes lavallois offrant les services suivants:

Tableau 30 : Organismes financés par L'Appui Laval en 2018 selon le type de services offerts aux proches aidants d'aînés

ORGANISMES	INFORMATION	FORMATION	SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	RÉPIT
Association lavalloise des personnes aidantes	X	X	X	X
Comité d'animation du troisième âge de Laval				X
Centre communautaire Le Rendez-vous des Aîné(e)s				X
Coopérative de soutien à domicile de Laval				X
Centre SCAMA				X
Parkinson Montréal Laval	X	X	X	
Société Alzheimer Laval	X		X	X
Services sociaux helléniques de Laval	X	X	X	

Source : L'Appui Laval.

Différents projets sont en élaboration pour 2019-2020, notamment un projet pilote pour soutenir les proches aidants endeuillés en collaboration avec Lumi-Vie de Laval.

¹¹² L'Appui Laval, <https://www.lappui.org/Regions/Laval/Actualites-et-Activites>.

¹¹³ L'Appui pour les proches aidants d'aînés Laval, *Rapport annuel 2017-2018*.

Il existe une semaine nationale des proches aidants au début novembre de chaque année. C'est l'occasion de réaliser un événement lavallois soutenu par L'Appui Laval qui fait un appel de projet ciblé chaque année à cet effet. Par exemple, sous le leadership de l'ALPA, un salon des proches aidants réunissant tous les organismes communautaires, entreprises privées et partenaires du réseau de la santé œuvrant auprès des proches aidants a eu lieu à Laval durant les dernières années. Pour 2019-2020, c'est un Forum supra-régional qui sera organisé par l'ALPA, pour aborder un sujet émergent de la recherche: la maltraitance vécue par les proches aidants.

L'Appui Laval rend également disponible à la population un répertoire de ressources sur son site internet, de même qu'un Appui lettre mensuel.

Il existe un Comité de soutien aux proches aidants d'ânés, animé par l'Appui Laval, qui a produit un outil à la fois pour les proches aidants et les intervenants, soit *Le Guide de parcours et de soutien pour les proches aidants d'ânés* (GPS du proche aidant). Ce guide a pour objectifs d'informer, de donner des astuces et des outils, et de répondre aux différents besoins des proches aidants. Il est disponible sur Internet, ainsi que dans les bibliothèques de Laval et dans différents points de services (réseau de la santé, organismes communautaires)¹¹⁴.

SOUTIEN À DOMICILE

Huit organismes assurent un service de popote roulante et sont regroupés au sein de l'Association des popotes roulantes de Laval (APRL).

Tableau 31 : Organismes offrant un service de popote roulante selon les quartiers

ORGANISMES	QUARTIERS COUVERTS
Bonjour Aujourd'hui et Après (BAA)	Duvernay, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul
Centre d'entraide et de services communautaires du Marigot	Laval-des-Rapides, Pont-Viau et Duvernay
Service bénévole Vimont-Auteuil (SBEVA)	Vimont, Auteuil, Sainte-Rose
Centre SCAMA	Chomedey et Sainte-Dorothée
Groupe d'entraide la Rosée	Laval-Ouest et Fabreville
Popote roulante Saint-Noël-Chabanel	Duvernay-Est, Saint-François et Auteuil
Popote roulante Sainte-Rose	Sainte-Rose
Popote roulante Saint-Ferdinand	Fabreville-Est et Ouest

Source : <https://popotesroulantes.org>.

Tableau 32 : Statistique de services de repas des popotes membres de l'APRL, 2016-2017¹¹⁵

POPOTES	NOMBRE DE REPAS	JOURS DE SERVICE	USAGERS FEMMES	USAGERS HOMMES	COÛT DES REPAS	NOMBRE DE SEMAINES PAR ANNÉE
SCAMA	48 535	5	226	134	6 \$	48
SBEVA	40 084	5	352	174	6 \$	50
Centre d'entraide du Marigot	21 246	5	316	154	6 \$	52
BAA	12 223	5	59	51	5,50 \$	52
Groupe d'entraide la Rosée	9 997	5	107	56	6 \$	52
Popote Saint-Noël-Chabanel	6 834	3	23	27	5 \$	50
Popote Sainte-Rose	6 400	2	54	21	6 \$	40
Popote Saint-Ferdinand	4 368	2	45	30	6 \$	40

Source : APRL, *Rapport annuel 2016-2017*.

En 2016-2017, un total de 149 687 repas a été livré aux 1 829 usagers des popotes roulantes de Laval (1 182 femmes et 647 hommes). De plus, depuis 2014, ce service est en constante augmentation; 143 779 repas ont été livrés durant l'année 2014-2015, ce qui équivaut à une variation d'environ 4 % en deux ans.

En outre, 375 personnes (dont 214 femmes et 161 hommes) ont offert du bénévolat aux services de popotes roulantes durant l'année 2016-2017. On constate toutefois que le bénévolat au sein des services de popotes est en baisse depuis 2014 (466 bénévoles), avec une variation de -19 %¹¹⁶.

Des organismes offrent également des services d'entraide et de maintien de l'autonomie. Ils offrent, par exemple, des activités pour briser l'isolement, de l'écoute, des visites d'amitié, de l'accompagnement pour l'épicerie et un service de sécurité alimentaire.

¹¹⁵ Ces statistiques incluent toute la clientèle pouvant recevoir un service de popote roulante, à savoir une personne atteinte de troubles cognitifs, un proche aidant qui a besoin de répit, une personne qui a subi une chirurgie, une personne démotivée ou qui n'a pas les habiletés pour cuisiner, une personne ayant des incapacités physiques (fatigue, douleur, handicap). Il est évalué que 80 % de cette clientèle est âgée de 65 ans et plus.

¹¹⁶ APRL, *Rapport annuel 2016-2017*. ¹¹⁹ Centre SCAMA, *Ampérage*, centrescama.org/ampirage.

Tableau 33 : Organismes offrant des services pour le maintien de l'autonomie par secteur

SECTEURS	ORGANISMES
1	Association pour les aînés résidant à Laval; Bonjour Aujourd'hui et Après; Centre communautaire Eben-Ezer
2	Centre d'entraide du Marigot; Centre communautaire Le Rendez-vous des Aîné(e)s; Centre communautaire Le Coumbite de Laval
3	Centre SCAMA, Axion 50 plus
4	Groupe d'entraide la Rosée
5	Comité d'animation du troisième âge de Laval, Service bénévole d'entraide de Vimont-Auteuil
6	Service bénévole d'entraide de Vimont-Auteuil
Tout Laval	Les Petits Frères, Maison des grands-parents de Laval, le CATAL, Centre de bénévolat et Moisson Laval, Partage Humanitaire

Source : Centre info-aînés Laval, 2018.

La Coopérative de soutien à domicile de Laval est l'unique entreprise d'économie sociale en aide à domicile (EESAD) à Laval. Elle offre des services d'entretien ménager léger et lourd, d'entretien de vêtements et de la literie, de préparation des repas, d'approvisionnement et autres courses, de répit et d'assistance personnelle. La coopérative couvre tout le territoire de Laval.

Tableau 34 : Organismes offrant des services de répit

AVC-Aphasie Laval
Association lavalloise des proches aidants
Association Dysphasie+
Association lavalloise pour la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme (ALEDIA)
Coopérative de soutien à domicile de Laval
Le répit Bon accueil
Centre SCAMA
Comité d'animation du troisième âge de Laval
Centre communautaire Le Rendez-vous des Aîné(e)s
Société Alzheimer Laval

Source : Répertoire ROPPHL et L'Appui Laval.

5.2.5 COMMUNICATION ET INFORMATION

À Laval, on retrouve différents outils et moyens de communication mis sur pied par les organismes du territoire pour informer les aînés sur les services et les ressources qui les concernent, tels que :

- Le guichet d'information 211 Laval (ligne téléphonique et site Web gérés par le Centre de référence du Grand Montréal mandaté par la Ville de Laval);
- Le répertoire des ressources DIRA-Laval;
- Le répertoire des ressources de L'Appui Laval pour les proches aidants;
- Le répertoire des ressources de la Table régionale de concertation des aînés de Laval;
- Le Centre info-aînés Laval (DIRA-Laval);
- La Ligne info-actif Laval – informe sur toutes les questions touchant à l'activité physique à Laval (Groupe Promo-Santé Laval);
- Service Info-aidant (L'Appui pour les proches aidants);
- *Laval en Famille Magazine* (publié cinq fois par année en 60 000 copies distribuées à des endroits ciblés fréquentés par les parents et les enfants sur le territoire de Laval et de la Rive-Nord). Le magazine propose des articles sur le vieillissement actif (entreprise privée);
- Les centres communautaires d'aînés qui offrent de l'information et des références, ainsi que le réseau des intervenants de milieu du territoire.

5.2.6 RESPECT ET INCLUSION

Des organismes offrent des services aux aînés immigrants ou issus de minorités ethnoculturelles. Ainsi, le Centre SCAMA, dans le cadre du projet Ampérage, offre un programme d'accompagnement multilingue pour personnes aînées immigrantes ou de minorités ethnoculturelles habitant le quartier de Chomedey à Laval. Il vise notamment à prévenir l'isolement des personnes aînées du quartier en favorisant les rapprochements interpersonnels, interculturels et intergénérationnels, ainsi que la participation active à la collectivité¹¹⁷.

Le Centre communautaire Le Coumbite offre des activités et du soutien plus particulièrement à la population haïtienne de Laval, notamment aux aînés, dans leur démarche d'intégration sociale et d'épanouissement.

Des groupes de défense des droits des aînés sont aussi actifs à Laval, tels que la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) et l'Association québécoise de défense de droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR). On retrouve également des associations provinciales de personnes retraitées, telles que l'AREQ¹¹⁸, l'AQDER¹¹⁹, le RIIRS¹²⁰ et l'AQRP¹²¹, qui ont pour objectif de défendre les droits de leurs membres, soit des retraités de certains types de corps de métiers. De plus, les aînés peuvent compter sur le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes, organisme communautaire indépendant du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que l'ACEF de Laval pour les renseigner sur leurs droits.

Le soutien des Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV) est l'une des mesures phares du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022.

Les ITMAV visent particulièrement à appuyer des travailleurs de milieu au sein d'organismes communautaires qui soutiennent des personnes aînées en situation de vulnérabilité ou à risque de fragilisation :

- Ceux-ci contribuent à briser l'isolement des personnes aînées et à favoriser leur autonomie et leur maintien dans leur communauté;
- Ils les accompagnent vers les ressources pertinentes de leur communauté.

Les organismes lavallois ci-dessous reçoivent une aide financière dans le cadre du programme ITMAV :

- DIRA-Laval;
- Centre communautaire Le Rendez-vous des Aîné(e)s de Laval;
- Centre communautaire Petit Espoir;
- Association pour les aînés résidant à Laval;
- Comité d'animation du troisième âge de Laval.

5.2.7 LOISIRS

À Laval, c'est 60 organismes qui proposent aux aînés des activités de loisir, de socialisation, sportives et culturelles, dont :

- 38 clubs d'âge d'or et autres groupes de loisir pour les aînés;
- 5 associations professionnelles de retraités;
- 28 groupes de marche;
- 5 clubs de vélo;
- 5 centres interculturels;

117 Centre SCAMA, *Ampérage*, centrescama.org/amperage.

118 Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.

119 Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités.

120 Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé.

121 Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic. 124 UTA, *Programme des activités*, p. 5, https://www.usherbrooke.ca/uta/fileadmin/sites/uta/documents/Programmes/LVL_H19.pdf.

- 4 groupes de femmes;
- 8 cercles des fermières;
- 2 organismes de loisir pour personnes handicapées : l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval et le Club de loisirs et sport handicapées de Laval;
- 1 organisme d'animation-loisirs à but non lucratif qui contribue au bien-être et à la qualité de vie des personnes âgées en perte d'autonomie vivant en ressource d'hébergement : Partage Humanitaire.

Tableau 35 : Répartition des organismes ayant leur siège social à Laval et qui sont composés de plus de 50 % de membres aînés, selon les secteurs et les domaines d'activité, 2018

DOMAINES D'ACTIVITÉ	SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	SECTEUR 4	SECTEUR 5	SECTEUR 6	AUTRES
Développement social	7	3	5	5	3	3	0
Loisir	11	17	23	4	5	5	2
Culture	2	1	1	0	0	0	1
Total	20	21	29	9	8	8	3

Source : Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de Laval, 2018..

L'Université du troisième âge (UTA) a une antenne à Laval et offre une programmation de cours destinés aux personnes âgées. En 2017-2018, 500 personnes y étaient inscrites¹²².

On dénombre également 49 lieux de culte sur le territoire de Laval.

5.2.8 PARTICIPATION SOCIALE

BÉNÉVOLAT

À Laval, on dénombre un seul centre d'action bénévole dont la mission est de développer, de soutenir et de promouvoir l'action bénévole et l'entraide sociale. Toutefois, tous les organismes communautaires aînés favorisent l'implication et le bénévolat des aînés.

Depuis trois ans, lors de la Semaine de l'action bénévole au mois d'avril, le Centre de bénévolat et Moisson Laval organise le Salon du bénévolat dans le but de faciliter les contacts entre les organismes qui cherchent des bénévoles et les personnes désirant s'impliquer. Il permet aussi de mobiliser la communauté et de favoriser l'entraide. En 2018, 23 regroupements lavallois tenaient un kiosque lors du Salon du bénévolat, qui a accueilli plus de 170 visiteurs.

EMPLOI

Parmi les organismes d'emploi qui œuvrent sur le territoire de Laval, Midi-Quarante est le seul dont la mission est de promouvoir l'employabilité des personnes âgées de 45 ans et plus. L'organisme, qui offre également un service destiné uniquement aux personnes de 55 ans et plus, organise annuellement des salons de l'emploi afin de connecter des employeurs avec des chercheurs d'emploi. En 2016, avec l'aide d'une subvention d'un an du programme Québec ami des aînés, l'organisme met en place le projet Réseau Continuum. Il s'agit d'un service offert aux personnes retraitées de 65 ans et plus désirant rester actives et retourner sur le marché du travail. De plus, l'organisme a mis en place une politique de conciliation travail-retraite, afin de maintenir plus longtemps en poste ses employés en âge de la retraite et de leur offrir des ajustements dans leurs conditions de travail.

Services Québec a levé les restrictions concernant les personnes retraitées désirant faire un retour au travail. Auparavant, la règle était qu'une personne devait avoir été éligible à l'assurance-emploi depuis moins de cinq ans pour pouvoir recevoir les services de Midi-Quarante. Dorénavant, avec la nouvelle entente, toute personne retraitée désirant un retour à l'emploi peut recevoir du soutien de la part de l'organisme.

Pour sa part, le Réseau de la FADOQ a mis en place la plateforme Main-d'œuvre 50+ afin de servir de courroie de transmission entre les chercheurs d'emploi de 50 ans et plus, les employeurs et les différents services offerts dans ce domaine.

5.3 PORTRAIT DES SERVICES ET DES PROGRAMMES PRIVÉS OFFERTS AUX AÎNÉS LAVALLOIS

5.3.1 HABITAT ET MILIEU DE VIE

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) compte 51 résidences privées certifiées sur le territoire de Laval¹²³, soit 7 358 logements ayant un ou deux locataires.

5.3.2 TRANSPORT PARTAGÉ

L'entreprise d'autopartage Communauto est implantée à Laval. On compte 10 stations essentiellement situées dans le secteur BML 2. La STL et Communauto collaborent afin d'offrir des avantages à l'inscription pour les usagers des deux organismes.

5.4 PORTRAIT DES SERVICES ET DES PROGRAMMES PUBLICS GOUVERNEMENTAUX OFFERTS AUX AÎNÉS LAVALLOIS

5.4.1 RÉSEAU DE LA SANTÉ

À Laval, le réseau de la santé c'est :

- 2 centres hospitaliers;
- 5 centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) publics;
- 6 CHSLD privés conventionnés;
- 5 CHSLD privés avec entente de service;

- 1 CHSLD partenariat public-privé;
- 6 centres de prélèvement;
- 7 centres de réadaptation;
- 6 centres locaux de services communautaires (CLSC);
- 22 cliniques sans rendez-vous;
- 15 groupes de médecine famille (GMF);
- 6 supercliniques (GMF-Réseau).

Tableau 36 : Nombre de lits par type de centres d’hébergement à Laval, 2018

TYPES D’HÉBERGEMENT	NOMBRE DE LITS
CHSLD publics	743
CHSLD privés conventionnés	677
CHSLD avec entente de service	299
CHSLD partenariat public-privé	100
Ressources intermédiaires ¹²⁴	363
Ressources non institutionnelles ¹²⁵	10
Ressource de type familiale ¹²⁶	1
CASA – Carrefour pour aînés semi-autonomes ¹²⁷	56

Source : CISSS de Laval, *Direction de la santé publique*, 2018.

¹²⁴ Cette ressource a une entente de service avec le CISSS de Laval.

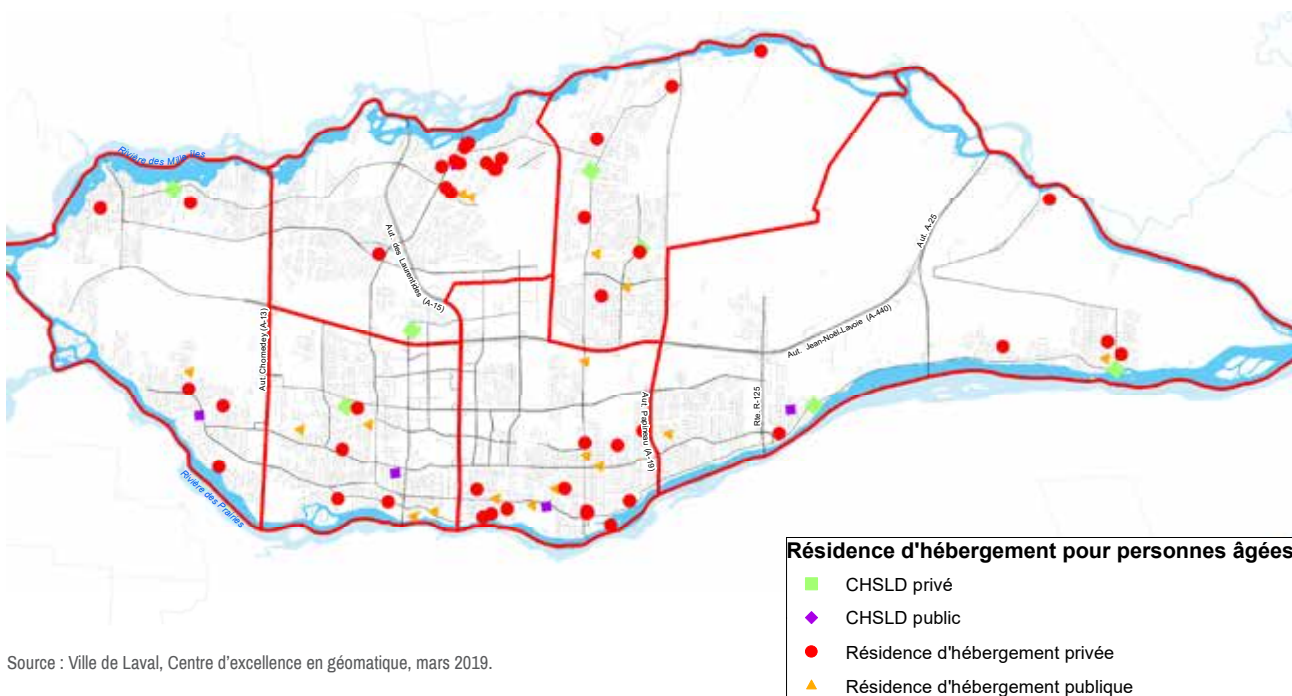
¹²⁵ *Id.*

¹²⁶ *Id.*

¹²⁷ *Id.*

La carte suivante montre que les installations de type CHSLD sont davantage concentrées dans le sud de Laval.

Figure 14 : Répartition des résidences pour aînés sur le territoire de Laval



Source : Ville de Laval, Centre d'excellence en géomatique, mars 2019.

PROGRAMMES ET SERVICES

Le CISSS de Laval offre de nombreux services aux personnes âgées et aux personnes en perte d'autonomie, à leur famille et aux proches aidants, notamment les suivants¹²⁸ :

- Conseils sur la nutrition, l'exercice et les saines habitudes de vie;
- Évaluation de l'autonomie;
- Évaluation des besoins en adaptation du domicile;
- Répit aux proches aidants;
- Soins d'assistance;
- Soins de fin de vie;
- Soins infirmiers;
- Soutien psychosocial;
- Aide domestique;
- Aide à la communication;
- Aide à la mobilité, posture, orthèse;

- Ateliers pour les aînés (bien manger pour rester en santé, groupe de soutien aux proches aidants, prendre en main sa santé, muscler vos méninges);
- Service de centre de jour;
- Accès à un vaccin contre la grippe gratuit (à partir de 75 ans).

Plus particulièrement, le CISSS de Laval a développé :

- Le programme Santé EntourÂGE visant à faciliter les choix sains dans les résidences privées pour personnes âgées en proposant des actions au regard de l'activité physique, de l'alimentation, des chutes, des médicaments, du soutien social et du tabagisme. Ce programme est présent, notamment, dans quatre habitations de l'OMH de Laval¹²⁹;
- Le programme PIED (Programme intégré d'équilibre dynamique) vise à prévenir les chutes;
- Le programme AAPA (Approche adaptée à la personne âgée) permet d'adapter les façons d'organiser les services et de donner les soins à la clientèle âgée hospitalisée ou qui se retrouve à l'urgence;
- Un soutien au programme Viactive et à des clubs de marche.

5.4.2 SERVICES ET PROGRAMMES PUBLICS GOUVERNEMENTAUX

Plusieurs services et programmes publics gouvernementaux sont destinés aux aînés. La section suivante recense les principaux.

TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Transport ambulancier pour les 65 ans et plus (transport gratuit selon certaines conditions);
- Vignette de stationnement pour personnes handicapées;
- Aptitude à conduire un véhicule et examen médical obligatoire (pour les titulaires de permis de 75 ans, de 80 ans et à tous les deux ans à partir de 80 ans).

HABITAT ET MILIEU DE VIE

- Programme Allocation-logement (offre une aide financière à des ménages à faible revenu);
- Subvention pour aînés relative à une hausse de taxe municipale (aide financière accordée aux aînés dont la valeur de leur résidence a augmenté de façon importante);
- Adaptation de domicile (aide financière versée au propriétaire du domicile d'une personne handicapée pour l'exécution de travaux d'adaptation qui répondent à ses besoins);
- Crédit d'impôt pour frais engagés par un aîné pour maintenir son autonomie (pour amélioration de la résidence ou pour un séjour dans une unité transitoire de récupération fonctionnelle).

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Programme d'aides auditives (soutien financier pour acquisition de prothèses ou d'aide à l'audition);
- Programme d'aide visuelle (permet l'emprunt d'outils d'aide et un soutien financier pour l'acquisition de chien-guide);
- Services d'optométrie (certains services couverts par la Régie d'assurance maladie du Québec);
- Appareils suppléants à une déficience physique (offre sans frais des appareils pour compenser une déficience physique);
- Aide financière pour les services d'aide domestique (réduction des tarifs horaires des EÉSAD);

¹²⁹ Cette information vient directement de l'OMH de Laval.

- Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés (pour des services de maintien à domicile);
- Crédit d'impôt pour frais médicaux;
- Crédit d'impôt pour aidant naturel prenant soin de son conjoint;
- Crédit d'impôt pour aidant naturel hébergeant un proche admissible;
- Crédit d'impôt pour aidant naturel cohabitant avec un proche admissible;
- Crédit d'impôt pour répit à un aidant naturel;
- Crédit d'impôt pour relève bénévole (pour le proche aidant).

RESPECT ET INCLUSION

- Ressources pour les personnes aînées maltraitées (Ligne Aide Abus Aînés);
- Droits d'accès des grands-parents à leurs petits-enfants;
- Aide pour remplir les déclarations de revenus – Programme des bénévoles;
- Rente de retraite;
- Programme de la Sécurité de la vieillesse;
- Supplément de revenu garanti.

LOISIRS

- Crédit d'impôt pour activités des aînés (crédit d'impôt remboursable pour des frais d'inscription à une activité physique, artistique, culturelle ou récréative).

6. IDENTIFICATION DES BESOINS

6.1 ENJEUX DES AÎNÉS DU QUÉBEC

De grands enjeux touchent les aînés du Québec. Ainsi, des organisations comme l'AQDR¹³⁰ ou la FADOQ¹³¹ ont présenté des revendications au cours des dernières années que l'on peut résumer ainsi :

- Un revenu décent;
- Des logements convenables;
- Des services à domicile accessibles et de qualité;
- Des services sociaux et de santé publique accessibles et de qualité;
- Un meilleur soutien aux proches aidants;
- Une offre de transport collectif accessible et abordable;
- Des milieux de vie sécuritaires (et propices à la bienveillance des aînés);
- Une participation sociale et citoyenne à part entière;
- Un accès au marché de l'emploi et à la conciliation travail-retraite (attraction et rétention des travailleurs expérimentés);
- Un accès à l'éducation et à la formation culturelle;

- Une vision inclusive du loisir favorisant le vieillissement actif;
- Un environnement sain et respectueux de la biodiversité.

Des enjeux plus précis sont également recensés. Ils sont tirés des faits saillants des consultations réalisées à travers le Québec – soit par l’Institut du Nouveau Monde (INM) sur la solidarité et l’équité intergénérationnelles¹³² ou par l’Institut national de la recherche scientifique (INRS) – sur les besoins aux ressources pour le maintien à domicile¹³³.

6.1.1 TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Le transport en commun est jugé insuffisant en région, et cela expliquerait en partie le manque de mobilité des jeunes et des moins jeunes;
- L’accès à divers modes de déplacement sécuritaires.

6.1.2 HABITAT ET MILIEU DE VIE

- Le vieillissement de la population modifie les besoins en matière de logement. L’offre en logement devrait favoriser la mixité générationnelle;
- Les personnes âgées doivent prendre des décisions importantes comme déménager, choisir une nouvelle résidence ou faire des rénovations. Ces décisions sont complexes et ont de multiples implications et conséquences (financières, sociales et psychologiques). Les personnes âgées sont souvent seules à les prendre et se sentent démunies pour le faire;
- Des logements adaptés aux besoins des aînés (ex. : ascenseur, rampe, proximité aux services, services dont repas offerts sur place) procurant à la fois sécurité et intimité;
- Des logements financièrement accessibles pour les aînés;
- Le maintien des personnes âgées chez elles et dans leur milieu passe par le développement des services à domicile, tant les services de livraison (ex. : repas, épicerie, pharmacie) que ceux qui impliquent le déplacement du fournisseur au domicile de la personne (ex. : coiffeuse, infirmière);
- Les personnes âgées ont parfois de la difficulté à faire l’entretien de leur résidence en raison de leur condition physique et de leur fragilité accrue;
- L’accès à des services de soutien à domicile ou à la visite d’un professionnel de la santé (ex. : infirmier ou médecin) en tout temps ou pour des périodes limitées (ex. : lors d’une convalescence).

6.1.3 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Les conséquences de l’isolement social sur la santé physique et psychologique des aînés;
- La répartition des dépenses en santé et le renversement de la courbe démographique inquiètent quant à la capacité de maintenir l’offre de services de santé à long terme;
- Les conditions de vie des proches aidants actuels et futurs préoccupent.

¹³² INM, *Rapport synthèse de la tournée régionale – Conversation publique sur la solidarité et l’équité intergénérationnelles*, février 2018, 36 p.

¹³³ INRS, *Rapport de recherche – Des besoins aux ressources : diversité des milieux et des stratégies déployées par les personnes âgées*, 2015, 61 p.

6.1.4 RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

- L'écart croissant de richesse et la situation de pauvreté qui affecte de plus en plus de gens, les jeunes comme les plus vieux;
- Certaines personnes âgées sont isolées socialement (elles reçoivent de l'aide d'un nombre limité de personnes, elles ne connaissent pas les services existants, elles bénéficient de faibles moyens financiers pour se procurer des services et/ou elles ont de la difficulté à se déplacer);
- La bienveillance envers les aînés.

6.1.5 PARTICIPATION SOCIALE

- Le manque de participation publique des citoyens dans les institutions démocratiques fait en sorte que ce ne sont pas tous les groupes d'âge (et leurs intérêts) qui sont représentés dans ces exercices;
- L'importance de la contribution sociale et économique du bénévolat est reconnue, toutefois le manque de relève inquiète;
- Pour permettre le maintien à l'emploi des travailleurs âgés, des adaptations aux environnements sont proposées, dont la possibilité de prendre une retraite progressive et une plus grande flexibilité des horaires;
- Les personnes âgées n'ont pas uniquement des besoins; elles ont également des compétences à offrir et le désir d'être utiles. Leur contribution aux échanges (troc, échanges de services) et leur participation aux activités sociales et communautaires (bénévolat, engagement) réduisent leur sentiment de dépendance, en leur fournissant des occasions de donner et non pas uniquement de recevoir.

6.2 BESOINS DES AÎNÉS LAVALLOIS

Les besoins des aînés lavallois présentés dans cette section sont tirés des trois sources d'information suivantes :

- Le *Compte rendu de consultations publiques – Rendez-vous annuel Municipalité amie des aînés (MADA)*, réalisé en octobre 2017 auprès des organismes et des partenaires lavallois œuvrant auprès des aînés, ainsi qu'auprès de certains aînés membres des organismes;
- Le rapport *La parole aux aînés* de la Table régionale de concertation des aînés de Laval qui fait état des résultats de rencontres réalisées dans 72 résidences pour personnes âgées autonomes ou semi-autonomes de divers types (résidences privées, coopératives d'habitation, HLM, OSBL d'habitation, appartements locatifs). Ainsi, 1 204 aînés dont l'âge moyen est de 77 ans ont participé à ces rencontres, dont 77 % de femmes et 23 % d'hommes, soit du mois d'avril 2016 au mois de mars 2018;
- Les faits saillants des consultations réalisées dans le cadre de Politique régionale de développement social (2016); 900 citoyens et représentants des forces vives lavalloises ont été consultés lors d'une quarantaine d'activités¹³⁴.

6.2.1 TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Offre de services et d'infrastructures doit être améliorée en prenant en considération l'accessibilité vers et à l'intérieur des quartiers;
- Bonification de l'offre de transport en commun en général et à l'interne (entre les secteurs de la ville) et amélioration de l'accessibilité financière;
- Fonctionnalité du réseau routier qui place la sécurité des citoyens au cœur des priorités, et privilégie le transport actif et en commun;
- Augmentation de la fréquence de passage des autobus en dehors des heures de pointe;

- Mise à la disposition des petites et moyennes résidences de petits autobus pour les sorties en groupe;
- Réduction du coût du taxi adapté pour les aînés;
- Sensibilisation des chauffeurs de la STL à la réalité du vieillissement et leur demander « d'adoucir leur conduite »;
- Permission aux chauffeurs de la STL de laisser descendre les aînés entre les arrêts s'ils en font la demande, surtout en période hivernale;
- Offre de transport adapté plus flexible;
- Amélioration et développement des infrastructures de transport actif;
- Amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes, notamment par des mesures d'apaisement de la circulation;
- Amélioration de la sécurité des piétons aînés lavallois en poursuivant l'installation d'incitatifs au ralentissement dans les quartiers;
- Meilleur déneigement et déglçage des trottoirs afin de pouvoir se déplacer l'hiver;
- Meilleur dégagement de l'espace aux arrêts d'autobus afin d'y avoir accès;
- Poursuite de l'installation de bancs et d'abribus près des habitations pour aînés;
- Offre d'accompagnement pour le transport régulier ou adapté;
- Offre d'activités de sensibilisation auprès des aînés sur la conduite sécuritaire;
- Développement de solutions de remplacement au transport régulier ou adapté pour mieux répondre à la réalité;
- Développement d'une plus grande offre de services en ce qui concerne le transport médical;
- Développement de solutions pour remplacer l'automobile individuelle.

6.2.2 HABITAT ET MILIEU DE VIE

- Amélioration des milieux de vie à proximité (activités et services) ou encore au sein même des logements;
- Accroissement de l'offre en logements abordables ou sociaux;
- Amélioration de la qualité des logements;
- Développement d'une offre de services répondant à une demande pour effectuer des travaux lourds;
- Maintien des crédits d'impôt;
- Surveillance des frais demandés dans les résidences privées;
- Maintien des couples unis en résidence;
- Amélioration de l'accès aux commerces et aux services pour les personnes à mobilité réduite;
- Sensibilisation des épiciers au vieillissement de la population en offrant plus de services aux aînés : livraison, commandes téléphoniques, spéciaux pour personnes seules;
- Bonification de l'offre de services et de commerces de proximité;
- Présence de commerces et de services de proximité où la mixité des fonctions est privilégiée;
- Aménagement planifié de quartiers et entretien des infrastructures;
- Aménagement de lieux publics de rencontre dans les pôles de quartier.

6.2.3 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

- Meilleur accès pour les gens à mobilité réduite dans les salles de spectacle;
- Adaptation des lieux publics et des piscines municipales pour les gens âgés et à mobilité réduite;
- Augmentation des places de stationnement près des hôpitaux, des cliniques, des centres d'hébergements et des résidences intermédiaires (proches aidants et personnes à mobilité réduite);
- Aménagement, animation et accessibilité pour tous des parcs et des espaces verts;
- Amélioration de l'aménagement dans les parcs;
- Création d'espaces verts et meilleur accès aux berges;
- Construction de centres communautaires là où ils sont inexistantes et amélioration des infrastructures existantes.

6.2.4 SÉCURITÉ

- Augmentation de l'éclairage de rue pour se sentir plus en sécurité dans les quartiers;
- Présence d'une proximité avec les policiers et des patrouilles visibles dans les quartiers;
- Accroissement de la sécurité des quartiers.

6.2.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Meilleure répartition des ressources communautaires sur tout le territoire;
- Développement de partenariat pour mieux utiliser les ressources;
- Amélioration de la collaboration entre le milieu communautaire et le réseau de la santé pour développer un meilleur continuum de services et le soutien aux proches aidants;
- Soutien aux organismes, par des ressources financières, logistiques et en infrastructures;
- Bonification de l'offre de soins de santé et de services sociaux, et accroissement de la proximité des services;
- Soutien aux proches aidants pour favoriser le maintien à domicile;
- Équité dans le dossier des crédits d'impôt octroyés pour l'aide au maintien à domicile des aînés;
- Offre d'accompagnement aux courses, lors des sorties, des activités physiques et de loisir à l'extérieur et lors des rendez-vous médicaux;
- Davantage d'accompagnements dans les démarches entourant la défense de leurs droits;
- Plus d'accompagnements lors des activités de la vie quotidienne;
- Accompagnement personnalisé et flexible, disponible selon les circonstances;
- Meilleure accessibilité aux services de santé à domicile, à un coût abordable, et développement de services plus personnalisés;
- Offre d'une visite d'une infirmière une fois par mois dans tous les immeubles où se trouvent les aînés sans services infirmiers;
- Amélioration de l'accès à un médecin de famille;
- Accélération de la mise en place et du suivi des services postopératoires, de même que favoriser la coordination et la communication avec les acteurs concernés;
- Diminution du temps d'attente à l'urgence et dans les CLSC lors des prélèvements;

- Simplification du transfert d'un patient à un autre médecin quand celui-ci prend sa retraite ou s'en va pratiquer au privé;
- Réduction considérable, voire abolition des frais de stationnement dans les hôpitaux, les cliniques et les CLSC;
- Aide financière plus significative pour des prothèses auditives et visuelles;
- Abaissement du coût des vaccins destinés aux aînés. Exemple : vaccin contre le zona;
- Amélioration du processus et diminution de l'attente de relocalisation (logement) dans les cas de violence familiale.

6.2.6 COMMUNICATION ET INFORMATION

- Partage d'informations et référencement entre les organismes et le CISSS;
- Amélioration des moyens de communication afin de joindre davantage les aînés (stratégies diverses de communication, bottin des organismes, offre d'activités en différentes langues, services d'interprètes);
- Diffusion d'informations sur les aspects légaux;
- Meilleure diffusion d'information vers les résidences et les habitations pour aînés afin qu'ils soient au courant de tout ce qui se passe à Laval. L'information se rend difficilement jusqu'à eux;
- Amélioration des suivis dans le traitement des appels et des plaintes logés au 311.

6.2.7 RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

- Mise en place d'activités intergénérationnelles et multiculturelles;
- Amélioration du soutien offert aux immigrants afin de favoriser leur intégration sociale et économique;
- Adoption d'une approche inclusive, c'est-à-dire s'adresser à tous les Lavallois.

6.2.8 LOISIRS

- Amélioration de l'offre d'activités culturelles, de loisir ou sportive;
- Accès à des activités physiques, créatives, sociales, artistiques et à une variété de loisirs, surtout à l'intérieur des petites et moyennes résidences pour aînés;
- Accès à des activités physiques et de loisir dans les HLM;
- Meilleur accès financier pour les aînés à faible revenu aux activités culturelles;
- Financement d'activités de loisir dans les HLM ou les coopératives d'habitation pour favoriser l'accès;
- Accès à des activités culturelles ambulantes;
- Accès à des cours personnalisés d'informatique;
- Animation des espaces publics en créant davantage de fêtes citoyennes dans les quartiers.

6.2.9 PARTICIPATION SOCIALE

- Encouragement et multiplication des occasions d'engagement social et citoyen pour les aînés (par exemple : avec des comités de milieu de vie dans les résidences privées ou une meilleure communication);
- Création d'une certification Entreprise amie des aînés, ou de politiques de conciliation travail-famille ou travail-retraite pour favoriser le maintien en emploi;
- Augmentation de la participation citoyenne, par la consultation et le soutien aux initiatives citoyennes.



**DIAGNOSTIC
TIRÉ DU PORTRAIT
DE LA POPULATION,
DES SERVICES
ET DES BESOINS**

INTRODUCTION

Le présent diagnostic a été réalisé à la suite de la production du *Portrait de la population, des services et des besoins* (ci-après nommé « Portrait »). La première section, soit l'analyse des données, s'inspire d'une analyse FFOM¹ permettant de comprendre de manière structurée une quantité importante d'informations. Ainsi, pour chacune des neuf thématiques, quatre types d'informations seront présentés :

- **Les forces** : avantages et facteurs qui permettent de bien répondre aux besoins des aînés;
- **Les aspects à améliorer** : facteurs qui réduisent la capacité à bien répondre aux besoins des aînés;
- **Les opportunités à saisir** : facteurs externes qui pourraient permettre de mieux répondre aux besoins des aînés;
- **Les menaces** : facteurs internes ou externes qui échappent à un contrôle immédiat et qui peuvent avoir une incidence négative sur des initiatives en réponse aux besoins des aînés.

Ensuite, la seconde section porte sur les enjeux qui se dégagent de l'analyse des données du Portrait.

Enfin, la dernière section présente des projets inspirants, présentés par thématiques, dans le but d'illustrer des exemples de solutions concrètes aux enjeux soulevés.

Ce diagnostic vise à soutenir la réflexion sur les suites de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) entreprise par la Ville de Laval, ainsi que par ses partenaires institutionnels et communautaires. De plus, il permettra d'alimenter le comité MADA dans l'élaboration d'un plan d'action fondé sur des mesures concrètes et innovantes – répondant aux besoins des personnes âgées et adaptées à la réalité lavalloise – en matière de politiques, de services et d'infrastructures.

1. ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse FFOM est présentée pour chacun des neuf dimensions MADA².

1.1 TRANSPORT ET MOBILITÉ

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
<p>Transport collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gratuité du réseau de transport régulier pour les 65 ans et plus (Titre de transport Horizon 65+); • La progression de la proportion des usagers âgés de 65 ans et plus du transport collectif de Laval entre 2018 (8 %) et 2013 (3 %); • Les huit lignes d'autobus réparties sur tout le territoire qui desservent les résidences pour aînés et les lieux d'intérêt; • Les 501 abribus munis d'un banc (sur un total de 536); • Les efforts de la Société de transport de Laval (STL) pour rendre le réseau régulier plus accessible (autobus dotés de plancher surbaissé, lisibilité des informations, gratuité pour les accompagnants d'une personne en fauteuil roulant, en triporteur et en quadriporteur); • La formation des chauffeurs du réseau régulier, du transport adapté et du taxi collectif; • La collaboration active entre la STL et les acteurs du milieu et de la démarche MADA. <p>Transport adapté</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'existence d'une Table de concertation sur le transport à Laval coordonnée par l'Association lavalloise pour le transport adapté. <p>Transport alternatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les six organismes communautaires offrant des services d'accompagnement-transport pour motif médical; • L'implantation de l'entreprise d'autopartage Communauto à Laval; • La collaboration entre la STL et Communauto afin d'offrir des avantages à l'inscription pour les usagers des deux organismes. 	<p>Transport collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accessibilité au transport collectif aux personnes en fauteuil roulant, en triporteur et en quadriporteur (12 lignes sur 45); • L'utilisation des lignes communautaires de la STL; • L'accessibilité vers et à l'intérieur des quartiers; • La fréquence de passage des autobus en dehors des heures de pointe; • La sensibilisation des chauffeurs de la STL à la réalité du vieillissement; • La possibilité de laisser descendre les aînés entre les arrêts s'ils en font la demande; • Le dégagement de l'espace aux arrêts d'autobus; • La présence de bancs et d'abribus près des habitations pour aînés; • L'accompagnement pour le transport régulier ou adapté. <p>Transport adapté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coût du taxi adapté pour les aînés; • La flexibilité du transport adapté. <p>Transport actif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les infrastructures de transport actif (pistes cyclables, trottoirs, traverses piétonnières, etc.); • La disponibilité des données sur les déplacements piétonniers des aînés lavallois; • La sécurité des piétons et des cyclistes, notamment par des mesures d'apaisement de la circulation; • Le déneigement et le déglçage des trottoirs afin de faciliter les déplacements en période hivernale.

1.1 TRANSPORT ET MOBILITÉ (suite)

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
<p>Transport actif</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présence d'un Plan de mobilité active; • La réalisation d'une étude d'opportunité des déplacements piétonniers; • La préoccupation de la Ville d'intégrer sur la voie publique les aides à la mobilité motorisées; • La présence de certaines mesures de réaménagements et d'apaisement de la circulation prises par la Ville de Laval afin d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des espaces; • La présence d'une piste cyclable de 230 km sur le territoire; • L'existence d'une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique mise en place par la Ville; • La présence de sentiers piétonniers en milieux naturels. 	<p>Autres types de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre de transport en petits autobus pour les sorties en groupe dans certaines résidences; • L'offre de solutions de remplacement au transport régulier ou adapté pour mieux répondre à la réalité; • L'offre de services du transport médical; • Les possibilités d'autopartage.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats des deux projets pilotes : vélo électrique en libre-service, voie partagée vélo-bus-taxi; • Les analyses de « marchabilité » réalisées dans les secteurs de Chomedey, Laval-des-Rapides et Saint-Vincent-de-Paul dans le cadre du projet Vieillir au Québec de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal; • Le développement du programme Vision Zéro³ dans plusieurs villes au Québec et au Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> • La faible utilisation du transport collectif par les 65 ans et plus; • Le nombre croissant d'usagers aînés pour le transport adapté; • La forte dépendance des aînés face à l'automobile.

1.2 HABITAT – MILIEU DE VIE

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
<p>Habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le déploiement de la Politique de l'habitation <i>Choisir Laval</i> et ses programmes d'habitation visant à contrer l'exode des 50-69 ans; • Le fort pourcentage (75 %) des aînés de 65 ans et plus qui sont propriétaires de leur logement; • L'augmentation de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus qui sont propriétaires; • Le fort pourcentage d'habitation nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures; • La présence de 873 logements pour aînés offerts par l'Office municipal d'habitation (OMH) de Laval, dont deux habitations subventionnées par le programme AccèsLogis; • La présence d'une association de locataires ou d'un comité des loisirs dans 10 habitations pour aînés de l'OMH de Laval, et des interventions de milieu supervisées par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval; • La présence de 15 organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation et de 7 coopératives d'habitation destinées aux aînés; • L'offre d'un service d'hébergement permanent et temporaire (de répit) pour 12 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer; • L'existence de la Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval; • Les ateliers offerts par l'Association coopérative d'économie familiale destinés aux aînés concernant le logement; • La présence d'un organisme communautaire dont la mission est d'offrir des services d'accompagnement personnalisé aux personnes aînées qui recherchent un hébergement adapté; • La présence d'un groupe de ressources techniques Réseau 2000+; • La présence du programme Santé EntourÂGE dans certains milieux. 	<p>Habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> • La proportion élevée (21 %) des aînés âgés de 65 ans et plus, vivant en ménage privé, qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais liés au logement; • La part de ménages privés consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement est particulièrement élevée chez les locataires, soit un sur deux lorsque le principal soutien a 75 ans et plus; • Avec l'avancement en âge, la part des ménages privés consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement augmente; • Le loyer mensuel moyen des places standards des résidences pour personnes âgées sur les territoires de Laval et de la Rive-Nord est de 1 767 \$, soit plus élevé que la moyenne provinciale; • L'offre en logements abordables ou sociaux; • La qualité des logements dans certaines résidences; • L'offre de services répondant à une demande pour effectuer des travaux lourds; • Les frais de service demandés dans les résidences privées. <p>Milieu de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre d'activités et de services à proximité ou encore au sein même des logements; • L'accès aux commerces et aux services pour les personnes à mobilité réduite; • Les services des épiciers aux aînés : livraison, commandes téléphoniques, « spéciaux » pour personnes seules; • La présence de commerces et de services de proximité; • Le nombre de lieux publics de rencontre dans les pôles de quartier.

1.2 HABITAT – MILIEU DE VIE (suite)

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Le désir de plusieurs aînés de vieillir chez soi, dans leur communauté; • Le développement d’OSBL d’habitation dans le secteur du logement social et communautaire; • La présence de crédits d’impôt; • Le développement de l’habitation communautaire qui entraîne des investissements majeurs des acteurs économiques et communautaires, et qui stimule le milieu de la construction et des services⁴; • Les programmes d’habitation pour les aînés de la Société d’habitation du Québec; • La Stratégie nationale sur le logement de la Société canadienne d’hypothèques et de logement qui priorise les Canadiens les plus vulnérables, dont les aînés; • L’émergence de modèles d’habitation innovants (par exemple : Créneau, projet Vivre chez soi dans sa communauté pour les aînés, coordonné par le Carrefour action municipale et famille [CAMF]). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre important d’aînés actuellement propriétaires (75 %) qui pourront éventuellement avoir des besoins en matière de logements locatifs; • Le relogement d’une personne âgée qui peut entraîner une détérioration de son état physique, cognitif et émotionnel; • La planification de la part des aînés lors de l’étape du relogement en résidence dû à la détérioration de l’état de santé; • Les longues listes d’attente et les critères stricts d’admissibilité dans les formules de logement abordables (type habitations à loyer modique [HLM] ou OSBL); • La reconnaissance et le financement des pratiques de soutien communautaire en logement social; • Les difficultés liées à la certification des résidences pour aînés (fermeture massive de résidence à travers le Québec); • Les impacts négatifs sur la participation sociale des aînés qui dépensent plus de 30 % de leur budget aux frais de logement; • La « ghettoïsation » des aînés dans les résidences de grande taille; • Les préoccupations des aînés liées à l’adaptabilité de leur domicile; • Le risque de vivre de l’isolement pour les aînés habitant dans un secteur caractérisé par l’étalement urbain et faiblement pourvu de commerces de proximité, de lieux de rassemblement ou de conditions favorables à la marche.

1.3 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
<ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte des personnes à mobilité réduite dans le schéma d'aménagement; • La présence d'un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018; • La formation des employés municipaux en matière d'accessibilité universelle; • La collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille pour évaluer l'ajout de feux sonores; • L'accessibilité universelle dans de nombreuses installations de la ville; • L'existence de la Politique d'urbanisme durable; • La Politique régionale de développement social par la volonté de développer des milieux de vie à échelle humaine (services de proximité). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès pour les gens à mobilité réduite dans les salles de spectacle; • L'adaptation des lieux publics et des piscines municipales pour les gens âgés et à mobilité réduite; • Les places de stationnement près des hôpitaux et des cliniques; • L'aménagement et l'accessibilité pour tous aux parcs et aux espaces verts; • L'offre d'espaces verts; • L'accès aux berges; • La présence de centres communautaires sur le territoire; • Les infrastructures existantes des centres communautaires; • Le développement des lieux de résidence pour les aînés; • La présence d'arrêts d'autobus près des lieux d'activité ou des points de service où se trouvent les organismes communautaires.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • La volonté de se doter d'une politique d'accessibilité universelle; • La revitalisation du centre-ville et des quartiers en périphérie; • La présence de nombreuses organisations travaillant à favoriser l'accessibilité universelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • La rareté des terrains et des espaces disponibles dans les zones urbaines; • Le taux d'incapacités⁵ qui augmente avec l'âge (33 % chez les 75 ans et plus⁶).

⁵ La définition de l'incapacité de l'Enquête canadienne sur l'incapacité comprend toute personne ayant déclaré avoir été « parfois », « souvent » ou « toujours » limitée dans ses activités en raison d'un état ou d'un problème de santé à long terme, ainsi que toute personne ayant déclaré être « rarement » limitée si elle était également incapable d'effectuer certaines tâches ou ne pouvait les faire qu'avec beaucoup de difficulté.

⁶ Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012.

1.4 SÉCURITÉ

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
<ul style="list-style-type: none"> • La présence d'organismes voués à la lutte contre la maltraitance envers les aînés sur le territoire qui sont regroupés dans un comité de concertation (anciennement le CLAVA); • L'implication des services de police dans différents comités et différentes actions qui ont trait à la sécurité des aînés; • La formation des agents et des enquêteurs de police concernant la maltraitance et l'intervention; • L'existence de la Division d'urgence sociale et ses interventions auprès des aînés; • L'existence de programmes pour faciliter l'intervention des services d'incendie auprès des aînés; • L'existence d'une Politique de sécurité civile qui prend en considération l'adaptation des interventions en fonction des personnes qui ont des limitations fonctionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'éclairage de rue dans les quartiers; • Le lien de proximité avec les policiers et la présence de patrouilles visibles dans les quartiers; • La sécurité perçue par les aînés des quartiers; • Le nombre de personnes aînées lavalloises potentiellement victimes de maltraitance, qui se situe entre 2 900 et 5 080; • L'attente de relocalisation (logement) dans les cas de violence familiale.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • La tenue de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des aînés; • L'existence du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022; • L'existence de la <i>Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité</i> qui a été sanctionnée par l'Assemblée nationale et adoptée en mai 2017 par le gouvernement du Québec; • La présence d'un répertoire d'actions – publié par le ministère de la Famille – pour prévenir et contrer l'intimidation dans les municipalités amies des aînés; • La mise en place du processus d'intervention concertée pour lutter contre la maltraitance. 	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité de répondre aux appels de la Ligne Aide Abus Aînés et de régler les situations qui sont dénoncées; • Le fait que les personnes aînées victimes de maltraitance peuvent développer des sentiments de peur et de l'anxiété, des symptômes dépressifs, des troubles du sommeil et des symptômes de stress post-traumatique.

1.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
<p>Soutien communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme pour le soutien aux organismes communautaires; • L'existence de la Table régionale de concertation des aînés de Laval. <p>Saines habitudes de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présence de programmes pour favoriser les saines habitudes de vie et la prévention des chutes; • L'existence de la Politique de l'activité physique; • La présence d'un organisme voué aux saines habitudes de vie (Groupe Promo-Santé Laval); • La présence d'un programme de soutien municipal aux initiatives de jardins communautaires. <p>Proche aidance</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présence de programmes de soutien pour les proches aidants; • L'existence du Service Info-aidant (téléphone et courriel); • L'existence d'un comité de soutien aux proches aidants de Laval; • La présence de ressources de répit. <p>Soutien à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présence de nombreuses ressources d'aides communautaires et institutionnelles (popotes roulantes, soutien au maintien de l'autonomie); • La présence d'intervention de milieu; • L'offre de services du CISSS pour les personnes âgées. <p>Réseau de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présence d'établissements de santé sur le territoire. 	<p>Soutien communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre de services aux aînés issus de la communauté multiculturelle; • La répartition des ressources communautaires sur le territoire; • Le soutien aux organismes, par des ressources financières et logistiques, ainsi que par des infrastructures. <p>Saines habitudes de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux épiceries parfois difficilement accessible à pied et en transport en commun dans certains quartiers; • Le pourcentage important (62 %) des aînés lavallois qui ne consomment pas le nombre de fruits et de légumes recommandé; • Le pourcentage important (63 %) des aînés lavallois qui n'atteignent pas le niveau minimal d'activité physique recommandé. <p>Proche aidance</p> <ul style="list-style-type: none"> • La connaissance sur les services offerts aux proches aidants; • La reconnaissance des proches aidants; • Le repérage précoce des proches aidants; • La capacité de joindre les proches aidants et de répondre à leurs besoins. <p>Soutien à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre de services de soutien à domicile du CISSS pour les personnes âgées; • L'offre de ressources en soutien à domicile pour l'aide aux activités domestiques et quotidiennes (une seule entreprise d'économie sociale d'aide à domicile [EESAD]); • L'offre d'accompagnement pour les courses, les sorties, les activités physiques et de loisir à l'extérieur, et les rendez-vous médicaux; • L'accompagnement dans les démarches entourant la défense de leurs droits; • L'accompagnement lors des activités de la vie quotidienne;

1.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (suite)

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
	<ul style="list-style-type: none">• L'accompagnement personnalisé et flexible, disponible selon les circonstances;• L'accessibilité aux services de santé à domicile et à un coût abordable, et le développement de services plus personnalisés;• Le maintien dans la résidence;• L'offre de visite d'infirmières dans les immeubles sans services infirmiers où habitent les aînés. <p>Réseau de la santé</p> <ul style="list-style-type: none">• La collaboration entre le milieu communautaire et le réseau de la santé pour le continuum de services et le soutien aux proches aidants;• La proximité des services de soins de santé;• L'accès à un médecin de famille;• La mise en place et le suivi des services postopératoires, ainsi que la coordination et la communication avec les acteurs concernés;• Le temps d'attente à l'urgence et dans les centres locaux de services communautaires (CLSC) lors des prélèvements;• Le transfert d'un patient à un autre médecin quand celui-ci prend sa retraite ou quitte le régime public pour le privé;• Les frais de stationnement dans les hôpitaux, les cliniques et les CLSC;• L'aide financière pour des prothèses auditives et visuelles;• Les coûts des vaccins destinés aux aînés (par exemple : vaccin contre le zona). <p>État de santé</p> <ul style="list-style-type: none">• Le fort pourcentage (70 %) des aînés lavallois souffrant d'au moins une maladie de longue durée.

1.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (suite)

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• Le cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants fait partie depuis 2018 du ministère de la Santé et des Services sociaux (auparavant ministère de la Famille);• Le projet de Politique nationale pour les proches aidants;• La présence de plusieurs crédits d'impôt en lien avec les proches aidants.	<ul style="list-style-type: none">• Le vieillissement rapide de la population;• L'augmentation du nombre d'aînés qui entraîne une hausse importante des besoins en matière de soins de santé;• L'augmentation des cas de troubles neurocognitifs au sein de la population aînée;• L'augmentation constante des besoins en ce qui concerne le soutien à domicile;• Le nombre de personnes aînées vivant seules à un âge avancé et les conséquences de l'isolement social sur la santé physique et psychologique des aînés;• L'essoufflement des services communautaires qui offrent des services de maintien à domicile dû à un manque de ressources financières, humaines et matérielles;• La répartition des dépenses en santé et le renversement de la courbe démographique qui pourrait avoir un impact à long terme sur l'offre de services;• Les chutes qui sont les principales causes de blessures chez les aînés;• Les conditions de vie des proches aidants;• La détérioration de l'état de santé qui est la principale raison pour laquelle les aînés quittent leur domicile pour un appartement ou une place en résidence pour aînés.

1.6 COMMUNICATION

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
<ul style="list-style-type: none"> • La variété des moyens de diffusion de l'information municipale auprès des aînés sur l'actualité lavalloise, les activités de loisir et culturelles, les ressources communautaires et les services municipaux et gouvernementaux; • La présence d'un onglet « Aînés » sur le site Internet de la Ville; • La réalisation et la diffusion d'un bilan annuel du plan d'action MADA; • Le bilinguisme du site Internet; • L'existence du programme Générations@branchées; • La présence de nombreux organismes communautaires qui offrent des répertoires de ressources pour les aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le partage d'information et le référencement entre les organismes et le CISSS; • Les moyens de communication afin de joindre davantage les aînés (stratégies diverses de communication, bottin des organismes, offre d'activités en différentes langues, services d'interprètes); • L'accès à l'information sur les aspects légaux touchant les aînés; • La diffusion d'information vers les résidences et les habitations pour aînés; • Le suivi dans le traitement des appels et des plaintes logés au 311; • La prise en considération des aînés qui ne parlent aucune des deux langues officielles dans les communications; • La formation des employés de première ligne de la Ville concernant le service à la clientèle aînée; • La connaissance et la complémentarité entre le 311, le 811, le 211, le Service Info-aidant et la Ligne Aide Abus Aînés.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Le fait que la génération des baby-boomers sera plus « connectée » que les générations précédentes d'aînés; • L'accroissement de la participation citoyenne et sociale des aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> • La désinformation des citoyens aînés; • Le manque de participation des aînés aux activités.

1.7 RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
<ul style="list-style-type: none"> • La valorisation des relations intergénérationnelles qui fait partie de diverses politiques et visions stratégiques de Laval; • L'offre de plusieurs activités afin de reconnaître le rôle et l'apport des aînés à la vie collective (Semaine lavalloise des aînés, conférences, etc.); • La présence de nombreux organismes de défense des droits des aînés; • L'offre de services aux aînés immigrants ou issus de minorités ethnoculturelles par certains organismes lavallois; • Le fait que cinq organismes lavallois reçoivent une aide financière dans le cadre du programme Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité; • La proportion de Lavallois de 65 ans et plus sans diplôme qui a diminué de façon importante au cours de la période 2006-2016; • Le fait que les Lavallois âgés de 65 ans et plus ont un revenu total médian supérieur à la moyenne québécoise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les revenus de certains aînés lavallois, particulièrement les femmes et ceux vivant seuls; • La participation des aînés issus de l'immigration (les joindre, les intégrer); • Les stratégies pour joindre les aînés isolés; • L'offre d'activités intergénérationnelles et multiculturelles; • Le soutien offert aux immigrants afin de favoriser leur intégration sociale et économique; • L'adoption d'une approche inclusive qui consiste à s'adresser à tous les Lavallois.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • L'existence d'un livre blanc réalisé par l'Institut du Nouveau Monde dans le cadre de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles; • La tenue d'une Journée internationale des aînés; • La tenue d'une Semaine québécoise intergénérationnelle; • Le développement de modèles de cohabitation intergénérationnelle; • La Politique régionale de développement social. 	<ul style="list-style-type: none"> • La présence constante de stéréotypes véhiculés par les médias et la société; • La diminution du Supplément de revenu garanti pour les aînés; • La difficulté d'anticipation des aînés pour planifier leur retraite par rapport à l'augmentation de l'espérance de vie; • Le fait que le quart des personnes de 65 ans et plus vivent seules; • Le fait que les personnes vivant plus longtemps sont plus susceptibles de vivre seules; • Le fait que les ménages lavallois à faible revenu sont en majorité des personnes âgées de 65 ans et plus, particulièrement des femmes, des personnes vivant seules et des personnes immigrantes; • Le fait que 21 % des personnes de 65 ans et plus parlent une langue non officielle à la maison.

1.8 LOISIRS

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
<ul style="list-style-type: none"> • La présence de plus de 350 infrastructures municipales de loisir; • La présence de 60 organismes qui proposent des activités de loisir, sportives, culturelles et de socialisation; • Le fait qu'environ 40 % des aînés lavallois participent aux activités de loisir des organismes communautaires de loisir; • La présence d'un service de prêt à domicile offert par les Bibliothèques de Laval; • La variété d'activités offertes. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à des activités physiques et de loisir dans les HLM, les résidences pour aînés et les coopératives d'habitation (offre et financier); • La répartition des activités de loisir à travers la ville (2 à 4 fois moins d'organismes de loisir dans les secteurs 4, 5, 6 comparativement aux secteurs 1, 2, 3); • L'offre d'activités culturelles, de loisir ou sportives; • L'accès à des activités physiques, créatives, sociales, artistiques et à une variété de loisirs, surtout à l'intérieur même des petites et moyennes résidences pour les aînés; • L'accès aux activités culturelles pour les aînés à faible revenu; • La faible proportion (11 %) des organismes de loisir de quartier offrant un rabais pour les aînés; • L'accès à des cours personnalisés d'informatique; • L'animation des espaces publics par l'organisation de fêtes citoyennes dans les quartiers; • L'offre de transport pour se rendre à des activités de loisir.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • L'intérêt envers le vieillissement actif; • L'offre d'un crédit d'impôt pour les activités des aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de locaux; • Les besoins diversifiés d'activités des générations d'aînés; • Le manque d'accessibilité aux activités (aménagement des locaux, transport, horaire); • Les organismes manquent de financement pour développer de nouvelles activités.

1.9 PARTICIPATION SOCIALE

FORCES	ASPECTS À AMÉLIORER
<ul style="list-style-type: none"> • L'offre de nombreuses occasions de bénévolat au sein des organismes; • La valorisation du bénévolat et de l'engagement citoyen par la Ville à travers des programmes variés; • Le fait que les Lavallois âgés de 65 ans et plus constituent la ressource la plus importante de bénévoles à Laval; • L'existence d'un organisme spécialisé dans l'employabilité des 45 ans et plus; • L'augmentation du taux d'emploi des Lavallois de 65 ans et plus; • Le fait que 25 % des hommes et 15 % des femmes âgés de 65 à 74 ans ont un revenu d'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • La participation citoyenne des aînés au rendez-vous MADA; • La non-existence d'une politique de conciliation travail-retraite pour les employés de la Ville de Laval; • Le souhait d'accroître les occasions d'engagement social et citoyen pour les aînés (par exemple : avec des comités de milieu de vie dans les résidences privées); • La consultation des aînés; • Le soutien aux initiatives citoyennes.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • L'embauche et le maintien en emploi des personnes âgées dans un contexte de rareté de main-d'œuvre (plusieurs programmes en cours : Association québécoise de gérontologie, Présâge, Fédération de l'âge d'or du Québec [FADOQ]); • L'adoption d'une politique travail-retraite pour favoriser le maintien en emploi des personnes âgées (par exemple : création d'une certification Entreprise amie des aînés); • La Politique régionale de développement social. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'essoufflement des bénévoles; • Le manque de relève bénévole; • La difficulté de recruter des bénévoles qualifiés; • Le fait que les baby-boomers ont une vision du bénévolat différente par rapport aux aînés comparativement aux générations précédentes (par exemple : ils sont moins portés à s'engager dans la durée et dans la régularité que la génération précédente); • L'absence de ressources financières pour soutenir les retraités à réintégrer le marché du travail.

2. ENJEUX

Cette section présente les grands enjeux par thématiques qui émergent de l'analyse présentée précédemment.

Ces enjeux devraient permettre d'alimenter les réflexions quant aux principales orientations et actions à mettre en place par la Ville de Laval, notamment concernant le plan d'action MADA.

2.1 TRANSPORT ET MOBILITÉ

À l'heure actuelle, la Ville de Laval peut compter sur une offre de transport diversifiée cherchant à répondre aux besoins de mobilité des aînés. Des efforts sont effectués afin d'améliorer l'accessibilité au transport régulier et pour créer des environnements favorables aux transports actifs. Cependant, certains aspects restent à améliorer selon l'analyse du Portrait, de laquelle se dégagent quatre enjeux plus significatifs :

- **La sécurisation du transport actif :**

Le sentiment de sécurité est un élément déterminant pour les aînés dans le choix des options de transport, ainsi qu'une source de grande liberté et d'autonomie. La sécurité comprend l'aménagement et l'entretien des infrastructures adaptées aux déplacements des aînés, telles que les intersections sécurisées, les mesures d'apaisement de la circulation, les feux pour piétons plus longs, les éclairages, le déneigement et le déglacage des trottoirs.

- **L'adaptation du transport en commun aux habitudes de déplacement des personnes aînées :**

De nombreuses préoccupations exprimées concernant l'utilisation du transport en commun sont liées aux habiletés physiques nécessaires. Cela regroupe notamment les distances de marche entre les points de desserte et les endroits de destination, les périodes d'attente aux arrêts d'autobus, la sécurité aux points de desserte, la présence de mobiliers urbains aux arrêts des résidences pour aînés et l'accessibilité universelle dans les transports collectifs. La sensibilisation et la formation des chauffeurs des transports collectifs aux besoins particuliers de la clientèle aînée favorisent l'intégration de nouvelles façons de conduire plus adaptées à une clientèle en perte d'autonomie.

- **L'offre d'accompagnement-transport pour les besoins particuliers :**

Pour les aînés qui ont de la difficulté à effectuer l'ensemble d'un déplacement à pied ou par le biais du transport en commun régulier et qui ont besoin d'un soutien dans le cadre de leurs déplacements, il est nécessaire de développer une offre diversifiée de transport. Celle-ci est complémentaire au transport adapté et vient renforcer les services en accompagnement-transport bénévole existants. Actuellement, les organismes communautaires offrant ce type de service peinent à répondre à la forte demande, leurs services reposant essentiellement sur des accompagnateurs-chauffeurs bénévoles. De plus, certains besoins ne sont pas comblés, comme le transport dit de socialisation qui est mis de côté au profit du transport pour motif médical, car il est considéré comme étant plus prioritaire. Cette offre complémentaire d'accompagnement-transport fait écho aux enjeux de participation sociale, d'accès aux soins de santé et de soutien à domicile.

- **L'utilisation des transports en commun par les aînés :**

Pour une très grande majorité d'aînés, la voiture a constitué leur principal moyen de transport tout au long de leur vie. Ainsi, lorsqu'ils n'ont plus accès à une automobile, notamment lors de la perte de la capacité de conduire, ils doivent apprendre ou réapprendre à utiliser les transports en commun. Une meilleure promotion et sensibilisation à l'utilisation des services réduisent les facteurs de stress et les préjugés que peuvent avoir les aînés par rapport au transport collectif.

2.2 HABITAT – MILIEU DE VIE

En se dotant d'une Politique de l'habitation, la Ville de Laval a décidé de prendre en considération le vieillissement de sa population, en tenant compte notamment de la notion du « chez-soi », ce sentiment d'appartenance lié au milieu de vie⁷. En outre, le Portrait démontre que certaines insatisfactions persistent en ce qui concerne le maintien des aînés dans leur milieu de vie, et qu'il reste encore à créer des environnements qui répondent spécifiquement aux besoins des aînés. Ainsi, les objectifs de la Politique de l'habitation sont en corrélation avec les trois enjeux qui se dégagent du Portrait :

- **La diversification de logements abordables pour les aînés :**

À Laval, 21 % des aînés âgés de 65 ans et plus, vivant en ménage privé, consacrent 30 % ou plus de leurs revenus aux frais liés au logement. Des coûts élevés liés au logement réduisent les fonds disponibles pour la réalisation des autres activités de la vie courante et de loisir⁸. Cela pèse sur la participation sociale des aînés et renforce leur isolement social, ainsi que leur précarité financière. Par ailleurs, bien que Laval soit dotée d'un nombre important de résidences privées pour aînés, ce type de logement ne convient pas à tous, notamment en raison du montant élevé du loyer mensuel de ce type de logement. Différentes formules peuvent permettre de répondre aux divers besoins des aînés : les logements sociaux, les coopératives, l'habitat partagé, etc.

- **L'aménagement et l'entretien des habitations :**

Les besoins des aînés pour cet enjeu portent sur la qualité des habitations et l'adaptation du domicile lors de changement de situation. Les aînés qui vivent en logements privés ont besoin d'un soutien abordable en ce qui concerne les menus travaux⁹ et les travaux plus lourds, tels que la plomberie et l'électricité, mais aussi pour les logements contaminés par des punaises de lit; les aînés sont souvent incapables de préparer leur logement avant le passage de l'exterminateur. De plus, il n'existe pas d'aide abordable lors d'un déménagement ou d'un emménagement.

- **L'accès à des commerces et à des services de proximité :**

Cet enjeu fait écho à celui de la mobilité, et il répond à un besoin d'amélioration de la qualité de vie des aînés. Il soutient aussi la volonté des aînés de rester le plus longtemps possible à leur domicile en étant autonomes et actifs. Cela inclut une offre de services ou des commerces situés au cœur des quartiers, accessibles universellement, proposant également des options de livraison.

7 Centre de recherche sur le vieillissement et CAMF, *Cahier d'information et de sensibilisation – Habitation pour aînés*, 2016, p. 9.

8 *Ibid.*, p. 13.

9 Le remplacement de luminaires, l'installation de rideaux et de stores vénitiens, la pose de garages d'hiver, le nettoyage de vitre, de l'aide au jardinage et au remisage, ou toutes autres réparations mineures.

2.3 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Le Portrait démontre que la question de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux espaces extérieurs et aux lieux bâtis est prise en compte dans les défis d'aménagement du territoire lavallois. Cependant, une certaine insatisfaction demeure en ce qui concerne les lieux publics, les lieux culturels, les parcs et les centres communautaires. Deux enjeux se démarquent de cette analyse :

- **L'adaptation et l'accessibilité universelle des lieux publics et des parcs :**

L'aménagement des lieux publics, des parcs et des berges offrant un environnement convivial, confortable et sécuritaire peut maintenir un mode de vie actif des aînés. Cela comprend la présence de mobilier urbain, des lieux de repos, des lieux ombragés, des rampes d'accès, de l'éclairage et des toilettes publiques¹⁰.

- **L'accès et la proximité des centres communautaires :**

« Les aînés ont tendance à parcourir de plus courtes distances, surtout lorsqu'ils ne conduisent plus. Il est donc essentiel de tenir compte de la localisation des activités¹¹ » pour maintenir la participation sociale des aînés. La présence de centres communautaires à proximité des lieux de résidence des aînés ou des arrêts de transport en commun est donc un facteur favorisant la participation. L'accessibilité physique extérieure et intérieure des bâtiments en toute saison constitue également un enjeu.

2.4 SÉCURITÉ

On retrouve plusieurs forces à l'égard de la sécurité dans le Portrait. Ainsi, on constate une forte implication des services de police et d'incendie dans différents comités et différentes actions qui ont trait à la sécurité des aînés, que ce soit en matière de maltraitance ou de protection civile. Toutefois, certains aspects sont à améliorer, notamment concernant la sécurité du milieu urbain et la lutte contre la maltraitance envers les aînés. Deux enjeux ressortent plus particulièrement de l'analyse :

- **Le sentiment de sécurité des aînés :**

Avec l'âge et la perte d'autonomie, le sentiment d'insécurité s'accroît. Les aînés se sentent moins sûrs d'eux, moins en sécurité dans leur habitation ou à l'extérieur de leur quartier, et sont de plus en plus méfiants à l'égard des inconnus ou de l'inconnu en général¹². Certains facteurs intrinsèques peuvent influencer le sentiment d'insécurité, mais aussi des facteurs externes tels que l'éclairage des rues, la présence policière dans les quartiers, le voisinage, et les relations entre la police et les habitants.

- **La bientraitance envers les aînés :**

La Ligne Aide Abus Aînés observe une tendance à la hausse des appels d'aînés vivant une situation de maltraitance, et ce, tant à Laval que dans le reste du Québec. Les conséquences de la maltraitance envers les personnes âgées peuvent être particulièrement graves, notamment en raison de leur âge et de l'état d'isolement dans lequel elles peuvent vivre¹³. Un des défis est de favoriser une culture de bientraitance des aînés et de lutter contre l'âgisme. Cela comprend : l'information et la sensibilisation des aînés et des professionnels qui travaillent auprès des aînés sur les situations de maltraitance; la détection et le suivi adéquats des situations de maltraitance par les services de police, le milieu communautaire et le réseau de la santé, mais aussi de tout individu qui a le sentiment qu'un aîné est maltraité; la lutte contre l'âgisme et les stéréotypes liés à l'âge.

10 Vivre en Ville, *Maintien des aînés dans leur milieu de vie*, <http://collectivitesviables.org/articles/maintien-des-aines-dans-leur-milieu-de-vie.aspx>.

11 Vivre en Ville, *Défis du vieillissement en aménagement*, <http://collectivitesviables.org/articles/defis-du-vieillissement-en-amenagement.aspx>.

12 C. Geoffroy, *La section Aînés*, « Se sentir en sécurité le plus longtemps possible », Le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, https://www.mouvementsmq.ca/sites/default/files/2012_coffreoutils_ainees.pdf.

13 Institut national de santé publique du Québec, *Maltraitance envers les personnes âgées*, <https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-de-la-violence-interpersonnelle/dossiers/maltraitance-envers-les-personnes-agees>.

2.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Le Portrait a fait ressortir la présence d'une offre diversifiée de services de santé et sociaux sur le territoire de Laval. Cependant, les consultations menées auprès de la population aînée ont permis de constater de nombreuses doléances à l'égard de ces services.

Le défi de la région de Laval est de s'assurer qu'une offre de soins adaptés est mise à la disposition de la population aînée sur son territoire, en collaboration et en concertation avec les acteurs du milieu, tels que le réseau de la santé, les services communautaires, les entreprises d'économie sociale ainsi que privées (comme les résidences pour aînés). Cinq enjeux se dégagent à cet égard :

- **Le maintien de l'autonomie des aînés :**

Les services de soutien à domicile du réseau de la santé peinent à offrir à tous les aînés un service d'accompagnement dans leurs activités de la vie domestique¹⁴ et de la vie quotidienne¹⁵, tandis qu'il s'agit d'un élément essentiel au maintien à domicile des aînés. De plus, il n'existe qu'une seule EESAD sur le territoire, et le réseau communautaire – qui offre des services d'entraide – a des ressources matérielles, financières et humaines limitées. Par ailleurs, les aînés souhaitent de l'accompagnement abordable, personnalisé, flexible et disponible selon les circonstances. Ils désirent également avoir accès à des résidences offrant un continuum de services et de soins complets adaptés à tout nouveau niveau de perte d'autonomie.

- **L'accès aux soins de santé primaires et spécialisés :**

Lors des consultations, les aînés lavallois ont exprimé les nombreuses contraintes qu'ils vivent face à l'accès aux soins de santé primaire : l'accès à un médecin de famille, le temps d'attente à l'urgence et dans les CLSC lors des prélèvements, le manque d'aide financière pour des appareils de soutien auditifs ou visuels, les coûts de stationnement des hôpitaux et des centres de santé, le manque d'accompagnement-transport pour motif médical, etc.

- **Le soutien aux proches aidants :**

Les politiques de maintien à domicile du réseau de la santé engagent les familles à assumer davantage de responsabilités à l'égard de leur parent dépendant. Les proches aidants font désormais partie du continuum de services aux aînés. Ils dispensent de 70 % à 85 % de l'aide nécessaire aux aînés à domicile¹⁶ et cela pèse sur leur condition de vie (santé psychologique et physique, précarité financière). Dans ce contexte, soutenir les proches aidants signifie de les aider à trouver des ressources et de l'accompagnement, de les soulager avec du répit et de les soutenir psychologiquement. La reconnaissance des besoins des proches aidants, de leur expertise comme proche aidant et de leurs besoins comme personne demeure un enjeu. Le proche aidant a besoin de pouvoir prendre des décisions libres et éclairés tout au long de son parcours comme proche aidant afin d'assumer son rôle sans compromettre sa santé et son équilibre.

- **L'accès à des mesures favorisant de saines habitudes de vie :**

Les saines habitudes de vie favorisent un vieillissement en santé. Cela comprend d'être actif physiquement, de manger sainement, d'avoir une vie sociale et de faire des activités épanouissantes. Les défis majeurs qui ressortent des consultations concernent l'accès à une alimentation saine, diversifiée, de proximité et abordable, ainsi qu'à la pratique d'une activité physique quotidienne.

14 Cuisiner, nettoyer son logement, prendre des médicaments, faire sa lessive, magasiner, gérer ses finances, faire et répondre aux appels, utiliser un moyen de transport.

15 Toutes les actions de base liées à l'hygiène et à la santé (manger, se laver, s'habiller, etc.).

16 Ministère de la santé et des services sociaux, *Les services aux aînés en perte d'autonomie. Un défi de solidarité*. Plan d'action 2005-2010, Québec, 45 pages.

- **La reconnaissance et le soutien aux organismes communautaires :**

Le réseau communautaire joue un rôle primordial en matière d'inclusion sociale, de participation citoyenne et de services aux aînés. Il collabore avec la municipalité pour offrir des loisirs diversifiés et abordables, fait partie du continuum de services avec le réseau de la santé, et permet de développer un tissu social au sein de la communauté. Toutefois, les organismes communautaires vivent de nombreux défis sur le plan organisationnel; pour continuer à offrir des services à la population, ils ont besoin de soutien de la part des différents paliers gouvernementaux, mais également d'ajuster leurs activités.

2.6 COMMUNICATION

Selon le Portrait, certains outils ou services de communication soulèvent des mécontentements, et ce, en dépit de la grande quantité de moyens de communication utilisés par la Ville de Laval et ses partenaires pour diffuser de l'information aux aînés.

En considérant que les aînés, même en bonne santé, peuvent subir des pertes physiques et cognitives qui peuvent réduire leur accès à certains services, leur niveau d'intérêt ou leur aptitude à recevoir et à assimiler de l'information¹⁷, trois enjeux significatifs émergent du Portrait :

- **L'accès pour tous les aînés à l'information de façon universelle et inclusive :**

Cela comprend d'adopter de nouvelles stratégies pour joindre les aînés, qui vivent notamment dans des résidences ou des HLM, et d'adapter les outils de communication aux besoins des aînés et à leurs changements sur le plan sensoriel : acuité visuelle, acuité auditive, agilité et mobilité, changements sociaux et affectifs, habiletés à lire, à écrire et à comprendre le français. L'accès à l'information doit aussi considérer le caractère de plus en plus allophone des aînés lavallois. Enfin, l'accessibilité pour tous les aînés à l'information de façon universelle et inclusive inclut également la formation des employés de première ligne de la Ville au service à la clientèle aînée.

- **L'autonomie des aînés à trouver l'information :**

Une quantité accrue d'information est diffusée à travers différents moyens de communication, tels que les journaux papier, l'Internet, les panneaux d'information municipaux, la télévision, la radio, les kiosques d'information, les intervenants de proximité, etc. Pour certains aînés, moins connectés ou en perte cognitive, il peut être difficile de savoir où chercher, comment trouver la bonne information, ou bien à qui la demander. Ainsi, accompagner un aîné à s'orienter dans cet afflux d'information favorise son autonomie et sa participation sociale.

- **La circulation de l'information entre les organismes, le réseau de la santé et la Ville :**

La bonification du partage d'information entre les différents acteurs du milieu – intervenants du réseau de la santé, organismes communautaires et employés de première ligne de la Ville – permet d'accroître l'efficacité du référencement des aînés. En outre, il est important de poursuivre le partenariat et la concertation entre tous ces acteurs, qui peuvent être fragilisés par la précarité des ressources financières et le roulement du personnel, et de penser à des solutions innovantes de coopération.

2.7 RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Le Portrait a permis de constater que la Ville de Laval véhicule des valeurs de respect et d'inclusion sociale envers les aînés, notamment dans le cadre de la Semaine lavalloise des aînés, et qu'elle favorise ainsi « la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés¹⁸ ». Selon l'analyse du Portrait, deux enjeux demeurent :

- **La lutte contre l'isolement social :**

L'organisme Les Petits Frères considère cinq facteurs qui causent de l'isolement chez les aînés : la perte des proches; la perte physique et de mobilité; les problèmes de santé mentale et les atteintes cognitives; le fait de vivre seul; et la pauvreté¹⁹. Les conséquences sur la santé mentale et physique de l'isolement social sont grandes, tout comme les coûts sociaux que cela engendre. De plus, les aînés isolés sont plus susceptibles de subir de la maltraitance. Pour contrer cet isolement, plusieurs actions de prévention sont mises en place par la Ville de Laval et ses partenaires, comme des activités de solidarité intergénérationnelle, des activités sociales, des bottins de ressources et de l'intervention de proximité. Toutefois, l'aptitude à joindre et à accompagner les aînés isolés ou en voie de le devenir demeure un défi; cela inclut notamment les stratégies de repérage, de prise de contact et de maintien de la relation auprès des aînés²⁰.

- **L'intégration des aînés issus des différentes communautés culturelles :**

Lors des consultations auprès des aînés, il a été demandé que la Ville de Laval adopte une approche plus inclusive en s'adressant à tous les aînés lavallois, entre autres en prenant en compte davantage les aînés immigrants dans l'offre d'activités. En effet, ceux-ci sont plus susceptibles de souffrir d'isolement social, non seulement à cause de la barrière de la langue, mais aussi de la précarité financière qu'ils peuvent vivre. Le défi est donc de favoriser leur participation sociale; cela comprend de la francisation, des activités communautaires, des explications et de l'accompagnement sur le fonctionnement culturel, administratif et sociétal du Québec et de la ville de Laval.

2.8 LOISIRS

La présence d'une offre globalement riche d'installations et d'activités pour les aînés à Laval ressort du Portrait. Toutefois, on constate qu'il y a des besoins non comblés à l'égard de l'offre de loisirs. Deux enjeux se dégagent de l'analyse :

- **L'accessibilité aux loisirs :**

Les aînés ne forment pas un bloc de population homogène, si bien que l'offre lavalloise municipale et communautaire de loisirs doit prendre en compte un certain nombre de variables liées à leurs besoins, à leurs aspirations, ainsi qu'à leurs capacités physiques, cognitives et financières, et ce, afin d'intégrer les différentes générations d'aînés. Cela signifie d'offrir des activités de proximité pour les aînés vulnérables financièrement ou en perte d'autonomie vivant en HLM ou en résidence pour aînés, une tarification de l'offre de loisirs qui prend en compte les aînés moins nantis, et une répartition plus équitable des activités sur le territoire.

- **L'animation des espaces publics :**

Tenir des événements municipaux, tels que des fêtes de quartier ou des activités sportives, favorise le rassemblement et la mixité de la communauté. « L'offre d'activités sociales et d'espaces extérieurs ainsi que leur accessibilité permet aux aînés de participer à la vie sociale et récréative de la communauté²¹. » Les consultations réalisées dans le cadre de la Politique régionale de développement social ont démontré un intérêt pour ce type d'activités.

18 Organisation mondiale de la Santé, *Veillir en restant actif – Cadre d'orientation*, 2002, p.6

19 Les Petits Frères, *Les facteurs d'isolement*, <https://www.petitsfreres.ca/vieux-amis/les-facteurs-disolement-et-notre-impact>.

20 FADOQ, *Trousse Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes aînées isolées socialement*, <https://www.fadoq.ca/quebec-et-chaudiere-appalaches/ressources/sante-et-bien-etre/trousse-daccompagnement>.

21 Le pointeur, *Animation programmée dans l'espace public*, <https://lepointeur.ca/piste-action/animation-programmee-dans-lespace-public>.

2.9 PARTICIPATION SOCIALE

Le Portrait a montré que la Ville de Laval et ses partenaires investissent pour favoriser la participation sociale des aînés, notamment en matière de valorisation du bénévolat et d'employabilité des personnes âgées de 65 ans et plus. Cependant, certains éléments peuvent être améliorés afin d'accroître l'engagement citoyen des aînés et la prise en compte des changements de paradigme concernant le bénévolat. Deux enjeux principaux se dégagent de l'analyse du Portrait :

- **L'engagement municipal des citoyens aînés :**

Les aînés lavallois sont fortement impliqués dans l'action bénévole. En effet, les Lavallois âgés de 65 ans et plus constituent la ressource la plus importante de bénévoles à Laval. Toutefois, l'engagement concernant les affaires municipales est plus faible, car – selon les aînés consultés – les occasions manqueraient. Par exemple, l'engagement citoyen est à soutenir dans les résidences pour aînés et auprès des personnes dites « du grand âge ».

- **La relève bénévole :**

Les baby-boomers ont une vision du bénévolat différente par rapport aux aînés comparativement aux générations précédentes; le bénévolat tel qu'il est proposé ne conviendra plus à cette nouvelle cohorte d'aînés. En effet, les organismes communautaires de service d'entraide pour les aînés, comme les popotes roulantes ou l'accompagnement-transport, ont de plus en plus de difficulté à recruter des bénévoles. Il est donc important de penser à de nouvelles formes de recrutement et à de nouveaux modèles de services d'entraide communautaires qui sont maintenus grâce au bénévolat.

- **La participation des aînés au marché du travail :**

De plus en plus d'aînés désirent rester actifs sur le marché du travail, et le concept de retraite traditionnelle tend à disparaître. Plusieurs retraités souhaitent revenir sur le marché du travail après quelques années de retraite, mais ont peu de ressources pour les accompagner. Les employeurs ne songent pas à embaucher ces gens d'expérience; d'autres ne savent pas où les trouver ou comment les intégrer dans leurs activités. La fiscalité actuelle peut être pénalisante pour les gens dont les revenus sont les plus bas, en particulier si une personne reçoit le Supplément de revenu garanti. Il serait intéressant d'envisager des collaborations entre Services Québec, Ville de Laval (particulièrement Laval Économique), ainsi que les organismes en employabilité du SEL (Services Emploi Laval) afin de faciliter le maintien ou le retour à l'emploi des aînés de Laval.

3. INITIATIVES INSPIRANTES

Cette section présente des projets par thématiques dans le but d'illustrer des exemples de solutions concrètes aux enjeux soulevés par l'analyse du Portrait. L'objectif est d'inspirer positivement le comité MADA de Laval et de le soutenir dans sa réflexion en vue d'élaborer un plan d'action.

3.1 TRANSPORT ET MOBILITÉ

Le projet TanGo de l'organisme Accès transports viables :

TanGo est un projet d'Accès transports viables, un OSBL regroupant les utilisateurs et les organisations socioéconomiques préoccupés par l'avenir de la mobilité dans la région métropolitaine de Québec.

Il s'agit « d'un programme visant à initier les personnes de 60 ans et plus de la grande région de Québec et de Lévis aux services de transport en commun, à l'autopartage et à l'utilisation du vélo pour des déplacements utilitaires²² »; cela comprend un service de formation pratique pour les individus et les groupes, ainsi que pour les intervenants œuvrant auprès de la population âgée afin de les outiller à :

- Dépister les besoins des aînés en matière de mobilité;
- Répondre aux questions par rapport au transport en commun;
- Désamorcer les craintes associées à ce mode de transport;
- Diriger les personnes âgées vers les ressources existantes.

Pour plus d'information : <http://transportsviables.org/tango>.

Le projet d'aide à la mobilité motorisée de la Ville de Victoriaville :

La Ville de Victoriaville a monté un projet pour faciliter et encadrer les déplacements des personnes utilisant des aides à la mobilité motorisées (AMM) : capsules vidéo, cartes des trajets, équipements obligatoires, conseils de sécurité, règles de circulation, services de dépannage et espaces de stationnement réservés pour les AMM.

Pour plus d'information : <https://www.victoriaville.ca/page/1113/aide-a-la-mobilite-motorisee.aspx>.

3.2 HABITAT – MILIEU DE VIE

Le projet Vivre chez soi dans sa communauté pour les aînés du Québec du CAMF :

Suite à l'obtention d'une subvention Québec ami des aînés du ministère de la Famille, le CAMF a réalisé – en collaboration avec le Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie-CHUS – le *Cahier d'information et de sensibilisation – Habitation pour aînés* faisant l'état de la situation de l'habitation pour aînés au Québec. Il propose, entre autres, des formules d'habitation novatrices et communautaires, en plus d'expliquer le rôle des municipalités dans chacune des étapes de réalisation d'un projet. L'objectif était de bien outiller les acteurs municipaux à faire face aux enjeux relatifs à l'habitation pour aînés. En plus du cahier, le projet Vieillir chez soi dans sa communauté pour les aînés du Québec a permis de produire deux capsules vidéo présentant chacune un type d'habitation innovante pour aînés, ainsi que de former six municipalités et comités MADA à l'analyse de la situation en habitation sur leur territoire et à leur mise en action dans un projet d'habitation.

Pour plus d'information : <http://carrefourmunicipal.qc.ca/municipalite-amie-des-aines/outils-mada/habitation>.

Le projet Commerce ami des aînés de la Ville de Sherbrooke :

La Ville de Sherbrooke a mis en place le projet Commerce ami des aînés dans le cadre d'une campagne de bienveillance envers les aînés. Il s'agit d'un commerce, d'un organisme ou d'une institution publique qui portent une attention particulière au service à la clientèle en adoptant les valeurs mises de l'avant dans le cadre de cette campagne. Il est aussi particulièrement attentif aux besoins des personnes âgées, et son personnel sait faire preuve de bienveillance à l'égard de cette clientèle. En somme, ce commerce contribue activement et positivement à la qualité de vie des personnes âgées.

« Exemples de gestes posés par les commerces « ami des aînés » :

- Sensibilisation du personnel à l'importance du vouvoiement;
- Fauteuils roulants disponibles à l'entrée;
- Entrée déneigée et déglacée l'hiver;

- Aide pour lire ce qui est inscrit sur les étiquettes;
- Aide pour repérer certains produits;
- Cours sur le service à la clientèle donné à chaque employé;
- Portes coulissantes automatiques;
- Trottoirs égalisés pour les fauteuils roulants;
- Rabais pour les aînés;
- Livraison d'épicerie à domicile à 1 \$ pour les aînés (achats de plus de 50 \$)²³. »

Pour plus d'information : <https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/citoyen/aines>.

3.3 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Le projet Circuit des haltes sanitaires de la Ville de Rivière-du-Loup :

La Ville de Rivière-du-Loup a développé une carte qui non seulement répertorie les haltes et les parcs municipaux, incluant une description des infrastructures et des équipements mis à leur disposition (ex. : modules de jeu, tables à pique-nique, etc.), mais aussi les lieux municipaux et publics où des toilettes sont accessibles. De plus, certains commerces figurent sur cette carte, car ils ont accepté d'ouvrir leurs portes de toilettes aux personnes âgées et aux familles. Ils sont identifiés par un logo commun. La carte répond ainsi à un besoin exprimé lors des consultations sur la mise à jour de la Politique de la famille et des aînés.

Pour plus d'information : <https://villerdld.ca/fr/loisirs/sports-et-loisirs/famille-et-aines>

3.4 SÉCURITÉ

Les projets de lutte contre l'insécurité et contre la maltraitance envers les aînés de la Ville de Blainville :

Les services de police de la Ville de Blainville ont développé le projet intitulé Café avec un policier. Les policiers se déplacent dans les commerces ou les résidences pour des rencontres et des discussions informelles autour d'un café. Les citoyens aînés peuvent discuter de divers sujets et mentionner leurs inquiétudes ou leurs questionnements.

« [...] le Service de police a mis en place un outil de sensibilisation inédit : un jeu de cartes présentant des messages d'information, des conseils, des pistes de réflexion et des numéros de téléphone d'organismes de soutien. L'objectif est d'aider les personnes aînées à mieux reconnaître les signes de maltraitance et faciliter leur accès à des ressources d'aide pour qu'elles puissent dénoncer rapidement et briser l'isolement. Puisque la grande majorité des aînés jouent aux cartes, il s'agit d'un outil très efficace pour les rejoindre, ainsi que leurs pairs. Il aide à faire tomber les barrières en ouvrant la discussion sur un sujet délicat et en incitant à la réflexion et aux confidences²⁴. »

Pour plus d'information : <http://blainville.ca/services-aux-citoyens/police>.

²³ Association québécoise de défense des droits des retraité(e)s et préretraité(e)s – Section Sherbrooke, *Gestes posés*, <http://www.aqdrsherbrooke.org/fr/dossiers/ami-des-aines-gestes.php>.

²⁴ Union des municipalités du Québec, *BLAINVILLE – Jeu de cartes destiné à prévenir la maltraitance envers les aînés*, <https://umq.qc.ca/publication/blainville-jeu-de-cartes-destine-a-prevenir-maltraitance-envers-aines>.

3.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Le projet de Marché ambulant de la Table de concertation en sécurité alimentaire de l'arrondissement de Saint-Léonard à Montréal :

La Table de concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard a développé un projet de fruiterie mobile. « L'idée principale du projet du Marché ambulant était de rendre accessible, tant sur le plan géographique qu'économique des fruits et légumes frais. Il s'ajoute de façon complémentaire à l'offre de services alimentaires de première ligne (dépannage alimentaire, cuisine collective, etc.). [...] Le projet a aussi un volet d'animation d'activités et d'éducation populaire pour sensibiliser les personnes à améliorer la qualité de leur alimentation. [...] Devant ces résultats nous pouvons dire que les retombées sur la clientèle visée sont :

- Des fruits et légumes frais plus accessibles pour les personnes à mobilité réduite (aînés, mères de familles nombreuses, personnes handicapées, etc.);
- Une meilleure alimentation pour les personnes visées et à moyen terme une meilleure santé et la bonification des habitudes alimentaires (particulièrement auprès des aînés);
- Pour les nouveaux arrivants, une meilleure connaissance des produits locaux, de leurs valeurs nutritives et des façons de les apprêter²⁵. »

Pour plus d'information : <http://www.consortium-mauricie.org/inspirations/marche-ambulant-de-st-leonard>.

3.6 COMMUNICATION

Le projet de calendrier MADA de la Ville de Saguenay

Dans le cadre du lancement de son plan d'action MADA 2017-2019, la Ville de Saguenay a développé un calendrier rempli d'informations et de ressources sur la démarche MADA, ainsi que sur les ressources et les services destinés aux aînés. Dans cet outil, on retrouve : un calendrier, les objectifs liés au plan d'action MADA 2017-2019 ainsi que des actions s'y rattachant, incluant des capsules informatives, des dates importantes portant sur divers événements en plus des fêtes régulières, des photographies illustrant des scènes de la nature, mais également des personnes aînées et des projets développés ainsi qu'une énumération des ressources pour les aînés.

Pour plus d'information : <https://ville.saguenay.ca/services-aux-aines>.

Le projet de Guide des services aux personnes aînées de la MRC de Rivière-du-Loup :

« Ce guide des services est un outil de référence pour les personnes aînées et leurs proches ainsi que pour les intervenants du milieu. Il est composé des services, programmes, organismes et ressources offerts dans la MRC de Rivière-du-Loup. Il regroupe les services disponibles par le milieu communautaire, municipal et gouvernemental en un seul endroit. La mise à jour constante de l'information en assure sa fiabilité et son efficacité. De plus, un agent d'information est disponible pour vous fournir de l'information ainsi que pour faciliter son repérage et sa compréhension, soit par téléphone, en personne, par courriel ou en présentation de groupe. Des bénévoles sont aussi disponibles pour de l'accompagnement individuel afin d'améliorer l'accessibilité aux services en aidant la personne dans ses démarches, notamment pour remplir certains formulaires²⁶. »

Pour plus d'information : <http://servicespouraines.com>.

25 Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard, *Marché ambulant de Saint-Léonard*, p. 6 et 8, https://vivreenville.org/media/413693/Atelier_C_Marche_St-Leonard_MProulx.pdf.
26 Guide des services aux personnes aînées de la MRC de Rivière-du-Loup, *À propos*, <http://servicespouraines.com/a-propos.html>.

3.7 RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Le projet de campagne de lutte contre l'isolement des aînés On sort-tu? du magazine Bel Âge :

Le magazine Bel Âge a lancé en 2018 la première édition de sa grande campagne intergénérationnelle contre l'isolement social des aînés : On sort-tu? L'idée est de proposer aux aînés seuls de prendre un café ensemble. Concrètement, cela s'est traduit par une multitude d'activités organisées par les municipalités, les organismes, les centres communautaires, les résidences, les entreprises publiques ou privées et les citoyens participants dans tout le Québec. Une carte interactive sur le site Web de la campagne répertoriait toutes les initiatives, avec les informations s'y rapportant (date, horaires, lieux et activités).

Pour plus d'information : <https://www.lebelage.ca/mes-loisirs/sort-tu-prendre-un-cafe>.

3.8 LOISIRS

Le programme Accès-Loisirs de la Ville de Rivière-du-Loup :

La Ville de Rivière-du-Loup, en collaboration avec des organismes et des institutions, propose aux personnes à revenu modeste des activités de loisir gratuites. « Cette occasion permet à la clientèle inscrite de briser l'isolement et de prendre part à la vie sociale de son quartier au même titre que tous les autres citoyens²⁷. »

Pour plus d'information : <https://villerdl.ca/fr/loisirs/sports-et-loisirs/famille-et-aines>.

Le projet de jardin communautaire en HLM pour aînés de l'OMH de Mont-Saint-Hilaire :

L'OMH de Mont-Saint-Hilaire, en collaboration avec l'organisme Intégration Compétences, a mis en place un projet de jardin communautaire intergénérationnel au sein d'un HLM pour aînés de la ville. Il s'agissait de permettre aux aînés en perte de capacités physiques de réaliser un jardin, aux jeunes de découvrir leurs capacités professionnelles par la réalisation de différentes tâches, de favoriser l'estime personnelle des participants en leur faisant vivre des réussites et en misant sur leurs forces, de permettre à deux générations de mieux se connaître et de briser des préjugés, de promouvoir la saine alimentation et d'apprendre à apprêter les légumes²⁸.

Pour plus d'information : <http://carrefourmunicipal.qc.ca/evenements/evenements-passes/colloque-2018> (voir la présentation animée par Mariepier Bourdon, intervenante de l'OMH de Mont-Saint-Hilaire, et de Jade Messier, coordonnatrice à l'avenue de l'emploi pour Intégration Compétences, à l'atelier sur les initiatives intergénérationnelles au colloque 2018 du CAMF intitulé *Le jardinage intergénérationnel, cultiver les richesses personnelles*).

²⁷ Ville de Rivière-du-Loup, *Famille et aînés*, section « Accès-Loisirs », <https://villerdl.ca/fr/loisirs/sports-et-loisirs/famille-et-aines>.

²⁸ M. Bourdon et J. Messier, *Le jardinage intergénérationnel, cultiver les richesses personnelles*, p. 7, http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/jardins-interge-CC-81_omh_mont-saint-hilaire.pdf.

3.9 PARTICIPATION SOCIALE

Le projet Voisins solidaires du Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) :

Voisins solidaires est un projet qui vise à développer la cordialité et l'entraide entre voisins afin d'améliorer le bien-être des citoyens et la vitalité des communautés. Ce projet du RQVVS repose sur une démarche municipale et collective qui mobilise les acteurs locaux pour des actions et des décisions visant à stimuler le bon voisinage.

Voisins solidaires s'inscrit dans une culture municipale qui encourage la contribution des citoyens à la vitalité et au développement de leur milieu. Il souhaite développer les solidarités de voisinage de façon complémentaire aux solidarités familiales et institutionnelles. Le projet constitue en outre un élément de solution à plusieurs enjeux : le vieillir chez soi, la qualité de vie des familles, l'intégration des nouveaux arrivants, la sécurité dans les quartiers, la mobilisation en cas de sinistre, l'isolement social, etc.

Pour plus d'information : <http://voisinssolidaires.ca/municipalites-et-organismes>.



En partenariat avec :

